



**HAL**  
open science

## L'entraide agricole : configurations d'une pratique collective chez des éleveurs mayennais

Victor Lecomte

► **To cite this version:**

Victor Lecomte. L'entraide agricole : configurations d'une pratique collective chez des éleveurs mayennais. Sociologie. 2019. dumas-02922404

**HAL Id: dumas-02922404**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02922404>**

Submitted on 26 Aug 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Victor LECOMTE

Mémoire de Master 1 TET

## L'entraide agricole

Configurations d'une pratique collective chez des éleveurs mayennais

Sous la direction de Mme Sophie ORANGE

UFR Sociologie

Université de Nantes

Année universitaire 2018-2019



## Introduction

L'imagerie de la vie agricole regorge de tableaux emblématiques. Parmi les images du passé, les scènes collectives comme les moissons sont hautement symboliques, tant elles seraient caractéristiques de la vie rurale d'antan, où l'on se représente facilement les relations entre ruraux comme très proches. Dans cet état des relations sociales et des conditions d'existence, que l'on imagine assez dures, on suppose facilement que l'entraide, l'aide que l'on s'apporte mutuellement, devait être « naturelle » – ou du moins sembler l'être – parce que nécessaire au travail agricole.

Ces images emblématiques – presque mythiques quand elles sont réemployées comme nostalgie ou référence morale – contrastent fortement avec les images plus récentes de l'agriculture, profondément transformée depuis 1945 et désormais illustrée par le tracteur et la figure de l'exploitant agricole. Des phénomènes de l'ordre des techniques, du travail, de la représentation du métier, de l'économie, de la démographie, des rapports sociaux au sens large et même des conceptions et du vocabulaire, ont bouleversé l'agriculture et les mondes ruraux qui y étaient associés. En d'autres termes, la « modernité » est arrivée.

Dans ce brusque changement de décor, les liens de solidarité entre agriculteurs – c'est-à-dire ce qui les relie entre eux – se sont transformées radicalement. Si l'on conçoit facilement que la vie rurale « d'antan » reposait sur un modèle presque communautaire où les travaux agricoles rythmaient la vie locale, on admet aussi que les agriculteurs actuels sont autant des chefs d'entreprises agricoles que des travailleurs, et peut-être plus l'un que l'autre. Les bouleversements qu'a connus l'agriculture semblent avoir rendu les agriculteurs plus individuels<sup>1</sup>, voire individualistes. Les profondes transformations de l'agriculture posent alors la question du devenu et du devenir des réseaux d'entraide et des liens de solidarité entre agriculteurs dans le grand chamboulement commencé après 1945.

### *Un objet d'étude discret dans des espaces ruraux en mouvement*

Ce passage à la modernité a été pendant longtemps le principal objet des sociologies rurales en France. Le principal courant, mené par Henri Mendras au sein du Groupe de sociologie rurale du

---

<sup>1</sup> NICOURT Christian, *Être agriculteur aujourd'hui. L'individualisation du travail des agriculteurs*, Éditions Quæ, 2013.

CNRS, s'est défini comme sociologie du changement et s'employa à décrire les transformations des « sociétés paysannes »<sup>2</sup>. Cette sociologie s'est appuyée sur le paradigme développé par l'anthropologue étasunien Robert Redfield<sup>3</sup>. Ce dernier développa une théorie du changement des sociétés, le *folk-urban continuum*, où il théorise en particulier le passage de la *folk society* à la société urbaine-moderne. Le concept de *folk society* – que l'on pourrait traduire par « société traditionnelle-populaire-locale » – désigne un type de société de petite taille reposant sur des relations d'interconnaissance et une forte cohésion. C'est ce type de société que Redfield a étudié et qu'il définit avec douze caractéristiques<sup>4</sup>. La dichotomie entre *folk society* et société moderne et la définition de ces deux types de société chez Redfield sont assez similaires à celles de la société à solidarité mécanique et organique d'Émile Durkheim, et de la *Gemeinschaft* et *Gesellschaft* de Ferdinand Tönnies<sup>5</sup>. La comparaison entre les traits de ce type de société et la société « plus avancée » qui l'influence (*folk-urban*) et l'étude du passage de l'une à l'autre (*continuum*) constituent la démarche et la trame analytique de Redfield. Le paradigme redfieldien est ainsi une représentation de l'évolution des sociétés qui vise à étudier le passage d'une forme reposant sur la tradition à une autre plus moderne.

Les bouleversements de l'agriculture et des espaces ruraux après-guerre ont fortement favorisé l'emploi de ce paradigme dans les sciences sociales. La sociologie portée par Henri Mendras adapta la grille de lecture redfieldienne aux campagnes françaises et s'attacha à montrer l'intégration des « sociétés paysannes » ou « collectivités rurales » dans la société englobante par l'intensification des échanges avec cette dernière. Le regard s'est principalement penché sur les changements de l'agriculture, notamment sur le déploiement des innovations techniques et des moyens de communication, pour étudier les effets de la modernité sur le reste de la localité. Pour ce faire, beaucoup produisirent des monographies de village pour décrire les communautés rurales en changement, ou tentèrent d'esquisser des typographies dans un but comparatiste et systémique. Dans ces études de cas, les relations sociales et les réseaux qu'elles forment ont été étudiés au prisme de la diffusion de la modernité (la « tache d'huile ») par le biais de notables ou d'autres « passeurs » (entre autres : agriculteurs mécanisés, techniciens, concessionnaires agricoles).

---

2 Cf. MENDRAS Henri, *Les sociétés paysannes. Éléments pour une théorie de la paysannerie*, Gallimard, 1995 [1976].

3 DEVERRE Christian, « Robert Redfield et l'invention des "sociétés paysannes" », *Études rurales*, n° 183, 2009, p. 41-50.

4 Par souci d'économie, nous préférons renvoyer le lecteur vers la synthèse de Christian Deverre : *Ibid.*, p. 43.

5 En guise de prolongement, voir : PAUGAM Serge, « Chapitre premier. L'interrogation sociologique », *Le lien social*, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2018, p. 7-32.

Toutefois, la sociologie rurale la mieux établie<sup>6</sup> présente cette caractéristique de s'intéresser tout particulièrement aux changements – c'est-à-dire ici à l'insertion du traditionnel et local dans le moderne et global – et de délaisser facilement les régularités. Si cette dichotomie de la modernité et de la tradition est sa principale caractéristique, elle draine surtout son biais fondamental, le problème étant sa situation idéologique. Le point de vue de cette sociologie est teinté d'un ethnocentrisme qui peine à regarder les pratiques ancrées dans le temps autrement que comme « tradition » dans un sens négatif. En s'attachant si fortement à l'étude des changements, à l'idée que le progrès et la modernité allaient de toute manière provoquer la fin des paysans et chambouler par là le tout-village, cette sociologie a souvent considéré simplement que ce qui n'était pas changement était tradition, donc plus une survivance ou une résistance qu'une pratique actuelle. Ces biais positiviste et ethnocentrique sont ainsi le résultat d'une construction téléologique de l'objet, réalisée à partir d'oppositions schématiques, autorisant par là la tenue de discours performatifs<sup>7</sup>. Avec cette perspective, l'étude du changement social dans les mondes agricoles et ruraux a donc davantage apporté aux décideurs et aux acteurs de la « modernité » plutôt qu'à la connaissance de la ruralité en elle-même. Dans ce contexte conceptuel, une grande partie des enquêtes sociologiques a souvent considéré que l'entraide était une pratique désuète, sinon qu'elle fasse déjà partie de l'histoire passée. Parce qu'elle témoigne de liens personnalisés, informels et localisés, mais aussi de situations individuelles de dépendance – car on demande de l'aide à ses pairs –, l'entraide dans sa forme « traditionnelle » témoignerait d'un anachronisme dans une période où l'agriculture serait pleinement entrée dans la modernité.

Cependant, d'autres courants de recherche en sociologie rurale<sup>8</sup> – moins pressés par le contexte – n'ont pas adopté une démarche visant à tester l'application d'un schéma théorique sur un terrain d'études – dans le cas de la sociologie mendrassienne, à vérifier que la modernité est bien en extension –, mais ont gardé un regard plus large sur les espaces ruraux en donnant la priorité à l'enquête empirique et à la recherche du *sens* et du *sujet*<sup>9</sup>. C'est dans ces perspectives que l'on trouve des traces de l'entraide. Même si elle a été étudiée surtout en périphérie, elle a néanmoins

---

6 Pour reprendre les mots de Isac Chiva dans son avant-propos à DARRÉ Jean-Pierre, *La parole et la technique. L'univers de pensée des éleveurs du Ternois*, L'Harmattan, 1985 (p. 5-9).

7 Pour une critique de la construction de la sociologie rurale et de son autonomisation, voir : GRIGNON Claude et WEBER Florence, « Sociologie et ruralisme, ou les séquelles d'une mauvaise rencontre », *Cahiers d'économie et de sociologie rurales*, n° 29, 1993, p. 59-74. Voir à ce propos, en guise d'illustration, le commentaire du compte-rendu du colloque de l'Association des ruralistes français à Lille en novembre 1978 par Jean-Claude Chamboredon : CHAMBOREDON Jean-Claude, « Maurice Agulhon et Maryvonne Bodiguel, *Les Associations au village* », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 39<sup>e</sup> année, n° 1, 1984, p. 52-58.

8 On pense plus particulièrement aux ethnologues regroupés autour d'Isac Chiva au Laboratoire d'anthropologie sociale, ou à une partie des ethnologues et psychosociologues du CAESAR (Centre d'anthropologie économique et sociale – applications et recherches) de Nanterre.

9 CHIVA Isac, « Avant-propos », in. DARRÉ Jean-Pierre, *La parole et la technique*, op. cit.

fait l'objet d'une publication notable<sup>10</sup> et apparaît comme un élément habituel du travail agricole dans des enquêtes<sup>11</sup> et des monographies<sup>12</sup>. Car si la plupart des observateurs soulignent un retrait de l'entraide, il est cependant faux de considérer qu'elle a disparu dans la seconde partie du XX<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup> : les solidarités proches d'autrefois existent toujours, mais « dans un cadre rénové<sup>14</sup> ». De même, un pan de la sociologie du rural a souligné l'importance de l'étude des rapports de genre et de la place de la famille dans l'agriculture<sup>15</sup>. Car au-delà de l'entraide strictement comprise entre agriculteurs de différentes exploitations agricoles, c'est aussi l'ensemble des liens et des transactions en travail au cœur de la famille qui ont été mises de côté par les études rurales – selon le principe historique d'extension du capitalisme<sup>16</sup> et de séparation du domestique et du professionnel<sup>17</sup>. Appelés « entraide » – mais portant mal ce nom –, ces prestations familiales existent toujours dans les configurations du travail agricole, et sont souvent perçues comme étant à sa marge alors même qu'elles sont parfois du travail nécessaire et non pas de simples aides.

Questionner l'entraide aujourd'hui présente plusieurs intérêts qui relèvent de la connaissance. Il s'agit d'abord de combler un manque dans la connaissance du travail agricole – l'entraide ayant été relativement peu étudiée, surtout récemment, – en tentant d'effectuer un travail d'actualisation sur cette pratique dont on sait l'existence, mais pas les conditions d'existence. Cet objectif de connaissance et d'actualisation prend d'autant plus son sens que depuis les années 2000, l'étude du rural connaît une nouvelle dynamique de recherche mêlant différentes spécialités au travers de nouvelles approches<sup>18</sup> qui ont pour ambition de connaître davantage les espaces ruraux, et notamment les agriculteurs sous des traits plus sociologiques que technico-économiques<sup>19</sup>. Dès lors,

---

10 BARTHÉLÉMY DE SAIZIEU Tiphaine, « Les formes actuelles de l'entraide agricole dans une commune de Basse-Bretagne », *Ethnologie française*, T. 14, n° 4, 1984, p. 363-376. Dans ce texte, le mot « entraide » est utilisé au sens large et y mêle l'entraide « traditionnelle » ou informelle et l'agriculture de groupe (CUMA\*, banques de travail, etc.) et les autres types de coopération ou d'entraide formalisée.

\* Coopérative d'utilisation de matériel agricole.

11 DARRÉ Jean-Pierre, *La parole et la technique*, op. cit.

12 PINGAUD Marie-Claude, *Paysans en Bourgogne. Les gens de Minot*, Flammarion, 1978.

13 DARRÉ Jean-Pierre, *La parole et la technique*, op. cit., p. 31-32.

14 PINGAUD Marie-Claude, *Paysans en Bourgogne*, op. cit., p. 288.

15 On peut renvoyer notamment vers les études d'Alice Barthez ou de Rose-Marie Lagrave. Voir notamment : BARTHEZ Alice, *Famille, travail et agriculture*, Economica, 1982.

16 *Ibid.*, « Chapitre VII. L'inévitable transformation de l'agriculture selon le modèle capitaliste de production », p. 95-99. On retrouve ce même abandon de la famille dans les familles agricoles chez les économistes durant une partie du XX<sup>e</sup> siècle.

17 Voir : BARTHEZ Alice, « GAEC en rupture : à l'intersection du groupe domestique et du groupe professionnel », in. WEBER Florence et al., *Charges de famille. Dépendance et parenté dans la France contemporaine*, La Découverte, 2003, p. 211-236.

18 LAFERTÉ Gilles, « Des études rurales à l'analyse des espaces sociaux localisés », *Sociologie*, 2014/4 (vol. 5), p. 423-439.

19 BESSIÈRE Céline, BRUNEAU Ivan et LAFERTÉ Gilles, « Introduction. Les agriculteurs dans la France contemporaine », *Sociétés contemporaines*, 2014/4 (n° 96), p. 5-26. Ajoutons que le recensement agricole et les différentes enquêtes encadrées par le Ministère de l'agriculture montrent cette carence et ne permettent pas de connaître les exploitations agricoles autrement que sous ces traits. L'agriculture y est décrite comme un secteur économique – il s'agit d'une photographie de l'appareil productif –, dépourvue d'une dimension proprement

s'intéresser à l'entraide est un moyen d'en apprendre un peu plus sur les conditions d'exercice du travail agricole, mais aussi sur l'état des relations sociales chez les agriculteurs.

C'est que les agriculteurs sont dans une situation assez singulière et paradoxale dans l'espace de la recherche en sciences sociales. Alors que la paysannerie était un groupe social dominé sur plusieurs plans (notamment économique, social, symbolique) et constituait alors une *classe objet* dépourvue de moyens d'imposition de sa propre subjectivité<sup>20</sup>, elle est devenue un groupe qui semble avoir obtenu l'hégémonie de sa propre représentation et impose par le biais de ses leaders une image d'unité professionnelle malgré la persistance de ses hétérogénéités internes<sup>21</sup>. Aussi, il faut souligner que l'étude des agriculteurs bute très souvent sur la difficulté de les discerner avec les variables sociales et économiques classiques, ce qui rend les agriculteurs quasiment *inclassables*<sup>22</sup>. Pourtant, bien qu'ils forment un groupe clairement désigné – tout en étant particulièrement et opaquement différencié en son sein<sup>23</sup> –, on peine à trouver des traces des agriculteurs dans les études ou les ouvrages de sociologie du travail, ces derniers abordant le travail principalement par ses formes salariales<sup>24</sup> – en particulier dans l'industrie et les services. Comme si, après avoir fait le tour de la question, les sciences sociales avaient fini par abandonner en grande partie, dans les années 1980, l'étude des agriculteurs, enfin fixés socialement après la « révolution silencieuse » des campagnes.

Le contexte actuel apporte aussi une justification à cet objet de recherche car depuis plusieurs années, l'agriculture semble être dans un état « de crise » qui prend une forme économique par des crises de surproduction et de surinvestissement (surendettement), et sous une forme sociale par le taux de suicide élevé des agriculteurs<sup>25</sup>. Le prolongement des transformations de l'agriculture depuis l'après-guerre et l'actualité de la multi-crise qui touchent l'agriculture interrogent les liens de solidarité et d'entraide chez les agriculteurs, dans la mesure où ces liens

---

*sociale*. Les statistiques agricoles servent donc à une gestion de l'agriculture et non pas à une connaissance de l'agriculture. Dans ce sens, on pourrait dire que l'on en sait sur l'agriculture, mais pas sur les agriculteurs.

20 BOURDIEU Pierre, « Une classe objet », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 17-18, 1977, p. 2-5.

21 MARESCA Sylvain, *Les dirigeants paysans*, Les Éditions de Minuit, 1983.

22 GRIGNON Claude, « Le paysan inclassable », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 4, 1975, p. 82-87.

23 DESROSIÈRES Alain et THÉVENOT Laurent, *Les catégories socio-professionnelles*, La Découverte, « Repères », 2002. À propos des agriculteurs, les auteurs écrivent : « Ce groupe social est peut-être celui qui correspond le mieux à la première et plus ancienne des strates historiques décrites [plus tôt dans l'ouvrage], celle des métiers au sens traditionnel. Sa représentation traditionnelle antérieure aux hiérarchies de l'industrie a empêché, pendant longtemps, d'en concevoir un découpage entre "gros" et "petits" agriculteurs. L'objection des spécialistes était significative : il n'y a pas de bon critère... La représentation du groupe était si solide qu'elle mettait en échec tout critère de différenciation interne. » (p. 67). Pourtant, des sous-populations sont quand même définies, car : « Les activités agricoles ont beaucoup évolué depuis le début des années cinquante. De plus en plus dépendantes des politiques publiques, nationales ou européennes, elles sont fréquemment inscrites dans des mesures réglementaires variées, définissant des types d'exploitations, des marchés, des produits, des aides. » (p. 67-69).

24 C'est aussi le cas – par extension – de l'étude du lien social (PAUGAM Serge, *Le lien social*, op. cit., p. 120).

25 DEFFONTAINES Nicolas, *Les suicides des agriculteurs. Pluralité des approches pour une analyse configurationnelle du suicide*, Thèse de doctorat, Université de Bourgogne Franche-Comté, 2017.



témoignent de relations personnalisées ainsi que de possibilités de faire face collectivement à des épreuves et à des enjeux.

### *L'entraide entre configurations, réciprocity et échanges*

Pour saisir pleinement l'entraide comme objet collectif réunissant des sujets individuels, il nous semble pertinent de mobiliser le concept de *configuration*, développé par Norbert Élias. Décrit comme un « outil conceptuel maniable », le concept de configuration permet de « desserrer la contrainte sociale qui nous oblige à penser et à parler comme si “l'individu” et “la société” étaient deux figures différentes et de surcroît antagonistes », en invitant à se concentrer sur les interdépendances qui relient les individus entre eux, formant ainsi un ensemble de tensions relativement équilibrées tout en étant fluctuantes<sup>26</sup>. Les agriculteurs qui pratiquent l'entraide sont intégrés dans des réseaux – que l'on appelle souvent « groupes d'entraide » – où chacun a besoin de l'autre pour réaliser tel ou tel travail. Dans la relation d'entraide, il y a aussi une négociation régulière entre les participants : il faut que l'échange – en travail, en matériel – puisse satisfaire tout le monde. Parce qu'elle exprime des interdépendances et de relations en tension, c'est-à-dire non définitives, l'entraide témoigne donc de configurations au sens de d'Élias et justifie une approche par le pourquoi – les raisons – et le comment de l'entraide.

S'intéresser à l'entraide, c'est aussi questionner la forme concrète que prennent ces liens et ce qu'ils disent de la situation des agriculteurs et de leur travail. Parmi les concepts des sciences sociales, celui de *réciprocité* semble le plus pertinent pour saisir l'entraide<sup>27</sup>. La réciprocity se distingue de l'échange et de la redistribution, selon la typification des systèmes économiques par Karl Polanyi<sup>28</sup>. Tandis que la redistribution décrit des mouvements entre un centre et des points extérieurs, et que l'échange désigne des mouvements typiques des systèmes marchands, la réciprocity caractérise les « mouvements entre points de corrélation de groupes sociaux symétriques<sup>29</sup> ». Comme l'écrit Sabourin, « ces trois formes coexistent dans la plupart des cas, bien que l'une d'entre elles soit souvent dominante dans une société donnée » en fonction du type d'institutions régulant l'économie<sup>30</sup> et des valeurs dominantes. Mais notre attention se focalise davantage sur les différences entre réciprocity et échange. Si « l'opération d'échange correspond à une permutation d'objets, [...] la structure de réciprocity constitue une relation réversible entre des

26 ÉLIAS Norbert, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, La Tour-d'Aigues, Éditions de L'Aube, 1991, p. 156-158.

27 SABOURIN Éric, « L'entraide rurale, entre échange et réciprocity », *Revue du MAUSS*, n° 30, 2007, p. 198-217.

28 POLANYI Karl, « XIII. The Economy as Instituted Process », in. POLANYI Karl, ARENSBERG Conrad M. et PAERSON Harry W. (dir.), *Trade and Market in the Early Empires. Economies in History and Theory*, Glencoe (Illinois), The Free Press & The Falcon's Wing Press, 1957, p. 243-270. Plus précisément p. 250-256.

29 SABOURIN Éric, « L'entraide rurale, entre échange et réciprocity », *op. cit.*, p. 202.

30 *Ibid.*

sujets<sup>31</sup> ». On peut donc qualifier « l'entraide agricole comme une forme de réciprocité positive appliquée à la production », comme « une relation économique qui donne lieu à une prestation en travail et d'une relation sociale symétrique et privilégiée entre proches<sup>32</sup> ». « L'entraide agricole est donc une prestation économique qui échappe au cadre utilitariste de l'échange<sup>33</sup> », mais qui est remise en cause par l'intégration de l'agriculture au marché et au libre-échange, à la société nationale, et par les nouvelles structures de représentation de la profession, de coopération et d'échange monétaire<sup>34</sup>. L'environnement et les structures économiques libre-échangistes ont « conduit au développement de la compétitivité pour l'accumulation privée de valeurs matérielles<sup>35</sup> » au détriment de valeurs éthiques et sociales.

Il y a donc un intérêt à observer cette tension entre la logique de l'échange et la logique de la réciprocité dans l'entraide agricole, dans la mesure où ils peuvent témoigner des relations entre les agriculteurs. Cette tension amène à questionner ce qu'il en est de l'entraide agricole et de ses formes aujourd'hui, pour voir les types de liens et les valeurs mises en jeu dans les configurations du travail entre agriculteurs.

### *Une enquête localisée*

Pour voir ce qui se joue autour de l'entraide, nous avons cherché à connaître l'expérience des liens de solidarité entre agriculteurs, afin de comprendre dans quelles configurations de liens sociaux ils sont inscrits et quelle est l'influence des transformations de l'agriculture sur leur travail. En d'autres termes, nous avons interrogé des trajectoires personnelles d'agriculteurs et d'agricultrices au prisme des liens et des réseaux d'entraide. Pour ce faire, il nous a semblé plus adapté de procéder par entretiens semi-directifs au cours desquels nous nous sommes focalisés sur les pratiques de travail, d'entraide et de la vie hors du travail. Il s'agit donc, en quelque sorte, d'une étude des configurations par les situations où nous avons cherché à voir comment des agriculteurs et des agricultrices appréhendent eux-mêmes le travail agricole et l'entraide – sous forme régulière, d'épreuves ou d'enjeux plus larges –, et comment tout cela donne à savoir des configurations de l'entraide<sup>36</sup>. Au cours des entretiens, nous avons demandé aux enquêtés de décrire leur travail au

---

31 TEMPLE Dominique, *Théorie de la réciprocité*, 1999, cité in. SABOURIN Éric, « L'entraide rurale, entre échange et réciprocité », *op. cit.*, p. 203.

32 SABOURIN Éric, « L'entraide rurale, entre échange et réciprocité », *op. cit.*, p. 203.

33 *Ibid.*, p. 204.

34 *Ibid.*, p. 206.

35 *Ibid.*, p. 208.

36 Si notre démarche se réclame de l'étude des configurations, il faut préciser qu'il manque à cette enquête un prolongement – ou peut-être une abstraction – qui aurait permis de dessiner les contours d'un *champ* au sens bourdieusien. Par là, l'étude du travail et des liens de solidarité aurait pu être enrichie par la description d'enjeux, de hiérarchies et de dynamiques de champ.

quotidien, en insistant sur les raisons des choix et des changements, ainsi que leur entrée et leur parcours dans le métier. Les entretiens passaient alors à la question de l'entraide, de ses formes, de ses réseaux et de ses changements. On parlait ensuite de la vie sociale hors du travail (engagements associatifs, loisirs, etc.) et des autres agriculteurs des environs (comment ils travaillent, ils s'entraident et que font-ils en dehors du travail). Enfin, la discussion terminait sur des questions générales relatives aux projets futurs et aux aspirations des enquêtés, à la profession en général (ses dynamiques, ses difficultés).

Notre enquête s'est déroulée en Mayenne, un département rural de l'Ouest qui fait partie d'une région où les élevages de bovins sont historiquement ancrés, au point d'être un élément de définition locale du territoire<sup>37</sup>. Au recensement agricole de 2010, malgré une forte baisse, les élevages de bovins laitiers étaient encore majoritaires dans le département<sup>38</sup>. Si on peut distinguer différentes petites régions agricoles dans cet espace<sup>39</sup>, notamment entre le sud historiquement plus céréalier et riche que le nord, l'ensemble ne montre pas de grandes hétérogénéités.

Cette enquête se base sur un corpus de huit entretiens réalisés, entre les mois de février et d'avril 2019, au domicile des participants. Tous ont un ami commun, également agriculteur, qui a joué le rôle de relais dans la prise de contact avec les enquêtés – nous ne connaissions pas les enquêtés auparavant, et vaguement les lieux de l'enquête. Ce type de prise de contact permet d'accéder à des réseaux de relations très localisés : les enquêtés habitent et travaillent dans une zone d'environ dix kilomètres de rayon, la plupart se connaissent entre eux et certains sont même voisins. De même, les personnes rencontrées ont un profil similaire : toutes ont la quarantaine (récente ou avancée), sont en couple avec des enfants<sup>40</sup>, et la quasi-totalité ont leurs parents à la retraite ; en termes agricoles, il n'y a que des éleveurs, principalement de vaches laitières (élevage principal pour six enquêtés, secondaire pour un seul), secondairement des porcs (production principale de deux personnes, production secondaire pour deux autres)<sup>41</sup> ; à l'exception d'un seul, tous les enquêtés travaillent en couple ou partagent l'exploitation agricole avec un membre de la famille (exclusivement au sein de la fratrie) ; hormis une enquêtée, tous et toutes sont issus de familles agricoles et ont des parents (ou au moins le père) dans l'agriculture. On trouve peut-être des

---

37 « La Mayenne compte 307 940 habitants et deux fois plus de vaches », *Ouest-France*, 27/12/2017 ; « Deux fois plus de vaches que d'habitants », *Ouest-France*, 28/12/2017.

38 « Recensement agricole 2010 Mayenne – Premières tendances », *Agreste*, Pays-de-la-Loire, septembre 2011.

39 MACÉ Georges, « L'espace agricole mayennais vu à travers la méthode Bertin », *Norois*, n° 95, 1977, p. 405-413.

40 Si tous les hommes sont agriculteurs, toutes les conjointes ne sont pas agricultrices, trois d'entre elles travaillent à l'extérieur de l'exploitation.

41 En dehors des élevages porcins, que l'on a cité ici, on ne compte pas les petites productions ou élevages annexes. Par exemple, plusieurs enquêtés cultivent des céréales, dont la vente apporte un petit « bonus ». On peut aussi trouver ici où là un poulailler (ou alors, comme cité précédemment, un petit atelier d'élevage de porcs) qui constitue un élevage secondaire, pas très contraignant ou très demandant en temps et en travail, et qui apporte un petit plus financier.

différences dans les parcours scolaires, qui ne présentent pas de trop grandes différences : parmi les enquêtés, les hommes sont généralement entrés dans le métier après une formation professionnelle agricole (BEPA, BTA ou Bac pro) ou un BTS en cumulant généralement les deux ; les femmes après un BTS agricole ou en lien avec l'agriculture (notamment dans la comptabilité et la gestion), ou après un BPREA<sup>42</sup>. Toutefois, on peut trouver des hiérarchies symboliques dans les engagements personnels, certains ayant des responsabilités au niveau communal (conseil municipal, groupement scolaire, associations) ou alors à une échelle plus large, généralement en lien avec l'agriculture (CUMA, coopérative, association de producteurs, Crédit agricole).

Il faut rappeler que la prise de contact par un intermédiaire présente des avantages et des limites. Rencontrer des agriculteurs actuellement est assez difficile pour plusieurs raisons : les revendications – à l'intérieur et à l'extérieur de la profession – pour des modèles agronomiques et agroalimentaires ayant moins d'impact sur la santé et l'environnement ; la diffusion – au moins dans les médias, et quelle que soit leur diffusion ou leur influence – de modèles d'alimentation alternatifs ; mais surtout les actions « choc » de certains militants animalistes (intrusions dans des élevages) crée en particulier beaucoup de méfiance vis-à-vis d'un observateur extérieur, même si l'on a rien à se reprocher. En d'autres termes, on assiste à une polarisation entre agriculteurs et société, où les agriculteurs sont pris dans des spirales dépréciatives<sup>43</sup>. Dès lors, passer par un intermédiaire pour rencontrer des agriculteurs constitue une sorte de garantie d'accès aux enquêtés. Néanmoins, il y a un risque que l'intermédiaire en question mette en avant – consciemment ou non – des agriculteurs qui peuvent représenter au mieux la profession, c'est-à-dire des agriculteurs qui ont déjà des fonctions de représentation de leurs pairs. C'est ainsi que l'on peut comprendre la présence, dans notre corpus d'entretiens, des agriculteurs qui sont membres de bureaux de CUMA ou même investis localement.

L'accès au terrain a également été facilité par une certaine proximité avec les enquêtés. Étant fils d'agriculteur, mon origine sociale a favorisé le contact et les discussions avec les enquêtés, dans la mesure où la vie quotidienne, les enjeux ou encore le vocabulaire relatif à l'agriculture ne me sont pas étrangers. Dès lors, l'évocation fortuite ou la confirmation de cette origine permet de transformer le statut d'enquêteur *a priori* extérieur au monde agricole, en fils d'agriculteur – donc membre – qui réalise une étude sur le travail agricole, c'est-à-dire sur son propre monde. Face à un interlocuteur doublement concerné, en raison de son appartenance sociale et de ses obligations, certains enquêtés ont pu se sentir davantage en confort dans la situation d'entretien.

---

42 Le BPREA (Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole) est un diplôme de niveau IV (ou Bac +0) qui peut servir de formation agricole pour des personnes non-formées initialement à l'agriculture.

43 ROULET Thomas et VALIORGUE Bertrand, « Malaise dans l'agriculture française », *La Vie des idées*, 22 mars 2019.

Cependant, à s'exhiber soi-même ainsi en jouant la proximité, l'enquêteur peut se retrouver dans une position délicate où il se trouve exposé aux questions éventuelles des répondants sur sa famille, alors même qu'il cherche à maintenir une interaction d'entretien où il fait figure d'observateur extérieur du monde social. Au cours des entretiens, ce dévoilement est donc mesuré afin de satisfaire de manière minimale l'échange d'informations entre les interlocuteurs, d'une part, et d'éviter de montrer de possibles hiérarchies – voire des antagonismes – vis-à-vis de l'enquêté.

### *Voir la place du collectif dans les configurations du travail agricole*

En partant de ses transformations historiques, nous verrons que l'agriculture en France a connu de profondes métamorphoses dans la seconde partie du XX<sup>e</sup> siècle, mais qui sont encore actives actuellement. Ces transformations ont affecté l'environnement politique et économique des agriculteurs, mais aussi leur rapport à eux-mêmes en tant que professionnels de leur secteur d'activité. Ces profonds changements ont eu des conséquences poursuivies encore aujourd'hui sur de nombreuses dimensions du travail agricole, dont celles – cruciales – de la population au travail, des techniques de travail et des moyens de production d'une manière générale. Ces métamorphoses particulièrement intenses ont mené à des configurations de l'économie (prix instables et surproduction, investissements de plus en plus lourds) et du travail (augmentation de la quantité et de l'intensité du travail) agricoles, dans lesquelles des pressions très fortes s'exercent sur les agriculteurs.

Ces métamorphoses ont donc des conséquences sur les configurations du travail agricole et sur ses dimensions collectives. Au quotidien, il faut faire le travail, malgré sa quantité, ses temporalités, sa « qualité » et ses compétences nécessaires. Quant à l'entraide – reposant sur les principes de réciprocité –, elle est employée dans certaines tâches décisives et n'est possible que dans une certaine mesure, tandis que les autres pratiques solidaires (notamment les CUMA) habituellement présentes dans ces configurations font l'objet d'usages différents et reposent sur des relations différentes.

Dans ce contexte, les solidarités familiales connaissent des tendances contradictoires. Certains agriculteurs sont dépendants à cette main-d'œuvre gratuite sans contre-don obligé, témoignant d'anciennes habitudes profondément ancrées, ce qui provoque un maintien du travail de membres de la famille pourtant extérieurs à l'exploitation agricole alors que la figure de l'agriculteur comme chef d'entreprise est presque achevée, provoquant parfois une gêne vis-à-vis de cette aide.

À cause de ces évolutions morphologiques et aux pressions sur l'économie et le travail, ces relations et ces pratiques solidaires sont de plus en plus compliquées à maintenir pour certains agriculteurs. L'entraide est plus difficile à pratiquer parce que l'entraide est une relation qui repose sur des relations de réciprocité seulement possibles dans certaines configurations et, les métamorphoses et les pressions agissant, beaucoup d'agriculteurs sont tentés ou forcés d'abandonner ces relations pour les remplacer par de simples services. Parallèlement à l'entraide, certains agriculteurs cherchent à atténuer ces pressions structurelles en cherchant des solutions à l'échelle de leur exploitation, soit en s'organisant au sein de GAEC à plusieurs ménages, soit en rationalisant davantage leur travail.

## Les participant-e-s à l'enquête

*(sont marquées en **gras**, les personnes qui ont participé aux entretiens)*

**Isabelle** et Joël élèvent des vaches laitières, allaitantes et des taurillons (qui ont remplacé des bœufs), sur l'exploitation anciennement occupée par les parents de ce dernier. Joël, qui est donc fils d'agriculteurs, commence à travailler au début des années 1990 comme aide-familial après une formation professionnelle agricole de niveau 4 (ou IV, équivalent baccalauréat). Il rejoint ses parents quelques années plus tard en faisant construire un petit atelier d'élevage de porcs sur l'exploitation (comme apport à l'installation ; l'atelier est abandonné après le départ en retraite du père) qui devient un GAEC parents-enfants. Isabelle par contre, si elle avait des grands-parents paysans, est fille de commerçants et seule membre de sa famille dans l'agriculture. Après des études générales qui se terminent par une licence, elle devient institutrice dans l'enseignement privé. Les parents de Joël prennent leur retraite autour de l'année 2010. Isabelle prépare alors un BPREA et s'installe au moment du départ de sa belle-mère. L'exploitation familiale est agrandie continuellement, par petits morceaux, et avoisine maintenant les 180 hectares sur lesquels sont élevés un peu moins de 400 bovins de trois races différentes. Le couple prend souvent des stagiaires (qui servent de complément avoué de main-d'œuvre) et bénéficie très régulièrement de l'aide de ses trois fils (qui sont au collège ou au lycée, en formation agricole) et des parents de Joël. Le fils aîné, **Louis**, qui prépare un Bac pro agricole, était présent pendant l'entretien – qui s'est déroulé une fin de matinée à l'heure du café. Le couple participe à plusieurs associations, activités ou festivités locales.

**Jean**, en GAEC avec son épouse, élève des vaches laitières, allaitantes et des taurillons. Diplômé d'un BTA au début des années 1990, il travaille quelques années comme salarié avant de s'installer avec ses parents au milieu de la même décennie. Ces derniers prennent leur retraite dix ans plus tard. Son épouse, qui travaillait en Chambre d'Agriculture, obtient un BPREA et s'installe peu après. L'exploitation s'est un peu agrandie au cours de la carrière du fils, et s'étend sur une centaine d'hectares, pour un quota laitier d'environ un demi-million de litres. Le père de l'enquêté est décédé et sa mère aide un peu en cas de besoin. Le couple a deux garçons au collège qui aident de temps à autre, et prend parfois des stagiaires.

**Christian** est éleveur de porcs et de vaches laitières en EARL avec un salarié. Il travaille sur l'exploitation – originellement laitière – qui est à la famille depuis plusieurs générations. Après une formation professionnelle et un BTS agricoles, il est salarié par ses parents environ cinq ans, puis associé (en GAEC) avec eux pendant une douzaine d'années, et est seul avec un salarié depuis une dizaine d'années. L'élevage de porcs hors-sol est créé dans le courant des années 1970 par le père de Christian. La création fut difficile, mais l'activité porcine fonctionne rapidement très bien et est développée progressivement – d'une cinquantaine de places uniquement en naissement initialement, à 500 places, en naissement et engraissement –, contrairement à l'élevage laitier, qui n'a pas évolué et se compose d'une bonne trentaine de vaches, l'exploitation ne s'est pas non plus agrandie et s'étend encore autour de 35 hectares. Les porcs constituent l'élevage favori de Christian, qui l'a également développé et constitue la valeur essentielle de l'exploitation agricole (la part écrasante du chiffre d'affaires). La question de

l'avenir de l'élevage laitier se pose même. Sur la ferme, le salarié s'occupe du lait (soigner les bêtes et traite du matin) et des cultures fourragères associées, tandis que Christian s'occupe des porcs et de la traite des vaches le soir. Si son épouse travaille hors du domaine agricole, ses filles – qui suivent des études supérieures dans des filières socialement légitimes –, quand elles sont là, aident beaucoup sur l'exploitation et sont capables de réaliser beaucoup de travaux de manière autonome. Christian est très engagé, localement hors de la profession, et engagé dans la promotion de la filière porc avec l'entreprise à qui il commercialise sa viande.

**Patrick** est en GAEC avec son frère, ils élèvent des vaches laitières et quelques porcs dans un petit atelier d'engraissement (construit en complément par leurs parents). Patrick se préinstalle au début des années 1990 et s'installe officiellement au tout début des années 2000, rejoignant ses deux parents. Son père part à la retraite quelques années plus tard, sa mère quelques années ensuite, remplacée par son frère. Ce dernier, plus jeunes d'une poignée d'années, est diplômé d'un BTA, mais suite à une – courte – mauvaise expérience comme salarié agricole, il devient ouvrier dans l'industrie agroalimentaire, puis dans le bâtiment. Les autres membres de la famille ne travaillent pas dans le monde agricole, y compris les épouses des deux frères, qui ne sont pas non plus issues du monde agricole. Le GAEC s'étend sur plus de 150 hectares et produit plus de 500 000 litres de lait. Sur l'exploitation, Patrick s'occupe essentiellement des bovins, c'est son frère qui s'occupe des porcs (et des bovins en second lieu). Patrick et son frère n'ont pas d'enfants suffisamment âgés pour participer au travail, mais leur père passe de temps en temps, fait des petites choses mais ne conduit plus les machines (les enfants ne veulent plus, il est âgé), tandis que leur mère aide un peu à faire les papiers et à ranger le bureau de l'exploitation.

**Luc et Florence** sont en GAEC et élèvent des vaches laitières, ils ont aussi un poulailler en label industriel et cultivent des céréales en suppléments. Après avoir été salarié quelques années, Luc s'installe avec ses parents, au tournant des années 2000, mais leurs relations se dégradent et il les quitte peu après pour s'installer seul en élevage laitier sur une quarantaine d'hectares. Il agrandit progressivement l'exploitation qui dépasse maintenant les 200 hectares avec un quota laitier de plus de 700 000 litres, plus de 100 ha de céréales destinées à la vente, et un poulailler industriel (qui est construit très tôt). Florence, de son côté, est diplômée d'un BTS et a travaillé pendant 24 ans comme comptable puis formatrice, dans un cabinet indépendant puis dans un centre de gestion. Lassée des déplacements parfois très longs, et souhaitant aussi devenir agricultrice, elle s'est finalement installée il y a quelques années. L'exploitation fonctionne avec deux coexploitants, un salarié (ancien stagiaire sur la ferme) à temps complet et un apprenti. Florence s'occupe du poulailler. La traite est toujours faite à deux. Luc est président de la CUMA de son secteur. Le couple a des filles, qui peuvent accomplir quelques tâches ou travaux agricoles, mais qui ne s'orientent pas vers le milieu.

**Antoine, Sylvie** et François – respectivement la conjointe et le frère du premier – élèvent des vaches laitières en GAEC. Tous originaires du monde agricole et ayant autour de quarante ans, ils travaillent sur l'exploitation qui était celle du père d'Antoine et François, qui s'est considérablement élargie. Le père a créé le GAEC au milieu des années 2000 pour intégrer ses deux fils. Antoine a obtenu un bac général puis un BTS ACSE (Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole), il est ensuite salarié agricole pendant une poignée d'années. François était



paysagiste (BEP, Bac pro et BTS), il a ensuite choisi de s'installer. Sylvie était comptable (Bac STAE et BTS ACSE) dans un centre de gestion et voulait aussi s'installer, elle a remplacé son beau-père à son départ en retraite il y a presque dix ans. Du temps du père, l'exploitation s'étendait sur une quarantaine d'hectares avec un quota de presque 200 000 litres de lait et des bœufs. Actuellement, l'exploitation s'étend sur plus de 160 hectares sur des sites différents et un parcellaire éclaté (il y a donc plusieurs équipes d'entraide pour les travaux de récolte ; les lieux d'habitation sont aussi dispersés), avec un quota laitier de presque un million de litres, un poulailler en label (construit par le père il y a trente ans) et des cultures de céréales destinées à la vente. Sur la ferme, chacun se partage le travail laitier (traite, alimentation et soins), Antoine et Sylvie s'occupent aussi du poulailler (qui demande peu de travail). Antoine étant le moins animalier des trois (même s'il aime l'élevage), il s'occupe des céréales. Les pères des associés viennent encore aider aux moissons et occasionnellement. Leurs enfants sont trop jeunes pour aider sur la ferme.

**Éric et Delphine** forment un couple d'éleveurs de porcs (naissage et engraissement). Éric est l'exploitant de l'EARL, il a la quarantaine et a été salarié agricole pendant presque dix ans et a pris goût à cette occasion pour l'élevage porcin, tandis que Delphine est conjointe-collaboratrice (un statut obligatoire quand un conjoint d'indépendant travaille régulièrement sur l'entreprise du couple, qui permet d'avoir une protection sociale minimale), a la trentaine, et a une formation complète en élevage porcin (Bac agricole, BTS ACSE et Certificat de spécialisation en élevage de porcs). Installés il y a un peu moins de dix ans, ils ont doublé la surface de l'exploitation, qui dépasse la centaine d'hectares. Ils ont un peu moins de 200 places pour loger leurs truies, la quasi-totalité des animaux sont engraisés sur la ferme. Les surfaces servent à produire des céréales, vendues en coopérative (ils ont pour projet de produire l'ensemble de l'alimentation de leurs animaux avec leurs propres céréales).

**Frédéric, Pierre et Bertrand** sont trois frères en GAEC, ils élèvent des vaches laitières pour environ 350 000 litres de quota, une soixantaine de vaches allaitantes, des porcs (atelier d'engraissement de 440 places), et cultivent une soixantaine d'hectares de céréales destinées à la vente. Les trois frères s'installent sur l'exploitation des parents à différents moments à la fin des années 1990 et remplacent leurs parents à ces occasions. Les parents avaient déjà agrandi l'exploitation familiale, qui tourne maintenant autour des 180 hectares. Frédéric s'occupe du lait et de la partie administrative, Pierre s'occupe des bovins (donc aussi de l'élevage laitier) et un peu des cochons, Bertrand s'occupe principalement des porcs. L'exploitation est relativement dispersée, les lieux d'habitation aussi. À trois coexploitants, les frères s'arrangent pour se libérer des week-ends et du temps. Il n'y a pas trop de travail d'astreinte, les trois frères sont polyvalents et ont tous les trois des responsabilités à l'extérieur (CUMA, associations de producteurs, institutions locales et agricoles). Pour se libérer du temps, un jeune est embauché pour une journée par semaine. Malgré son âge, le père (octogénaire) est déclaré sur l'exploitation (en cas d'accident), car il vient de temps en temps pour bricoler et faire des petites choses ou pour participer aux moissons. Les trois frères font peu appel à des prestataires extérieurs, mobilisent un groupe d'entraide (composé d'éleveurs bovins) pour les travaux de cultures et participent à la CUMA locale, dont Pierre est président. Les trois frères sont tous en couple et ont des enfants, mais personne ne travaille ou n'étudie dans l'agriculture.

## Chapitre 1 : Les transformations de l'agriculture et du travail agricole

L'histoire récente de l'agriculture en France<sup>1</sup> montre toute une association de phénomènes qui ont bouleversé l'agriculture et les milieux sociaux qui y sont associés. Ces phénomènes sont notamment de l'ordre des techniques<sup>2</sup> (développement des outils, gains de productivité, changements des conceptions sur les techniques et le « progrès »), de l'ergonomie et du travail (normalisation du travail et formalisation des relations de travail<sup>3</sup>), de la constitution du groupe professionnel<sup>4</sup> (professionnalisation des agriculteurs et autonomisation de la profession) et de sa représentation<sup>5</sup>, du rapport à l'économie (isolement du travail vis-à-vis des autres activités sociales), des structures économiques (accroissement de la capitalisation des exploitations agricoles, insertion dans des circuits économiques de plus grande échelle, changements des logiques économiques), ou encore de l'ordre de l'organisation des rapports sociaux au sein des familles agricoles (tentatives de séparation du domestique et du professionnel, mise à l'écart des générations âgées et inactives), des temporalités et des trajectoires personnelles<sup>6</sup>. Ces multiples transformations du travail et de la vie quotidienne ne sont pas tombées du ciel, elles sont le produit d'un ensemble de prescriptions, d'injonctions et de constructions, élaborées par les pouvoirs publics, les structures économiques et une partie des agriculteurs eux-mêmes, qui renvoient à un modèle agricole professionnalisé recherchant la performance économique. L'imposition du modèle agricole qui en résulte provoque des conséquences profondes, qui amènent à une métamorphose de l'agriculture, et notamment de la démographie agricole et des moyens de productions.

---

1 GERVAIS Michel, JOLLIVET Marcel et TAVERNIER Yves, *Histoire de la France rurale. Tome 4 : La fin de la France paysanne depuis 1914*, dirigé par DUBY Georges et WALLON Armand, Éditions du Seuil, 1977 ; MOULIN Annie, *Les paysans dans la société française. De la Révolution à nos jours*, Éditions du Seuil, 1992. Nous précisons que ces deux références sont abondamment employées dans ce chapitre, sans que les renvois ne soient systématiques, et sans que les références ne soient croisées entre elles.

2 DARRÉ Jean-Pierre, *La parole et la technique*, *op. cit.*

3 NICOURT Christian, *Être agriculteur aujourd'hui*, *op. cit.*

4 Sur la constitution d'un groupe professionnel, voir : DEMAZIÈRE Didier et GADÉA Charles, « Introduction », *in.* DEMAZIÈRE Didier et GADÉA Charles (dir.), *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*, Éditions La Découverte, 2009, p. 13-24. Sur la revendication du statut de « profession », voir : BECKER Howard S., « Préface », *in.* DEMAZIÈRE Didier et GADÉA Charles (dir.), *Sociologie des groupes professionnels*, *op. cit.*, p. 9-12.

5 MARESCA Sylvain, *Les dirigeants paysans*, *op. cit.*

6 CHAMPAGNE Patrick, « Jeunes agriculteurs et vieux paysans. Crise de la succession et apparition du « troisième âge » », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 26-27, 1979, p. 83-107.

## *La modernisation de l'agriculture*

### **L'agriculture et l'État**

Les politiques agricoles ont et ont eu une influence déterminante sur les formes que prend l'agriculture. Depuis l'après-guerre, par la planification, des législations et des mesures économiques, les interventions publiques ont occupé et occupent toujours une place conséquente dans l'agriculture, au point d'être indispensables et de s'auto-entretenir<sup>7</sup>.

Dans l'immédiat après-guerre et le contexte de pénurie alimentaire et de reconstruction – où le maintien du rationnement nourrit le mythe des lessiveuses des familles agricoles pleines de billets<sup>8</sup> –, il apparaissait urgent d'augmenter les productions agricoles pour nourrir le reste du pays, mais également d'équilibrer la balance commerciale en exportant des denrées agricoles afin de faire rentrer des devises à réinvestir ensuite. Ce schéma de redressement économique – pour sa partie agricole – est formalisé par le Commissariat général au Plan dès les années 1946-1947<sup>9</sup>, qui inscrit dans ses objectifs principaux la modernisation des appareils productifs et notamment la mécanisation de l'agriculture<sup>10</sup>, qui est décrite comme la condition nécessaire à sa modernisation et à son développement<sup>11</sup>. Pour permettre des investissements massifs dans l'agriculture, des crédits à taux avantageux sont proposés aux jeunes agriculteurs, malgré la persistance du mythe des lessiveuses qui amènent les pouvoirs publics à penser que les agriculteurs pourront eux-mêmes soutenir une grande partie des investissements dans la mécanisation<sup>12</sup>. La politique agricole d'après-guerre est donc surtout productiviste et met l'accent en premier lieu sur la mécanisation. Si cette perspective productiviste correspondait aux besoins du moment, elle a été très peu – voire pas – remise en cause dans les pratiques, pour des raisons économiques mais aussi idéologiques, à cause de la concurrence internationale et des enjeux de compétitivité qui prennent de l'ampleur à partir des années 1980. De même, la lecture techniciste du développement, qui accompagne ce productivisme et qui était hégémonique dans les années 1940 et 1950<sup>13</sup>, est encore aujourd'hui peu

---

7 ROULET Thomas et VALIORGUE Bertrand, « Malaise dans l'agriculture française », *op. cit.*

8 MOULIN Annie, *Les paysans dans la société française*, *op. cit.*, p. 204. Le rationnement a pris fin en février 1949.

9 Commissariat général du Plan, *Rapport général sur le premier Plan de modernisation et d'équipement*, novembre 1946-janvier 1947.

10 *Ibid.*, p. 27 et p. 28. Le machinisme agricole y est défini comme « ressource-clé » de l'équipement et de la modernisation.

11 *Ibid.*, p. 47.

12 MOULIN Annie, *Les paysans dans la société française*, *op. cit.*, p. 205.

13 GERVAIS Michel *et al.*, *Histoire de la France rurale. Tome 4*, *op. cit.*, p. 109-111. Il s'agit d'une lecture résultant d'une « conception très étroite du développement économique et social, conçu comme la mise en œuvre de procédés techniques supposés politiquement et socialement neutres, au service de choix politiques ou idéologiques que l'on croit ainsi indépendants de l'organisation technique de la production » (*Ibid.*, p. 110). Par là, nous pouvons renvoyer de manière assez ingrate au mille-pages de Serge Audier (notamment au début du chapitre 6) sur l'imposition de l'idéologie productiviste en Europe après la Seconde guerre mondiale : AUDIER Serge, *L'âge*

remis en cause au sein de la profession. Le premier acte de la modernisation de l'agriculture est donc intimement lié à la production agricole et aux moyens qu'on lui donne : une agriculture moderne doit être performante. Pour atteindre ce résultat, le domaine agricole doit aussi devenir un véritable secteur, autonome, contribuant à l'économie globale. L'objectivation des procédés de production a amené le groupe social à construire son autonomie technique<sup>14</sup> (autonomie dans le travail) et à l'isoler du reste de la collectivité<sup>15</sup>.

Le modèle agricole mûri après-guerre n'a pas pris forme qu'au travers de la réforme des moyens de production et de leurs perspectives, il s'est aussi appuyé sur l'émergence d'une population agricole modèle. La modernisation de l'agriculture connaît un tournant dans les années 1950 avec l'investissement de nombreux militants de la Jeunesse agricole chrétienne (JAC) dans le syndicalisme agricole<sup>16</sup>. En reprenant le CNJA<sup>17</sup>, ces militants jeunes et actifs localement<sup>18</sup> défendent des thèses modernistes et appellent une intervention de l'État dans les structures foncières afin de faciliter les installations de jeunes et de promouvoir une élite agricole jeune capable d'opérer la modernisation de l'agriculture. Dans leur militantisme – au sein de la JAC et du CNJA – et leurs revendications, les jacistes ont endossé le rôle d'agents du changement<sup>19</sup>, ont soutenu et bénéficié largement des politiques de modernisation<sup>20</sup>. Leurs demandes de réforme foncière et de soutien aux jeunes sont satisfaites par les lois d'orientation agricole de 1960 et 1962, qui favorisent un modèle d'exploitation agricole reposant sur deux unités de travail humain (UTH), c'est-à-dire un couple indépendant. Plusieurs mesures encouragent alors le départ d'actifs agricoles âgés – grâce à l'indemnité viagère de départ – et la création de formes sociétaires – en particulier les GAEC<sup>21</sup> –

---

*productiviste. Hégémonie prométhéenne, brèches et alternatives écologiques*, La Découverte, 2019.

14 Voir : DARRÉ Jean-Pierre, « Chapitre 2. Une forme particulière de division du travail : le partage des rôles entre le groupe professionnel local et l'unité de production », *La parole et la technique, op. cit.*, p. 26-40.

15 Voir : DARRÉ Jean-Pierre, « Chapitre premier. Changement dans la structure sociale des villages et émergence d'un groupe professionnel local : le passage d'une culture locale à une culture professionnelle locale », *La parole et la technique, op. cit.*, p. 15-25.

16 MOULIN Annie, *Les paysans dans la société française, op. cit.*, p. 212-213.

17 Initialement appelée le Cercle national des jeunes agriculteurs et créée au moment de la Libération avec les premières institutions agricoles, l'organisation est renommée en Centre national des jeunes agriculteurs en 1956 après son association avec la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA).

18 Martine Cocaud souligne qu'en Ille-et-Vilaine, la carte des CUMA se confond avec celle des militants de la JAC (COCAUD Martine, « Un modèle de solidarité du monde agricole d'après-guerre : le mouvement des CUMA », in ANTOINE Annie et MISCHI Julian (dir.), *Sociabilité et politique en milieu rural*, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 159-168 ; [en ligne] HAL-SHS, 2006, <halshs-00008091>).

19 On peut appeler agent du changement tout diffuseur du progrès mécanique et agricole, mais aussi d'équipements de la vie quotidienne. Sous cette dénomination, on trouve donc des techniciens privés (d'entreprises de fourniture agricole) ou publics (notamment de l'INRA ou d'autres instituts de recherche), des agents de coopératives, des concessionnaires agricoles, des garagistes, ou des commerçants (MOULIN Annie, *Les paysans dans la société française, op. cit.*, p. 212-214). Soit, dans un vocabulaire mendrassien, les personnes faisant le pont entre la « société paysanne » et la « société englobante ».

20 Du fait de leur position et de leurs revendications, les militants du CNJA deviennent à cette époque les interlocuteurs privilégiés des gouvernements du début de la V<sup>e</sup> République.

21 Le Groupement d'exploitations agricoles en commun est une forme d'entreprise agricole partagée par plusieurs exploitants. Cette forme a été surtout utilisée pour étendre l'exploitation familiale à plusieurs membres de la famille

pour favoriser les installations de jeunes modernistes et la mise en pratique de la modernisation. Les Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) sont créées et servent d'institutions corporatistes (la profession y est présente et a une très forte influence) de régulation des transactions de terres agricoles. Le transfert de compétences à ces institutions corporatistes contribue grandement à autonomiser la profession et à lui donner du pouvoir, l'État laissant des marges de manœuvre à la profession pour gérer et arbitrer elle-même sur des cas concrets « sur le terrain »<sup>22</sup>. Ces lois font aussi évoluer les relations entre l'État et les organisations agricoles vers un modèle cogestionnaire où ces dernières sont décisionnaires localement – ce qui, par ailleurs, favorise une l'émergence d'un interlocuteur unique dans les interactions avec la profession. Depuis les fortes revendications des agriculteurs dans les années 1960 et les lois d'orientation de 1960 et 1962, c'est donc une « collaboration conflictuelle<sup>23</sup> » qui relie une partie du groupe professionnel et l'État, ce dernier étant le premier partenaire de la profession tout en étant l'une des principales figures antagonistes. Ces deux lois d'orientation provoquent ainsi un changement de référentiel dans la politique agricole<sup>24</sup>, qui se caractérisait alors par le maintien d'une population agricole aux dépens de sa modernisation (un « référentiel de maintenance<sup>25</sup> ») : il faut moderniser l'agriculture sans se soucier du coût démographique<sup>26</sup>, car après l'agriculture il y a les autres secteurs économiques. Dans ce contexte de profondes transformations du travail, beaucoup d'agriculteurs imitent les pratiques modernes pour rester dans le métier, la modernisation semblant être nécessaire pour se maintenir<sup>27</sup>. Le modèle agricole modernisé s'impose alors à la plupart des agriculteurs dans les pratiques et les conceptions du travail agricole. Au tournant des années 1960, le phénomène est grandement avancé : le crédit bancaire se généralise, la motorisation – et la mécanisation supplémentaire qu'elle provoque – concerne la moitié des fermes, la culture du maïs pour alimenter les animaux s'étend, le recours à la science est de plus en plus régulier, la productivité et les productions agricoles augmentent fortement. Ces premières lois d'orientation ont ainsi favorisé l'émergence d'une élite agricole et l'imposition d'un modèle agricole spécifique et cherchant l'efficacité productive. L'autre versant de ces lois et des politiques agricoles de la période, est la

---

(GAEC parents-enfants, ou GAEC dans une fratrie), et aussi pour garder et transmettre des fermes au sein des familles. Il faut souligner que dans les années 1960-1970, la plupart des GAEC rassemblaient des agriculteurs en bonne posture face à la modernisation (NICOURT Christian, *Être agriculteur aujourd'hui*, op. cit., p. 89).

22 MOULIN Annie, *Les paysans dans la société française*, op. cit., p. 225.

23 *Ibid.*, p. 221.

24 MULLER Pierre, « La politique agricole française : l'État et les organisations professionnelles », *Économie rurale*, n° 255-256, 2000, p. 33-39.

25 *Ibid.*, p. 33.

26 Les effets démographiques provoqués par les orientations des années 1960 créent toutefois de l'inquiétude dès les années 1970. Leur limitation entre dans les politiques des structures foncières agricoles à partir de la même décennie, principalement au travers de mesures favorisant l'installation de jeunes. Néanmoins, ces mesures ne s'accompagnent pas d'un changement de paradigme dans les politiques agricoles, qui favorisent l'accumulation et le productivisme. (MOULIN Annie, *Les paysans dans la société française*, op. cit., p. 225-227).

27 *Ibid.*, p. 215.

sélection de la population agricole sur les critères de l'aptitude à être modernisé. La modernisation a été non seulement une phase de transformation technique, mais aussi une opération de sélection de la population agricole apte à mettre en pratique un modèle agricole répondant à des normes et à des exigences de productivité<sup>28</sup>. C'est pourquoi les aides et les dispositifs des politiques agricoles ont traité inégalement les agriculteurs<sup>29</sup>, bénéficiant principalement aux élites agricoles et aux modernisés<sup>30</sup>.

Les objectifs productivistes du Plan et des politiques agricoles ont porté leurs fruits, car la production alimentaire augmenta très fortement en quelques décennies et le travail agricole fut profondément transformé et gagna en productivité. Dans un mouvement parallèle, les prix de ces produits diminuèrent pour les rendre plus accessibles et permettre une augmentation des investissements en main-d'œuvre et de la consommation dans l'industrie et les services<sup>31</sup>. Pour soutenir la modernisation, les pouvoirs publics – l'État, mais aussi les institutions européennes – ont contribué financièrement aux transformations. Toutefois, les configurations économiques ont aussi connu des transformations radicales : les marchés se sont internationalisés et les prix sont dans l'ensemble bas voire très bas. Les pouvoirs publics sont continuellement sollicités pour intervenir sur les marchés et les prix, afin de diminuer leurs effets sur les revenus agricoles. Les aides et les dispositifs sont d'ailleurs maintenant principalement dédiées à la régulation des prix<sup>32</sup>. Ces aides sont d'autant plus déterminantes qu'elles assurent parfois la survie d'une exploitation agricole. La surproduction, chronique pour la plupart des produits agricoles, n'arrange pas la situation économique du secteur, où la critique de l'idée de croissance et des objectifs de la production n'est pas très populaire, ne permettant pas de penser une régulation des productions<sup>33</sup>. La situation européenne de l'agriculture montre aussi de profonds paradoxes : l'idée de compétitivité – donc, la conquête de marchés – et le libre-échange européen<sup>34</sup> entrent en contradiction avec l'opposition des organisations agricoles majoritaires vis-à-vis de certains traités de libre-échange (plus récemment, celui avec le Mercosur), alors même que ces organisations intègrent et défendent l'idée

---

28 NICOURT Christian, « 1945-1959 un projet de modernisation de l'agriculture », *Être agriculteur aujourd'hui*, *op. cit.*, p. 47-82.

29 *Ibid.*, p. 61.

30 Inégalement entre les productions, et entre les agriculteurs. Dans dans la même période (des années 1960 aux années 1980), cette sélection et ces inégalités intensifièrent les oppositions au sein du syndicalisme agricole.

31 ROULET Thomas et VALIORGUE Bertrand, « Malaise dans l'agriculture française », *op. cit.*

32 Au niveau européen, la politique agricole commune (PAC) se divise en deux « piliers » d'intervention : le premier concerne la production, la compétitivité et la régulation des marchés ; le deuxième concerne la protection de l'environnement et le développement rural. Le premier pilier est nettement prédominant. Les interventions européennes prennent principalement la forme d'aides financières.

33 La production laitière européenne était régulée par des quotas de production individualisés entre 1984 et 2015. Toutefois, bien que les quotas laitiers aient été supprimés, le mot quota est habituellement utilisé pour désigner la quantité produite en moyenne sur une exploitation agricole.

34 COURLEUX Frédéric et TROUVÉ Aurélie, « Une politique agricole si peu commune », *Le Monde Diplomatique*, octobre 2018, p. 13.

de compétitivité, et que les institutions publiques soutiennent financièrement l'agriculture. Il faut donc avoir en tête la contradiction entre la défense du marché libre par la majorité de la profession d'un côté, et le poids financier des interventions publiques et la dépendance des agriculteurs à leur égard de l'autre. Contradiction qui entretient la spirale interventionniste dans le secteur agricole, nécessaire pour être compétitif et « pour protéger les agriculteurs de leurs propres gains de productivité<sup>35</sup> ».

### **Des rapports économiques radicalement changés**

La planification, les politiques agricoles et le Plan Marshall ont amené les agriculteurs à intégrer des marchés internationalisés et à s'exposer directement à la concurrence internationale. La pleine entrée dans des marchés dépassant le cadre national et la recherche de l'export a empêché le maintien de politiques de hauts prix et ont obligé les agriculteurs à être « compétitifs » sur des marchés plus instables. Les nouvelles configurations économiques qui se mettent en place avec la modernisation sont donc internationalisées et exercent une pression constante sur les prix agricoles<sup>36</sup>. Aujourd'hui encore, l'idée que la capacité à exporter est synonyme de compétitivité et de performance économique perdurent, c'est-à-dire que la « puissance agricole » repose sur des critères quantitatifs et monétaires et la présence sur des marchés. En outre, si la pression constante sur les prix et l'abondance de l'offre alimentaire sont des phénomènes communs à une économie développée<sup>37</sup> – au sens occidental –, elles se font au détriment de la valeur sociale<sup>38</sup> de l'agriculture et de la situation financière des producteurs.

Le développement des moyens de production et les incitations à gagner des marchés – en d'autres termes, l'entrée de l'agriculture dans une logique capitaliste et marchande – ont amené à une situation de stabilité négative instituée, où la surproduction est régulière, en dehors des « aubaines » provoquées par les aléas affectant la production agricole. Par exemple, les récents problèmes sanitaires dans les élevages de porcs en Chine ont créé un choc de demande en viande porcine, ce qui augmente fortement les prix et montre l'internationalisation de l'économie agroalimentaire :

Delphine : Tout va partir chez les chinois. (*petit rire*)

Éric : Bah t'façon, là aujourd'hui... Tu prends nous, la production porcine... d'ici là... bon, c'est de l'instant "t" mais... dans un an, je sais pas si on mangera du

---

35 ROULET Thomas et VALIORGUE Bertrand, « Malaise dans l'agriculture française », *op. cit.*

36 GERVAIS Michel *et al.*, *Histoire de la France rurale. Tome 4, op. cit.*, p. 614-616.

37 ROULET Thomas et VALIORGUE Bertrand, « Malaise dans l'agriculture française », *op. cit.*

38 *Ibid.*

cochon pendant cinq ans, si ça continue... Les chinois ont un problème de FPA, c'est la peste africaine. Là, c'est l'affolement là-bas. Ils sont en train de tout abattre. C'est une épidémie qui est en train de se développer massivement. Mais... là ils sont arrivés aux achats depuis trois semaines... tout le monde cherche du cochon partout. C'est de la folie.

Enquêteur : Du coup, le prix va augmenter.

Éric : Ça y est, on a déjà pris, là, on n'a jamais vu... Ça fait huit ans [que le prix ne s'améliore pas].

Delphine : Quinze centimes dans le vent...

Éric : On a pris quinze centimes en trois semaines, on n'a jamais vu ça. Et là, les allemands ont le même problème que nous. Parce que c'est le même marché, c'est l'Europe. Les allemands ont pris 20 centimes en quinze jours... parce que nous, c'est plafonné. Les espagnols c'est pareil. Et puis là, les États-Unis qui sont... en biz-biz avec les chinois pour le commerce, c'est pareil, ça affole les compteurs quand même... Il est probable que, ouais, on mange je-sais-pas-quoi.

Enquêteur : Ce qui importe c'est d'avoir le prix stable maintenant.

Éric : On l'aura jamais. C'est pas... (*petit rire partagé*) Moi j'y crois pas à ça. Pas en porcs, et même pas... même plus en agriculture maintenant. Il avait plus qu'une production... plus ou moins libre qui avait des prix stables, c'était le lait, avec les quotas. Passé les quotas, c'est fini. Après, la volaille... si, la volaille, parce que c'est beaucoup en intégration<sup>39</sup>, donc... il y en a à peu près stables.

Le changement d'échelle dans l'agriculture est allé de pair avec un changement de destination de la production agricole. Les agriculteurs sont beaucoup moins présents sur les marchés très localisés – les marchés locaux, de village – et n'ont quasiment plus de liens avec les consommateurs de leurs produits, car la production agricole est aujourd'hui largement à destination de l'industrie agroalimentaire. Les agriculteurs se trouvent au début d'une chaîne de production où leur production (la « matière première » de l'alimentation) est transmise à plusieurs intermédiaires et « acteurs » économiques. Dans ce schéma, on distingue généralement les producteurs (agricoles), les transformateurs (les industries agroalimentaires), les distributeurs (les grandes surfaces, le plus souvent) et les consommateurs (souvent désigné au singulier). Dans une économie de marché où le prix des produits agricoles est tiré vers le bas, l'enjeu pour les différents participants de la chaîne de production est d'une part de réaliser un bénéfice sur le produit – ne serait-ce pour assurer le fonctionnement de l'activité –, et d'autre part de pouvoir le vendre – ou le consommer. Cette configuration, apparue avec la modernisation, a provoqué une « guerre des marges » dans le secteur

---

39 Une filière est dite intégrée quand l'ensemble des acteurs de la chaîne de production et de transformation se coordonnent, pour gérer les volumes de production, les façons de faire et les prix.



agroalimentaire, à la fin désavantageuse pour les producteurs<sup>40</sup>, en particulier dans les filières d'élevage.

Le problème... c'est que les années, ça fait des hauts et des bas. En 2017, c'était assez correct. En 2018, on n'a pas fait une année terrible, en viande ça a pas marché, ça a pas été bon. En céréales, c'était pas plus que ça... même en lait... L'aliment, il a augmenté aussi. On a des coûts de production qui sont plus élevés. **(Jean)**

Cette concurrence se traduit aussi par une méfiance des agriculteurs envers ces différents interlocuteurs et par leurs relations souvent tendues avec leur vis-à-vis, comme peuvent l'illustrer les actions d'épandage (de fumier, de lait) en contestation devant les vitrines des grandes surfaces ou les sièges des groupes d'agroalimentaire. Dans leurs relations avec le consommateur et face aux exigences qualitatives concernant l'alimentation, les organisations agricoles opposent souvent que beaucoup d'efforts sont faits et que l'agriculture française compte plus de bons points en comparaison avec d'autres pays – notamment ceux qui font figure d'antagonistes économiques – et sentent une incompréhension ou une méconnaissance de leur métier.

Dans la plupart des filières agricoles, les producteurs sont dans une situation mercantile défavorable où la production n'est pas régulée, les élevages de volailles faisant exception, dans la mesure où ils font partie de filières intégrées. Le prix « garanti » et la relative « facilité » de ce type d'élevage<sup>41</sup> peut servir de complément de revenus à des éleveurs spécialisés dans des productions plus contraignantes – tout comme la culture de céréales destinées à la vente. Luc, qui élève des vaches laitières en GAEC avec son épouse, a justement fait construire un poulailler peu après son installation au début des années 2000, à un moment où les quotas laitiers étaient en vigueur :

La volaille, c'est un très bon complément en termes de revenus. T'as pas trop de travail le week-end, contrairement au lait. Et puis... bah, ça fait du fumier pour les cultures. Donc, ça s'imbrique bien dans une exploitation, un hors-sol. Si tu veux, c'est peut-être la production, aujourd'hui, qui paye le plus par rapport au temps de travail. Que le lait, c'est... si tu commences à compter tes heures, tu vas te faire du mal. **(Luc)**

---

40 La question des marges dans la chaîne agroalimentaire ont été au cœur des États généraux de l'alimentation en 2017. Ces Égalim avaient pour buts : « Relancer la création de valeur et en assurer l'équitable répartition », « Permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail par le paiement de prix justes », « Accompagner la transformation des modèles de production pour mieux répondre aux attentes des consommateurs » et « Promouvoir les choix de consommation privilégiant une alimentation saine, sûre et durable ». (source : <https://www.egalimentation.gouv.fr/>, consulté le 18/09/2019).

41 La construction des élevages hors-sol comme ateliers autonomes, avec le renfort de principes tayloriens, fait que ces élevages sont organisés de telle manière que « le travail peut-être conçu comme un ensemble de tâches réalisables par un individu » (NICOURT Christian, *Être agriculteur aujourd'hui*, op. cit., p. 120 ; plus largement, voir le chapitre dans le même ouvrage : « La transformation de l'éleveur de porcs en entrepreneur », p. 111-152).

Ces configurations, désavantageuses pour la plupart des agriculteurs, forcent ces derniers à être les plus stratégiques possibles. Mais alors que la production agricole est un ensemble d'actes dont le résultat est assez fragile et n'est pas totalement garanti, l'agriculture est toujours sujette à des investissements importants, qu'ils soient effectués par les agriculteurs, les industriels de l'agroalimentaire ou les pouvoirs publics<sup>42</sup>. En période favorable, ces investissements sont parfois mal régulés, sans que le long terme se soit pensé.

Éric : C'est la loi de l'offre et de la demande... Nous, en porcs, on est habitués. C'est ce qu'on dit à beaucoup d'éleveurs laitiers. Parce qu'avant qu'ils aient connu la crise du lait<sup>43</sup>, ils vendaient du lait à 450 €, je leur disais : "Les gars, vous avez investi, investi, mais... nous, en porcs, l'objectif, c'est quand le cochon il monte, tu te fais une réserve." T'investis pas tout quoi. Ça fait la dent de scie. Et eux, ils étaient tellement habitués à avoir un prix lissé. Donc après le prix lissé, hop, l'embellie, donc... Ça va toujours rester comme ça. Mais quand il s'est passé ce qu'il s'est passé, où le lait il a perdu 200 € en un mois, bah... c'était la folie quoi. Les investissements étaient là. (*un temps*) Nous on le voit bien, on a quand même plusieurs copains qui se sont installés en lait en 2012, comme nous, ils se sont quasiment tous plantés. (*un temps*)

Enquêteur : Mais du coup, ils font quoi maintenant ?

Éric : Bah... Là il y en a un qui arrive à peu près à relever ses comptes... Y en a un qui a arrêté la ferme, il a repassé... il était commercial en agrofournitures, il est redevenu commercial... Y en a deux, c'est compliqué, compliqué. Y en a un c'est quasiment fini.

Enquêteur : Ils sont montés trop haut dans les investissements...

Éric : Et là, ce qui s'est passé, c'est qu'en 2012, donc... Ils se sont tous installés en 2012-2013, le lait était très cher, donc... les fermes ont flambé. Ils ont eu des investissements de base... au taquet quoi. Et bah à ce moment-là... je pense que les conseillers de gestion et les banques n'ont pas joué le jeu, ils ont pas mis de freins. Ils ont dit : "On suit. On suit." Mais... Ils se sont mis une balle dans le pied dès le départ quoi. (*un temps*) Et nous... bah on s'est installé en 2012, c'est pas toujours simple mais... On vient de connaître notre plus grosse crise, en espérant que ça se passe mieux.

---

42 ROULET Thomas et VALIORGUE Bertrand, « Malaise dans l'agriculture française », *op. cit.*

43 En 2009, les effets de la baisse saisonnière des prix\* se font d'autant plus sentir que les prix sont bas, car il y a déjà surproduction depuis l'annonce de la fin des quotas laitiers en 2003, officialisés en 2008. Ces évolutions des prix du lait provoquent des difficultés financières chez les agriculteurs. En France, durant le mois de septembre, la « grève du lait » donne lieu à des épandages de lait et à des dons de lait au public.

\* Le lait connaît généralement une saisonnalité des prix – même si le prix dépend des acheteurs et des régions – : il est vendu à un prix plus bas au printemps, et à un prix inversement plus élevé en automne. Cette évolution des prix est liée à la variation de la quantité de production et à l'alimentation des troupeaux. La production laitière augmente au printemps, car les animaux retournent aux pâturages et l'alimentation est plus riche, tandis qu'en hiver, les troupeaux sont nourris avec du foin stocké (généralement moins nourrissant) et plus coûteux à produire. De plus, le fait que la quantité produite peut évoluer facilement en fonction des saisons peut justifier une évolution du prix en conséquence dans un geste d'anticipation. La production laitière étant contractualisée, l'éleveur laitier étant lié par contrat à une laiterie ou une fromagerie qui fixe une quantité à produire – souvent appelée « quota », mais qui est en réalité une fourchette de production –, la saisonnalité sert ici à inciter à la régularité des volumes.

## Nouvelles conceptions économiques et corporatisme

Ce que montrent ces investissements excessifs, c'est que la performance et les résultats économiques ont été prioritaires dans la conception de l'entreprise agricole, en dépit encore une fois de la fragilité des productions agricoles, des exigences sanitaires et qualitatives auxquelles elles sont soumises, et plus généralement de la difficile régulation de l'économie agricole. Dans les premières décennies d'après-guerre, « [la] recherche de la protection de chaque exploitation par l'extension de la dimension économique de l'entreprise est à la fois la seule mesure de défense de leur ancienne autonomie que peuvent adopter les paysans, et le moyen par lequel ils sont conduits à se lier aux exigences du système social<sup>44</sup> », en l'occurrence, produire en masse à bas coûts et à bas prix. Mais depuis les crises de surproduction des années 1980 et l'instauration de moyens de régulation des productions, eux-mêmes remis en cause par la suite, il peut sembler irrationnel – en termes économiques – d'investir de manière trop conséquente. Il est de même d'autant plus risqué d'investir excessivement dans un élevage laitier en 2012 ou 2013 alors que le secteur laitier bovin avait connu un important mouvement de contestation quelques années auparavant<sup>45</sup>. Si les exemples cités précédemment par Éric peuvent sembler être des cas-limites, ils illustrent tout de même une expression forte des logiques comptables et de profit dans le monde agricole. Ces logiques de calcul, connexes à la construction de l'agriculteur comme entrepreneur de l'agriculture, sont véhiculées à partir des années 1960 et entretenues par un ensemble d'outils de gestion et de codes *professionnels*<sup>46</sup> qui objectivent les variables de la production et ses résultats, et qui objectivent du même coup l'économique en lui-même. En ce sens, la construction des agriculteurs et des fermes en exploitants et exploitations agricoles va de pair avec l'intégration – théorique – des principes de l'*homo œconomicus* dans le sens pratique de l'agriculteur. Il est attendu qu'un agriculteur fasse usage d'un vocabulaire et d'un raisonnement comptable pour expliquer ses choix économiques et productifs, car en tant que gérant, il doit agir rationnellement.

La qualité d'indépendance du métier se traduit par une valorisation de la liberté dans le travail. Chez les indépendants, « qu'elle soit subie ou choisie, l'indépendance professionnelle véhicule des valeurs positives de liberté et d'absence de soumission, souvent mises en avant par les indépendants eux-mêmes qui apprécient d'« être leur propre patron »<sup>47</sup> ». Cependant, cette « liberté »

44 GERVAIS Michel *et al.*, *Histoire de la France rurale. Tome 4, op. cit.*, p. 256.

45 Il s'agit de la crise laitière de 2009, comme le rappelle Éric dans l'extrait précédent.

46 Donc correspondant à la définition du groupe professionnel par lui-même – ou du moins, par ses élites – consécutive à l'enjeu de sa reconnaissance et à l'affirmation de son autonomie. Voir : BECKER Howard S., « Préface », in. DEMAZIÈRE Didier et GADÉA Charles (dir.), *Sociologie des groupes professionnels, op. cit.*, p. 9-12 (plus précisément p. 10-11).

47 BESSIÈRE Céline, GOLLAC Sibylle, « Travailleurs indépendants », in. CHAUVIN Pierre-Marie, GROSSETTI Michel et ZALIO Pierre-Paul (dir.), *Dictionnaire sociologique de l'entrepreneuriat*, Presses de Sciences Po, « Références », 2014, p. 545.

du métier signifie en réalité qu'il existe de larges marges de manœuvre dans le travail au quotidien, et ne signifie pas la quasi-inexistence d'entraves, car « dans tous les secteurs d'activité, l'indépendance se conjugue avec une forte dépendance, que ce soit vis-à-vis de l'État et/ou des marchés<sup>48</sup> », à cause des stratégies provoquées par les politiques de subvention et de la dépendance vis-à-vis des relations commerciales. Cette liberté et son ambiguïté créée par les contraintes de l'État et du marché sont les premières choses que Christian exprime spontanément lors de l'entretien, après une poignée de minutes à parler de sa famille et de l'organisation du travail sur sa ferme.

Même si on est pas content dans le milieu agricole, on a... on a notre plus gros avantage : c'est la liberté. On a une liberté, et ça, ça existe dans aucun autre métier. Alors des fois, tu vas voir des agriculteurs qui vont te dire : "Non, c'est c'est pas vrai. On n'est pas libre, et tout..." Si. On est libre d'organiser nos journées, notre temps de travail comme on veut. Si tu veux, aujourd'hui, tu vois, je m'arrête, toc, bon bah, ce que je vais pas faire là, je vais le faire tout à l'heure, ou ce soir, et tout. On n'a pas de... c'est ça. Ça, ça n'a pas de prix, mais ça a une valeur énorme. Je sais pas ce que les autres te diraient mais... moi, j'accorde beaucoup d'importance à ça. C'est... la liberté. C'est... Il y a pas beaucoup de métiers qui peuvent se dire ça. Ça n'a pas de prix, ça. Si tu veux lever le pied, tu peux lever le pied. C'est... Alors c'est sûr, on a... on a des contraintes. La principale contrainte de notre métier, c'est qu'on maîtrise pas les prix auxquels on vend, en fait. C'est ça. Toutes les denrées alimentaires qu'on fabrique, ce sont ceux qui les achètent qui fixent les prix. Et... Alors, on a beau être en commerce, en discussion et tout, mais c'est loin d'être simple. C'est le grand défi des années à venir, ça. **(Christian)**

Souvent aussi, la valorisation de la liberté dans un métier, l'indépendance et la revendication de l'autonomie d'une profession contiennent une extension vers la critique des formes de régulation du travail et des activités de production (droit du travail, normes environnementales, droits sociaux) – ce qui peut sembler logique étant donné que les agriculteurs sont aussi des chefs d'entreprise. Il est d'ailleurs possible d'entendre des agriculteurs opposer la « liberté d'entreprendre » à certaines de ces contraintes, même si cette expression est située dans le champ politique et syndical. On trouve aussi au travers de cette expression la déclaration d'une autonomie des actes de production et une individualité des finalités économiques : parce que la production agricole est assurée par des agriculteurs indépendants, alors il s'agit d'un secteur relativement autonome où ses professionnels sont souverains. Cette conception corporatiste, liée à la séparation des agriculteurs du reste de la collectivité – que nous allons resituer historiquement plus loin –, et leur association à des termes et des conceptions économiques individualisantes est l'expression

---

48 *Ibid.*

d'une *désocialisation*<sup>49</sup> – du moins partielle – de la production agricole. C'est-à-dire que dans cette idée que l'agriculture est un secteur économique distinct, la production alimentaire est une activité autant voire plus économique, dans un sens individuel et capitaliste, que sociale, dans les sens où la fourniture alimentaire est nécessaire à la survie d'une collectivité et décisive dans la vie de ses membres.

La revendication de ces traits entrepreneuriaux se traduit aussi dans les modes d'existence des exploitations agricoles. Dans la présentation des résultats du recensement agricole de 2010, les statisticiens du bureau de l'information statistique du ministère de l'agriculture remarquaient que « plus les exploitations [agricoles] sont grandes et plus elles s'assimilent à des entreprises<sup>50</sup> », dans le sens où les exploitations agricoles gagnent en organisation juridique (développement des formes sociétaires, comme les EARL ou les GAEC, avec leurs capitaux propres séparés des biens personnels). Cette transformation de la « ferme » en entreprise va de pair avec le processus de construction de l'agriculteur comme entrepreneur. La principale perspective étant d'abstraire l'exploitation agricole des autres domaines de la vie de ses travailleurs, en particulier, leurs rapports familiaux. La transformation des fermes familiales en entreprises agricoles vise non seulement à déployer le potentiel productif d'une exploitation agricole, mais elle vise également à séparer l'unité de production de l'unité domestique – ce qui est aussi au cœur de la revendication d'un statut professionnel. Toutefois, il est impossible de séparer exploitation agricole et famille, comme le soulignent les études d'Alice Barthez sur ce sujet<sup>51</sup>.

L'autre point qui illustre les transformations du métier est la (re)construction du groupe professionnel et son autonomisation. L'émergence des agriculteurs comme groupe proprement professionnel s'est faite par la spécialisation de l'activité en elle-même et de sa séparation des autres activités de l'espace rural<sup>52</sup>. En d'autres termes, parce que la *coprésence* avec les autres groupes sociaux tend à se limiter uniquement à la cohabitation d'un même espace sans le partage d'un *cadre temporel social*<sup>53</sup>, et parce que les autres groupes sociaux sont exclus des activités agricoles, que

---

49 Selon le terme de Karl Polanyi, qui désigne ce mouvement où une activité ou quelque chose s'autonomise et se détache des autres dimensions et activités sociales. Polanyi pensait cette notion en étudiant la transformation de la place de l'économie et de ses activités dans les sociétés occidentales au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Voir : POLANYI Karl, *La grande transformation*, 1944.

50 « Recensement agricole 2010 : France métropolitaine – Premières tendances », *Agreste Primeur*, n° 266, septembre 2011.

51 Voir notamment : BARTHEZ Alice, *Famille, travail et agriculture*, *op. cit.* ; ou encore : BARTHEZ Alice, « GAEC en rupture... », *op. cit.*

52 Voir : DARRÉ Jean-Pierre, « Chapitre premier. Changement dans la structure sociale des villages et émergence d'un groupe professionnel local : le passage d'une culture locale à une culture professionnelle locale », *La parole et la technique*, *op. cit.*, p. 15-25.

53 Pour reprendre les termes de MAGET Marcel, *Guide d'étude directe des comportements culturels*, CNRS, 1962, p. 59, cité in. DARRÉ Jean-Pierre, *La parole et la technique*, *op. cit.*, p. 21.

la “communauté villageoise” ne peut plus être pour les agriculteurs [...] le lieu d’échange d’informations ou de commentaires, d’activités matérielles communes, de “rencontre directe” sur les objets, au travers de ce qu’on en dit. [...] Par suite de l’amointrissement de l’étendue et de la profondeur de la culture commune, de sa disjonction de l’espace social du village, les agriculteurs voient disparaître leurs interlocuteurs non agriculteurs dans le village ou au sein même de leurs familles : l’agriculture est de moins en moins affaire *rurale* pour devenir de plus en plus *affaire d’une profession, d’un milieu social professionnel* dans une société. [...] Le groupe professionnel est de plus en plus conduit à apparaître comme tel au village, et à développer *sa propre culture technique*<sup>54</sup>.

La création d’instances et d’organisations professionnelles – et notamment locales, comme les syndicats de village et les services qui y sont rattachés – contribuent beaucoup dans la construction du groupe professionnel et de son idéologie<sup>55</sup>. La mise en avant d’une élite agricole – en l’occurrence, les membres du CNJA dans les années 1960 et leurs héritiers – et de leurs organisations syndicales et professionnelles, leur association à la gestion des politiques agricoles et les larges marges de manœuvre qui leur sont laissées dans les institutions qui agissent directement dans l’agriculture, ont été déterminantes dans la construction du groupe professionnel des agriculteurs et ont contribué à son autonomisation<sup>56</sup> : les organisations professionnelles agricoles gérant beaucoup d’aspects concrets de l’agriculture. Si les syndicats agricoles existent depuis la loi Waldeck-Rousseau de 1884, et qu’ils défendent des mesures corporatistes – allant dans le sens d’une limitation de l’intervention de l’État et d’une liberté de gestion de la profession par elle-même – depuis leur création<sup>57</sup>, c’est l’isolement et la place spécifique donnée au groupe à partir de la modernisation qui a fait aboutir la construction des agriculteurs comme profession<sup>58</sup>.

---

54 DARRÉ Jean-Pierre, *La parole et la technique*, op. cit., p. 21-22. C’est l’auteur qui souligne.

55 GERVAIS Michel et al., *Histoire de la France rurale. Tome 4*, op. cit., p. 371-373.

56 « La caractéristique clé, celle qui est au cœur de la prétention à être une profession, est [...] l’autonomie. Les membres d’une profession ont réussi à se faire reconnaître comme les seuls dont les connaissances et l’expérience permettent de décider ce qu’il faut faire dans une situation donnée, et de juger, en fin de compte, si ce qui a été fait a été bien fait. L’autonomie est l’enjeu principal de toute discussion concernant le professionnalisme. Les critères avancés pour définir les professions sont donc plutôt des arguments destinés à justifier la prétention à l’autonomie. [...] Or, chacun de ces groupes a ses propres intérêts, désirs et revendications [...] la question du professionnalisme rejoint [donc] la question de la politique des organisations. Puisqu’il s’agit de questions politiques, qui concernent la distribution et l’exercice du pouvoir, le statut de professionnel est toujours soit en devenir, au centre d’un conflit avec d’autres, soit le résultat d’un conflit ayant trouvé une solution provisoire » (BECKER Howard S., « Préface », in. DEMAZIÈRE Didier et GAÉDA Charles (dir.), *Sociologie des groupes professionnels*, op. cit., p. 10-11).

57 Pour une histoire du syndicalisme agricole dans l’Ouest, voir notamment : BOURRIGAUD René, « Introduction », *Paysans de Loire-Atlantique. 15 itinéraires à travers le siècle*, Nantes, Éditions du Centre d’Histoire du Travail, 2001, p. 23-65.

58 On utilise régulièrement le mot « profession » pour désigner le groupe professionnel, ses organisations et les institutions corporatistes agricoles. Ce premier est souvent qualifié ainsi avec une partie des traits d’une *profession* au sens anglo-saxon. C’est-à-dire que l’on retrouve – sous notre formulation – les idées : d’une spécialisation professionnelle et de savoirs particuliers et presque réservés aux membres de la profession ; que l’entrée dans le métier étant une affaire de compétences spécifiques au groupe lui-même, il n’est pas donné à tout le monde de l’intégrer ; que la spécificité du métier lui apporte un prestige et des valeurs uniques ; que leur spécificité – et la

L'hégémonie de la représentation du groupe et les marges d'autonomie détenues par ses élites montrent la force de l'idéologie professionnelle chez les agriculteurs. Force de la représentation qui rend complexe le dépassement des inerties conceptuelles du groupe professionnel, mais aussi l'intégration en son sein et ses relations avec les autres groupes.

### *Des métamorphoses concrètes*

Tout ce remue-ménage a eu des conséquences matérielles et pratiques très remarquées. Les différentes composantes du travail agricole ont connu des métamorphoses profondes qui perdurent encore aujourd'hui. Ces changements de formes et de mesures affectent non seulement le travail agricole dans ses dimensions concrètes et quotidiennes, les moyens de production au sens économique : la main-d'œuvre au travail, les outils qui assistent le travail humain, et les exploitations agricoles. Mais au travers de ces transformations, ce sont aussi les occasions et les formes d'entraide qui sont affectés.

### **La question démographique**

La décroissance démographique continue de la population agricole est l'un des phénomènes parmi les plus marquants des transformations de l'agriculture. En France métropolitaine, il y avait 1 088 731 chefs d'exploitation et coexploitants en 1988, 763 953 en 2000, 603 900 en 2010 et 551 700 en 2016<sup>59</sup>. Et au-delà des seuls exploitants agricoles, c'est la population agricole au sens large qui est de moins en moins nombreuse. Le nombre d'actifs agricoles, exprimé en unités de travail annuel (UTA)<sup>60</sup>, diminue et est passé de 957 383 UTA en l'an 2000 à 702 216 en 2016<sup>61</sup>. La décroissance de cette population se confond avec la baisse du nombre d'exploitations agricoles, qui est générale pour quasiment toutes les productions<sup>62</sup>, même si ce sont surtout les élevages – et

---

qualité de travailleurs indépendants – fait des membres de la profession des travailleurs uniques et méritants, comme s'ils représentaient tous une élite par leur simple appartenance professionnelle et leur pratique – ce qui est une justification de l'autonomie de ladite profession. Sur les questions de définition autour du mot « profession », voir : DEMAZIÈRE Didier et GADÉA Charles, « Introduction », in. DEMAZIÈRE Didier et GADÉA Charles (dir.), *Sociologie des groupes professionnels*, op. cit., p. 19-20.

59 Pour les données de 1988 et les effectifs d'exploitants et de coexploitants en 2000, voir : « 9 tableaux clés – Agreste 1988-2000 », <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>, (sans date). Pour les années suivantes – et pour les données concernant l'emploi dans l'agriculture à partir de 2000 –, voir : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, « Bilan annuel de l'emploi agricole (BAEA) – Résultats 2016 et estimations 2017 », *Agreste Chiffres et données – Série agriculture*, n° 253, septembre 2018 (mise à jour de février 2019), p. 6. Dans ce dernier document, les effectifs nationaux sont arrondis à la centaine.

60 L'unité de travail annuel désigne la quantité de travail d'un salarié à temps plein durant une année. L'UTA est équivalente à un équivalent temps plein (ETP, que l'on retrouve dans certaines publications statistiques agricoles).

61 « Bilan annuel de l'emploi agricole (BAEA) – Résultats 2016 et estimations 2017 », p. 8.

62 « Recensement agricole 2010 : France métropolitaine – Premières tendances », *Agreste Primeur*, n° 266, septembre 2011, p. 2.

notamment bovins – qui accusent les plus fortes chutes<sup>63</sup>. Comme on pourrait s’y attendre, le nombre d’exploitations diminue tandis que leur surface moyenne augmente<sup>64</sup>.

Le phénomène démographique, et sa concordance avec l’agrandissement des exploitations agricoles, ont une forte incidence sur le travail quotidien des agriculteurs. Le besoin en main-d’œuvre est d’autant plus central qu’on peut difficilement en faire abstraction, et que le besoin en travail humain est beaucoup plus ressenti que le besoin en machines. Bien entendu, certains ne rencontrent pas de problèmes de main-d’œuvre. Christian, par exemple, n’a eu que deux salariés en dix ans<sup>65</sup>, depuis qu’il est seul chef d’exploitation. Salariés réguliers et motivés dont il est satisfait.

En cas de manque de main-d’œuvre, il est toujours possible de sous-traiter des travaux à des entrepreneurs de travaux agricoles (ETA) spécialisés dans ce domaine. Il faut noter par là que le travail externe aux exploitations agricoles est, dans l’ensemble, davantage utilisé. Alors que le volume de travail des actifs agricoles permanents et des travailleurs saisonniers ou occasionnels est en diminution, le travail de salariés prestataires est en augmentation<sup>66</sup>. Dans cette situation où la main-d’œuvre se fait plus rare, on peut remarquer des usages particuliers du travail et des relations qu’ont des agriculteurs avec leurs proches. Il est beaucoup plus tentant de faire appel aux membres de sa famille, de manière régulière ou épisodique<sup>67</sup>, pour faire le travail quotidien. Autrement, certains enquêtés ont un usage plutôt atypique des apprentis ou des stagiaires en études agricoles. Ces derniers, bien qu’en formation et encadrés par des réglementations strictes, servent parfois – en contrepartie de la formation – de complément de main-d’œuvre.

Donc aujourd’hui on est trois sur l’exploitation en temps plein : moi, Florence, plus le salarié. Et on a pris un apprenti, là, en plus, à Noël, pour... parce qu’on a du boulot quoi. On a des remises en état de terres, des clôtures à enlever... tout ça. Donc on part sur un apprenti deux ou trois ans, après on verra. [...] Si tu veux, ça permet d’avoir une main-d’œuvre à mi-temps. T’es pas obligé d’embaucher quelqu’un à temps plein, quoi. Par contre, je sais très bien que c’est un gars... Tu lui dis : “va semer du blé...” Toujours, même si je lui dis de couvrir le silo, moi je vais repasser derrière. (**Luc**)

De son côté, Isabelle explique qu’il n’y a pas assez de besoins réguliers en travail pour prendre un salarié. Prenant régulièrement des stagiaires (plusieurs par an), ce sont eux qui participent aux tâches plus irrégulières qui viennent s’ajouter aux travaux quotidiens ou réguliers,

63 « En 2016, des exploitations moins nombreuses mais plus grandes – Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2016 », *Agreste Primeur*, n° 350, juin 2018, p. 2.

64 Voir : *Ibid.*, p. 3 ; « Recensement agricole 2010 : France métropolitaine – Premières tendances », *op. cit.*, p. 4 ; « 9 tableaux clés – Agreste 1988-2000 », *op. cit.*, p. 2.

65 Le premier salarié a quitté la ferme pour s’installer à son compte. Christian en garde de bons souvenirs.

66 « En 2016, des exploitations moins nombreuses mais plus grandes – Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2016 », *Agreste Primeur*, n° 350, juin 2018, p. 3 et tableau p. 4.

67 Sur l’utilisation du travail des membres de la famille, voir le chapitre 3.



étant donné étant donné que ces travaux ne satisferaient pas un salarié. Elle explique le recours à des stagiaires par les contraintes liées à l'embauche d'un salarié ou d'un apprenti, et la gestion du temps de travail – même si les réglementations qui encadrent les stagiaires sont beaucoup plus contraignantes dans la pratique du travail.

Isabelle : Depuis que je suis installée, on prend beaucoup, beaucoup de stagiaires. On est obligés d'en refuser... Et c'est que par demande. C'est pas nous qui les cherchons. C'est eux qui nous trouvent, en fait. Parce que... Bah il y a de moins en moins de maîtres de stages, donc... c'est nous qui prenons. Alors on en a beaucoup. Tous niveaux confondus. [...] (*un peu plus tard, à propos de la quantité de main-d'œuvre nécessaire sur la ferme :*) [Embaucher] Un salarié c'est compliqué parce qu'un salarié à temps complet... non. Non, parce qu'on n'a pas suffisamment de travail pour un salarié à temps complet, enfin, tout le temps. Du travail ponctuel, oui, mais tout le temps. Alors peut-être un salarié à mi-temps, ça, ça pourrait éventuellement s'envisager, mais apprentissage, ouais, on n'est pas... (*cherche ses mots*)

Enquêteur : Ça permet de compléter, du coup.

Isabelle : Oui, voilà. Ouais. L'apprentissage, nous, on en garde de bons souvenirs. Ça s'est bien passé. Le seul souci, c'est les coûts financiers de l'apprentissage. C'est... c'est un coût. Et puis c'est 35 heures. Donc, 35 heures dans une exploitation agricole, c'est dur à gérer. Parce que si on veut [qu'il fasse] la traite, ça veut dire qu'il n'y a qu'une sur les deux. Une seule traite parce que... l'amplitude horaire est trop grande, ou alors il faut que l'apprenti puisse rentrer chez lui [le midi] et revenir... [...] Après il y a aussi à gérer les vacances. Les vacances et les semaines de congés payés. Ce qu'on a trouvé un peu contraignant c'est que... Bah, c'est un salarié, un apprenti, donc niveau des conventions du travail... c'est pas simple. Mais après, on a apprécié, au niveau main-d'œuvre.

Le manque de main-d'œuvre se sent aussi dans d'autres situations, plus exceptionnelles. Quand il veut partir en vacances, Jean a du mal à trouver des remplaçants pour s'occuper de ses élevages lors de son absence. Le manque de remplaçants – qui sont souvent des jeunes en études agricoles, embauchés en contrats courts (TESA) via des services de remplacement<sup>68</sup>, qui travaillent de façon intérimaire quand ils ne sont pas en formation – rend difficile l'organisation des temps de pause et l'organisation du travail.

Enquêteur : Il y a moins de monde au service de remplacement ?

Jean : Ouais. (*un temps*) Nous, l'été, on part. Des fois on est obligé de prendre... il faut presque prendre deux vachers. C'est compliqué.

---

68 Les services de remplacement sont des structures associatives, gérées par des agriculteurs, qui agissent comme groupements d'employeurs.

Antoine est beaucoup plus bavard sur ses difficultés à être remplacé. Durant un moment assez dense, il relie ces difficultés à ses aspirations en termes de temps libre, de vie de couple et de famille. Il explique aussi comment il s'assure les remplacements, en l'occurrence, en constituant un réseau d'anciens stagiaires qui peuvent venir travailler certains week-ends et pendant les vacances – c'est aussi le cas de Delphine, qui utilise un réseau d'anciens stagiaires après avoir été déçue de son service de remplacement.

Sylvie et moi, bah comme je disais, on n'a jamais de week-end ensemble. Et... en plus, ça devient de plus en plus compliqué, parce qu'on s'était projeté un moment donné de dire : "Bah, on embauchera quelqu'un pour avoir un week-end sur deux, et on trouvera un jeune qui viendra... aider François pendant qu'on est pas là." Sauf qu'aujourd'hui, trouver des jeunes qui veulent bien... d'une part qui veulent bien être là régulièrement... qui ont les compétences aussi... ça devient assez compliqué. Parce qu'un jeune, il faut le former, et puis nous aujourd'hui notre volume d'astreinte du dimanche, on en est à 3h30... en gros. 3h30 le matin et celui qui est tout seul le soir, pareil, il est à 3h30. Donc... il faut trouver un jeune qui soit... efficace aussi pour mon frère. Parce que si c'est lui qui complémente le travail... au bout d'un moment ça va pas lui satisfaire. [...] Donc là, ça reste assez compliqué de trouver... Aujourd'hui on est en partenariat avec l'association de remplacement, mais en fait, depuis deux, ans on se débrouille tout seuls pour recruter nos salariés de remplacement quoi. Parce qu'en fait, des fois, huit jours avant, on n'est pas sûrs d'avoir quelqu'un. Et en plus sachant qu'on est sur une société, bah en fait, ils envoient les gens les moins efficaces ou les moins performants sur les sociétés où il y a encore quelqu'un de présent quoi. Les bons vont sur les... là où il faut qu'ils se débrouillent tout seuls, et les moins bons vont sur... là où il y a une présence. Ce qui est logique aussi, on peut comprendre le système quoi. Donc c'est arrivé une année à François, en fait, où... bah où il y avait un vacher où... il aurait eu personne, enfin... ça aurait été presque la même chose quoi. (*petit rire*) Ouais, voilà ouais... Même conduire un tracteur, c'était... Donc depuis un moment là, on... bah on se débrouille par nos stagiaires, en fait. Donc on prend des stagiaires... Bon on les cherche pas, si un stagiaire nous demande, si il est dans nos compétences et puis par rapport aux stagiaires qu'on a aussi, parce qu'on évite de trop croiser les stagiaires, en fait. Mais si il y a un stagiaire qui nous demande, on le prend. (*un temps*) Donc en général... on essaie de dire aux stagiaires de faire les vacances, au moins les vacances, et on les réserve... Tu vois là, on a déjà réservé notre stagiaire, on est partis année dernière en octobre, donc le jeune on l'a réservé. Comme c'était un stagiaire, bah c'est lui qui a fait le week-end, mais on l'a réservé aussi pour nos vacances du mois d'août quoi, à l'avance. (*un temps*) Donc aujourd'hui, on se débrouille par des stagiaires ou par des anciens stagiaires, pour ce qui est remplacement. (*un temps*) Et sachant que nous, en plus, aujourd'hui, c'est que si on a des réunions de famille, en fait, nous trois on n'est pas là. Donc quand on se fait remplacer, il faut trouver deux vachers. On ne laisse plus de responsabilités à une seule personne, parce que nous, on va dire qu'on a deux heures de traite, 3h30 de boulot tout seul en étant habitué... Un jeune, tout seul, il va mettre déjà 2h30 minimum à la traite, parce que c'est normal, il... il connaît pas les vaches, il connaît pas l'exploitation, donc il peut pas aller plus vite que nous... La dernière fois qu'on a fait ça, en fait, eh ben ça a presque dégoûté la personne quoi. (*un temps*) Donc... plutôt que de dégoûter des jeunes, bah... la prochaine fois, on a dit : "Tant pis, on prend deux

jeunes... et puis voilà, ça nous coûtera plus cher mais... au moins, ça va leur permettre de continuer dans le métier, quoi.” [...] Ils viennent pour les vacances... et puis les week-ends s’il y a besoin quoi. Mais surtout les vacances. Donc si on a des jeunes qui ont envie de venir, on fait un contrat de travail TESA, et puis voilà, c’est réglé quoi. (Antoine)

## L’équipement et ses coûts

Le premier objectif de la modernisation de l’agriculture, l’accroissement de la production, passait par l’augmentation de la productivité des agriculteurs et des moyens de production agricoles, et donc par la mécanisation des travaux agricoles. Largement favorisée, notamment par des subventions et des avantages fiscaux, l’accès à la mécanique et aux techniques modernes a agi comme un processus de sélection et de hiérarchisation matérielle et symbolique du monde agricole. Toutefois, c’est également autour de l’accès aux techniques – mais peut-être aussi parce les machines sont des instruments au centre de la réalisation du travail, et donc de l’entraide – que se sont construites les exemples concrets les plus connus et diffusés de solidarités en agriculture. Certaines machines sont considérées comme indispensables à la tenue d’un élevage. Le tracteur, symbole de la mécanisation et de la modernisation de l’agriculture, a remplacé la fourche comme prothèse<sup>69</sup> indispensable de l’agriculteur. Mais l’accès aux machines nécessite des investissements, parfois très lourds, et surtout individuels. Les coûts des moyens de production agricoles ont par ailleurs augmenté avec le temps<sup>70</sup>. Les injonctions à la compétitivité et certains avantages fiscaux encouragent encore l’investissement dans des « outils » – au sens d’un ensemble de moyens de production fonciers, c’est-à-dire une exploitation agricole avec ses bâtiments et ses aménagements, et techniques, c’est-à-dire des machines et des outils – plus performants, donc plus chers.

Les CUMA<sup>71</sup> sont un type d’entraide formelle parmi les plus anciens et les plus diffusés, ce qui fait leur centralité dans l’histoire agricole depuis 1945<sup>72</sup>. Créées pour faciliter l’accès à la mécanique, elles sont aujourd’hui tout à fait courantes dans l’espace agricole : près d’un agriculteur sur deux est adhérent à une CUMA<sup>73</sup>. Les buts et l’esprit affichés de solidarité, de partage et de

---

69 LEFEBVRE Bruno, *La transformation des cultures techniques. Merlin Gerin 1920/1996*, L’Harmattan, 1998, p. 258.

70 Voir le tableau de l’évolution de l’indice des prix d’achat des moyens de production agricoles (IPAMPA), *Agreste*.

71 Les CUMA sont, comme leur nom l’indique, des coopératives. Tout adhérent doit participer au capital social de la CUMA, participation calculée en fonction de l’utilisation qu’il prévoit du matériel de la coopérative. Le coût d’utilisation du matériel est calculé en fonction du coût d’achat et d’entretien du-dit matériel. Les adhérents-utilisateurs payent l’utilisation du matériel à la distance, à la surface ou à la durée d’utilisation. D’autres conditions contractuelles peuvent être ajoutées, en fonction des dépenses de fonctionnement de la CUMA. Dans les faits, et en dehors de cette formalisation juridique et comptable, une CUMA fonctionne – habituellement – presque comme une association, les postes statutaires étant relatifs à des responsabilités et non à des hiérarchies.

72 Sur l’histoire du mouvement CUMA, voir : LADMIRAL Yvette, « La preuve... », CARNET Jean-Pierre, *Que sont les CUMA ?*, L’archipel, 2005, p. 43-72 ; ou encore : LEFEBVRE Denis, *À l’ombre des machines. Les CUMA, 50 ans de solidarité locale*, Entraïd’, 1996.

73 « Chiffres clés 2019 », FNCUMA, 2019.

mécanisation raisonnée par ses dirigeants<sup>74</sup>. Toutefois, l'adhésion aux valeurs n'est pas un prérequis pour adhérer effectivement à une CUMA. Comme l'explique Luc – qui est président de CUMA –, il y a « des mordus de CUMA comme moi », et d'autres « qui [en] ont une utilisation strictement pratique »<sup>75</sup>. La participation à une CUMA est ainsi vue comme une forme d'entraide par certains, mais pas par d'autres, qui y voient un outil de mécanisation et non une véritable entraide.

Néanmoins, le matériel agricole, et plus largement les objets, véhicule des symboles. Les machines, en particulier, témoignent de la propriété et donc d'une certaine manière –, parce qu'il y en a d'autres, – de la réussite, d'une extension de la valeur de l'entreprise agricole. De cette façon, la puissance des machines<sup>76</sup> et les « options » – ou « gadgets » – peuvent être facilement valorisés symboliquement et servir à montrer des signes d'enrichissement par la particularité de la machine, qui voit alors son utilité strictement pratique augmentée d'une fonction distinctive<sup>77</sup>.

Le matos c'est... Le matos prend 5 à 7 % par an. (*un temps*) Tu sais pas pourquoi mais c'est ça. (*un temps*) Puis après... aujourd'hui, il y a de plus en plus de gadgets aussi. Tu vois le niveau de l'affaire... Aujourd'hui tu montes dans un tracteur, bon nous le nôtre, le dernier qu'on a acheté, c'est encore relativement basique même si c'est déjà évolué, mais... Déjà, il y a des choses dont je me sers pas. Il y a des choses qu'on met dans des tracteurs aujourd'hui... personne s'en sert. (*un temps*) C'est trop sophistiqué. (*un temps*) Ça va bien convenir à mec qui fait que ça et qui est passionné par ça, parce que faut... faut étudier le bordel pour pouvoir s'en servir. Mais ça va servir à un mec ou deux. Ils ont qu'à mettre ça en option que mettre ça d'origine. Ça va te diminuer le tracteur de 10 000 €, ce sera pas plus mal. (*un temps*) [...] En cas de panne, attends, j'ai un copain qui me causait de ça, un déchaumeur, j'lui dis : « Bah attends, t'es pas capable comme moi de régler ton trois-points, ton relevage ? – Bah si. » Bah c'est sûr, on va pas être au centimètre près comme eux mais... J'lui dis : « On n'est pas à un centimètre près. – Bah on est d'accord. »... (*un temps*) J'lui dis : « Par contre, toi, t'as demandé sans options, avec options ? » 15 000 € d'écart. Bah... Même boulot, exactement le même. (*un temps*) Puis j'lui dis : « T'as un petit stagiaire, tu vas pas lui faire faire ça, parce que le temps de lui expliquer t'aurais fini le champ. » (*petits rires*) (Éric)

---

74 « Le souci de trouver des solutions pour s'adapter rapidement aux nouvelles contraintes liées à la libéralisation croissante des économies concerne tous les pays. Par-delà la variété des contextes et des enjeux locaux, ce qui est en question, c'est toujours le maintien d'une agriculture familiale, à petite ou moyenne échelle. » (CARNET Jean-Pierre, *Que sont les CUMA ?*, *op. cit.*, p. 70).

75 Martine Cocaud rappelle cette prise de conscience dans les meneurs du mouvement CUMA : « Le journal *Entraid'Ouest*, qui transmet les valeurs des CUMA finit par être en décalage et en prend conscience en écrivant en 1989 « Il apparaît nettement qu'une part du lectorat n'est que modérément sensible à ces valeurs de solidarité et d'entraide » (COCAUD Martine, « Un modèle de solidarité du monde agricole d'après-guerre : le mouvement des CUMA », *op. cit.*, [version électronique : p. 7]).

76 Qui augmente généralement avec la taille de l'exploitation et plus largement avec le temps. Voir : « L'équipement des exploitations agricoles », *Agreste Primeur*, n° 334, février 2016, graphique p. 3.

77 Cf. BOLTANSKI Luc et ESQUERRE Arnaud, *Enrichissement. Une critique de la marchandise*, Gallimard, 2017. Cette mise en valeur des machines – et donc de soi –, si l'on s'essaie à reprendre la formulation des auteurs, mélangerait d'une part une forme standard de mise en valeur – les machines sont produites en masse à la suite d'un prototype, et répondent initialement à un besoin –, mais au peu aussi comme « tendance » – c'est-à-dire comme objet de distinction et de revendication d'une position dans des hiérarchies sociales.

La combinaison de l'idéologie productivisme et du prestige des machines favorise une course aux investissements, justifiée par les injonctions à la compétitivité économique. Pourtant, ces investissements semblent beaucoup plus dangereux que véritablement utiles. L'enjeu de distinction dépasse l'enjeu économique.

Dans le monde agricole, le problème, c'est que tout le monde est jaloux les uns les autres. [...] Dans les zones d'élevage, d'habitude, c'est pas ça en général. Mais par ici... c'est un peu jaloux quoi. (*un temps*) T'en as plein, par ici, si t'as un tracteur plus gros qu'eux, ils sont jaloux. (**Éric**)

Et puis nous, enfin, au sein de la société... alors d'une part, on n'est pas du tout passionnés par le matériel. Donc on est pas des fervents... d'avoir le plus grand tracteur, la plus grosse benne, ça, ça nous dépasse et... économiquement, en plus, bah c'est... c'est incohérent. (*petits rires partagés*) Et, j'trouve qu'au niveau du... de notre commune, c'est un peu l'avantage, y a pas de... contrairement, enfin, nous... on voit d'autres secteurs, on n'est pas sur une course à celui qui aura le plus gros, à celui qui aura le plus récent... Y a pas de course à la machine, et ça, je pense que ça reste important pour des... que ce soit, nous qui avons quarante ans ou des jeunes installés, enfin... Des fois, c'est se mettre des charges supplémentaires pour rien, quoi. (*un temps*) Moi, j'vois Sylvie, dans ses communes [d'où elle est originaire] Donc là tu sens bien que sur le chantier d'ensilage, c'est celui qui aura le tracteur le plus récent, le plus gros... J'vois... on en discutait avec des gars, des parents à Sylvie, aujourd'hui, ils sont arrivés sur des bennes, enfin, c'est 18-20 tonnes... Donc... voilà, quoi. C'est à celui qui va arriver avec la plus grosse... [...] Et en fait, quand c'est une course à la machine, tu... les CUMA elles sont mises de côté, quoi. (**Antoine**)

On peut ainsi trouver les signes sociaux des techniques au cœur des rapports à ses pairs. Dans l'après-guerre, la machine était déjà une marque de prestige social<sup>78</sup>. Mais on peut se demander dans quelle mesure, à notre époque, la réussite économique nécessite des investissements conséquents en matériel.

Éric : Eh, aujourd'hui, une tonne à lisier... là, avec les futures normes, ça va valoir entre 90 et 100 000 euros. Tu mets ça sur la route, l'ensemble, c'est 200 000 euros. T'as des entreprises aujourd'hui qui ont des grosses tonnes avec des gros tracteurs, les ensembles vont jusqu'à 350-400 000 euros, les derniers ensembles.

Delphine : Là où c'est grave, c'est que c'est pour charrier de la merde, quand même.

---

78 MOULIN Annie, *Les paysans dans la société française*, op. cit., p. 206.

## Les fermes et leur morphologie

Parallèlement à la diminution du nombre d'exploitants agricoles, les exploitations agricoles connaissent un agrandissement continu. En 1988, la surface agricole utilisée moyenne était de moins de 30 hectares par exploitation – il y en avait un peu plus d'un million<sup>79</sup> –, contre 63 hectares en 2016 – où il y en avait un peu plus de 400 000<sup>80</sup>. Si les surfaces augmentent, les cheptels bovins aussi<sup>81</sup>. Les pressions économiques et la dimension des exploitations pose par là la question de l'économie affective vis-à-vis des troupeaux, longtemps évacuée des discussions au sein de la profession et au concernant la modernisation<sup>82</sup>.

Encore une fois se pose la question de la régulation de ces transformations. L'absence de concertation dans la gestion du foncier agricole et l'organisation des transmissions provoque des situations de blocage, mais aussi des dépréciations de biens fonciers.

Il y a une génération qui est partie en retraite. On se retrouve quand même avec un groupe assez jeune... (*un long temps*) Eh puis, les fermes elles diminuent. Ça dégage. Tiens, aujourd'hui, il y a des belles fermes, il y a une personne pour les reprendre, et il y a 4-5 ans, 5-6 ans, on a installé des jeunes sur des fermes moyennes, eh ben aujourd'hui elles ne sont même pas reprises ces [belles] fermes-là. Parce que quand on voit qu'il y a de belles fermes aujourd'hui qui ne sont pas reprises... C'est un peu con. C'est toujours la course à l'agrandissement. (*un temps*) C'est bien, il y en a financièrement c'est tendu, puis ils s'agrandissent encore. Bah ça les fout en l'air parce que, on augmente les charges, et puis ils ont pas forcément les produits [, les résultats] en face. [...] Eh, dans le temps, sur notre route, il y avait onze fermes. Aujourd'hui, il y en a plus que trois. (*un temps*) Il y avait aussi des petites bricoles dans le temps. Des fermes de 10-12 hectares. **(Jean)**

Avec le désengagement financier de l'État et l'autonomisation de la gestion du foncier agricole – en partie par la profession –, il y a peu de contrôle des transactions de terres agricoles. Dans cette situation, les prix du foncier agricole ont tendance à augmenter<sup>83</sup> et peuvent monter très haut – jusqu'à 7 200 € en moyenne en 2018 dans le nord-Mayenne, qui est le département des Pays de la Loire où le foncier agricole est le plus cher<sup>84</sup> –, ce qui rend plus compliquées les installations de jeunes, qui ont moins de capitaux financiers disponibles que les agriculteurs déjà installés depuis plusieurs années. Et inversement, il est difficile de transmettre un ensemble trop grand. La

---

79 « 9 tableaux clés – Agreste 1988-2000 », *op. cit.*, p. 2.

80 « Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2016 », *op. cit.*, figure 1 p. 1.

81 « Recensement agricole 2010 : France métropolitaine – Premières tendances », *op. cit.*, p. 4.

82 SALMONA Michèle et DE VRIES H., « Pour une psychologie du travail agricole : résultats d'une étude psychologique de l'éleveur ovin et applications pédagogiques », *Économie rurale*, n° 101, 1974, p. 43-50.

83 « La valeur vénale des terres agricoles entre 1997 et 2010 : Une dynamique différente selon le statut locatif », *Agreste Primeur*, n° 265, août 2011, graphique p. 1.

84 Voir la carte : « Valeur vénale des terres en Pays de la Loire en 2018 », DRAAF Pays de la Loire, 2018.

spéculation foncière et le rôle que jouent localement les SAFER – qui sont en grande partie contrôlées par la profession – posent question, car l’augmentation en flèche des prix fonciers interrogent directement l’intégrité de ces institutions et les fonctions qu’elles sont censées occuper (réguler l’accès à la terre, permettre l’installation de jeunes)<sup>85</sup>.

De plus, les agrandissements excessifs – c’est-à-dire, pas suffisamment régulés – entraînent souvent une fragilité financière, comme dans le cas des éleveurs laitiers dont parlait Éric<sup>86</sup>. Ainsi, comme l’exprime Jean : « Aujourd’hui, eh, c’est pas forcément les grosses usines à gaz qui gagnent le plus d’argent, parce que des fois, les grosses usines à gaz, financièrement, elles tombent vite. »

Les agrandissements provoquent un éloignement objectif (éloignement spatial) et subjectif (éloignement relationnel) des agriculteurs. Cette perte de proximité géographique et organisée<sup>87</sup> rend l’entraide plus difficile et moins fréquente, car les relations habituelles se perdent.

Et puis, c’est pas spontané. C’est plus spontané comme ça l’était autrefois. Déjà autrefois, les fermes, elles se touchaient. Elles se touchaient, donc ils se voyaient... On voyait le champ, on voyait... On allait voir nos bêtes, on voyait le voisin. Là, maintenant, non. On ne touche plus de fermes, hein. On n’en touche plus. Donc... S’il faut aller chercher le voisin, bah, c’est... C’est des voisins qu’on va pas côtoyer trop souvent. Donc... C’est délicat aussi, quoi. **(Isabelle)**

---

85 LECLAIR Lucile, « La bagarre de l’hectare », *Le Monde Diplomatique*, juillet 2019, p. 22.

86 Voir *supra*.

87 Voir : BOSSUET Luc et TORRE André, « Le devenir des ruralités. Entre conflits et nouvelles alliances autour des patrimoines locaux », *Économie rurale*, n° 313-314, 2009, p. 147-162. Les auteurs reprennent la distinction entre la proximité géographique et la proximité organisée faite par Alain Rallet et André Torre : RALLET Alain et TORRE André, « Proximité et localisation », *Économie rurale*, n° 280, 2004, p. 25-41.

La *proximité géographique* « traduit la distance [...] entre deux entités (individus, organisations, villes...), pondérée par le coût temporel et monétaire de son franchissement. Elle est tout d’abord de type binaire : il existe d’infinies graduations mais la proximité géographique a *in fine* pour objet de savoir si l’on se trouve “loin de” ou “près de”. Elle est ensuite doublement relative », dans le sens ou « cet ensemble de paramètres comprend des données objectives (Kms, temps, prix) mais aussi la perception que les individus en ont » (BOSSUET Luc et TORRE André, « Le devenir des ruralités... », *op. cit.*, encadré p. 161).

La *proximité organisée*, quant à elle, « n’est pas d’essence géographique mais relationnelle. Par proximité organisée, on entend la capacité qu’offre une organisation ou un dispositif de faire interagir ses membres. Elle facilite les interactions et les actions en son sein, en tous cas, les rend *a priori* plus faciles qu’avec des unités situées à l’extérieur de l’organisation ». Notamment, « les membres d’une organisation peuvent partager un même système de représentations, ou ensemble de croyances, et les mêmes savoirs. C’est ce que nous appelons la logique de similitude de la proximité organisée. Deux individus sont dits proches parce qu’ils “se ressemblent”, c’est-à-dire que leurs distances cognitives sont faibles, ce qui facilite leur capacité à interagir » (*Ibid.*).

## Chapitre 2 : Les configurations habituelles du travail agricole

Moi, j’ pense que tu peux être céréaliier sans aimer ça. (*un temps*) Mais éleveur... (Éric)

L’agriculture a la réputation d’être un secteur où le travail est dur sous différents aspects. Plus particulièrement, ce sont les élevages – et le maraîchage – qui ont la réputation d’être les productions les plus contraignantes – tandis que d’autres le sont nettement moins, notamment ceux qui reposent quasi-exclusivement sur du travail mécanisé – et ont beaucoup plus souffert de la modernisation et des politiques agricoles<sup>1</sup>. Les transformations esquissées précédemment ont grandement affecté les conditions pratiques du travail agricole – conditions qui sont déterminantes dans la réalisation de l’entraide –, mais qui ont aussi affecté les formes et les significations de l’entraide.

L’entraide s’insère dans des configurations quotidiennes, mais surtout saisonnières, du travail agricole. Quand ces configurations sont cristallisées, l’entraide est régulière, mais les transformations continues de l’agriculture et des élevages rend ces pratiques beaucoup plus instables et précaires. Il s’agira ici, dans un premier temps, de décrire les principales caractéristiques du travail agricole sur nos lieux d’enquête – en l’occurrence, les élevages bovins et porcins – et comment ils sont problématiques du point de vue de la pratique du métier et de son extension collective. En d’autres termes, nous allons voir quelles sont les caractéristiques du travail agricole les plus ressenties par les agriculteurs, et dans quelle mesure il est possible de travailler collectivement. Cette description permettra de poser ensuite la question des raisons, des groupes d’entraide et des types de liens entre les agriculteurs.

---

<sup>1</sup> Pour un aperçu large des effets des politiques de modernisation, voir : SALMONA Michèle, *Souffrances et résistances des paysans français. Violences des politiques publiques de modernisation économique et culturelle*, L’Harmattan, 1994.



## *Le travail agricole au quotidien*

### **Un métier, plusieurs travaux**

Dans les années 1960, les jeunes agriculteurs qui s'installent en élevage porcin trouvent dans cette spécialisation le moyen de « rompre avec la polyculture-élevage, cette manière de “faire un peu de tout” qu'ils [considéraient] comme du bricolage plutôt qu'un métier<sup>2</sup> », et par là dissocier le professionnel et le domestique. Or, il est assez connu qu'en agriculture, on « fait un peu de tout », encore aujourd'hui. Les agriculteurs sont spécialisés dans des productions, mais pas dans le travail. La diversité des tâches qu'effectue un agriculteur contribue à rendre particulier le travail agricole, et rendant aussi plus difficile encore de placer les agriculteurs sur les grilles de lecture classiques du procès de production<sup>3</sup>.

La diversité des tâches sur une ferme est telle qu'il est parfois difficile de décrire une journée-type. En élevage, il y a bien un travail régulier et « incompressible » (le « travail d'astreinte ») de soins aux animaux, mais le contenu du reste de la journée n'est pas toujours défini à l'avance : tout dépend des travaux en attente et des priorités du moment (travaux de cultures, entretien de bâtiments, réparation de matériel, transport d'animaux ou de matériaux, travaux annexes). Il est ainsi à la fois simple et difficile de décrire une journée de travail classique, comme l'exprime Frédéric après avoir été questionné :

Alors chacun a ses... chacun a son domaine. Moi je m'occupe de la partie laitière essentiellement. Et aussi de l'administratif... en grosse partie. Mais après, chacun sait tout faire, j'ai envie de dire. La journée on travaille... ensemble ou pas, mais... On se voit tous les jours, à peu près. Pour te donner une journée-type, le matin... donc moi je traie tout le temps, sauf si je suis pas là, les soirées, les week-ends, les vacances, mais... moi je traie tout le temps. Donc Pierre s'occupe, comme il habite pas loin, des vaches allaitantes, il a le désilage à faire. On a des taurillons, donc on engraisse aussi les mâles, donc il y a les petits veaux à nourrir, donc... on a une heure et demie d'astreinte le matin, en général. Deux heures l'hiver. Et après... chacun fait ses... Enfin, comme on bricole beaucoup... On a quasiment tout construit, tous nos bâtiments, depuis qu'on est installés. Donc voilà, on a toujours des choses à faire quoi. *Donc voilà la journée-type.* Après ça dépend... Là, cette après-midi, faut qu'on fasse du béton, donc on a des choses à préparer. Voilà, mais... Y a *pas de journée-type*... Enfin, ça dépend aussi de la météo, de... Bah là par exemple, y a des clôtures à refaire. Pierre, il a pas mal d'entretien matériel, donc il y passe beaucoup de temps quand même. Bertrand, s'occupe principalement des cochons, des porcs, et un peu des vaches allaitantes, alors surtout la partie naissance, et après l'engraissement est ici, donc nous on fait plutôt la partie engraissement. Donc lui, on le voit un peu moins, quoi. (**Frédéric, c'est nous qui soulignons**)

---

2 NICOURT Christian, *Être agriculteur aujourd'hui*, op. cit., p. 113.

3 GRIGNON Claude, « Le paysan inclassable », op. cit.

Ce passage de l'entretien avec Frédéric montre par la même occasion un exemple de partage du travail au sein d'une exploitation agricole où il y a plusieurs activités. Cette division du travail peut s'effectuer simplement à partir de préférences personnelles. Pour exemple : Christian a une préférence pour l'élevage des porcs, il laisse à son salarié la plus grande part de l'élevage des vaches laitières.

À certaines occasions, on peut remarquer des partages genrés du travail, qui montrent parfois des prolongements de la sphère domestique dans la sphère professionnelle<sup>4</sup>, particulièrement dans les exploitations où se trouve un couple dont l'épouse n'est pas originellement formée à l'agriculture. La division du travail entre conjoints laisse souvent apparaître des oppositions genrées assez connues<sup>5</sup> : les hommes conduisant le plus souvent les machines, effectuant les tâches demandant un effort physique, à l'inverse des femmes sont plutôt associées à des travaux opératoires et reliées symboliquement à l'univers domestique. Ainsi, par exemple, aucune des agricultrices que nous avons rencontré ne s'occupe des travaux des champs<sup>6</sup>.

Une autre division du travail s'étend à l'extérieur de l'exploitation agricole, avec la sous-traitance de certains travaux par des prestataires extérieurs spécialisés dans les travaux agricoles. Une grande partie des agriculteurs fait appel à des ETA pour effectuer les travaux des champs, de même qu'une grande partie du travail comptable est délégué à des centres de gestion comptable.

Toutefois, certaines tâches habituellement déléguées à des professionnels peuvent être apprises par les agriculteurs eux-mêmes. Parmi les éleveurs bovins rencontrés (soit sept enquêtés), deux se forment ou ont été formés pour pratiquer eux-mêmes l'insémination de leurs animaux<sup>7</sup>. Cet apprentissage est justifié par un désir de maîtriser soi-même la reproduction du troupeau, c'est-à-dire par la revendication un degré d'autonomie supplémentaire.

Les transformations du métier dans la seconde partie du siècle dernier et la confrontation de l'agriculture à de nouveaux enjeux et exigences ont étendu les domaines de compétence exigés aux agriculteurs ou imposés par les dites transformations. Le fait que l'agriculture soit réglementée, intégrée à des stratégies et des mécanismes économiques internationaux, et associée à un ensemble de financements publics (aides européennes, nationales ou régionales), a provoqué une complexification de l'administration et un accroissement de la normalisation des activités

---

4 Voir sur ce point : BARTHEZ Alice, « Devenir agricultrice : à la frontière de la vie domestique et de la profession », *Économie rurale*, n° 289-290, 2005, p. 30-43. Voir aussi la description de la journée-type de Delphine, plus loin.

5 Plusieurs parallèles pourraient être faits avec les caractéristiques « féminines » du travail que l'on peut retrouver dans l'industrie. Voir : KERGOAT Danièle, *Les Ouvrières*, Le Sycomore, 1982, p. 42-43.

6 Nous aborderons le travail des membres de la famille dans le chapitre 3.

7 Habituellement, l'éleveur contacte le service d'insémination et ce dernier effectue les inséminations artificielles. Ici, les éleveurs commandent les paillettes de sperme, se font livrer, et pratiquent eux-mêmes les inséminations.

agricoles – ces mêmes phénomènes qui sont connexes à la transformation du paysan en agriculteur, se définissant lui-même comme entrepreneur, et à la transformation des fermes en exploitations agricoles. Le travail agricole comprend maintenant une partie administrative et comptable non négligeable, consécutive à la plus grande normalisation du travail, qui prend du temps et concurrence parfois les autres dimensions régulières du travail. La plus grande place que prennent ces tâches retient l'attention des agriculteurs et agricultrices rencontrés pendant l'enquête. Ce travail occupe du temps, mais aussi de l'espace : plusieurs enquêtés ont aménagé une ou plusieurs pièces, à leur domicile ou dans un bâtiment de la ferme<sup>8</sup>, qui servent de lieu de réunion et de bureau dédié à la « paperasse ». Les entretiens avec Antoine et Frédéric se sont ainsi déroulés dans le bureau de leurs GAEC respectifs, tandis que Delphine explique qu'il a fallu créer une pièce spécialisée pour les papiers.

Delphine : Alors Éric c'est plus axé cultures... et moi c'est plus axé élevage. Ou alors si, la dernière fois tout ce qui était administratif ou... Enfin, on essaie de faire des formations qui nous... (*amusée*) entre guillemets qui nous remettent à niveau. La dernière fois, j'ai fait une formation bureau. Je me suis dit : «ça serait pas mal.»

Enquêteur : Ça représente une grosse part du boulot ?

Delphine : Ouais, de plus en plus ouais... C'était déjà... lourd, mais j'trouve de plus en plus. Donc du coup, nous on avait pas trop un bureau, on mettait ça sur le coin... dans l'arrière-cuisine, sur un coin de table. Là, on a dû refaire un vrai muret [et créer une vraie pièce], mais c'est vrai que ça... ça soulage. C'est agréable.

Cette séparation entre domestique et professionnel est aussi le résultat d'injonctions à séparer spatialement et relationnellement ces deux entités, ce qui implique à créer des lieux de gestion propres à l'exploitation agricole. Or, cette séparation est impossible – notamment parce que les agriculteurs sont généralement associés avec des membres de leur famille –, et le GAEC intègre dans sa définition ce paradoxe<sup>9</sup>.

Ce travail supplémentaire entraîne une division du travail supplémentaire. Précédemment, nous avons vu que Frédéric, en GAEC avec ses frères, s'occupait de ce qui touche à l'administration de l'exploitation familiale. Mais une partie de ce travail de « bureau », parfois considéré comme secondaire ou annexe au travail « concret », peut être effectué par les parents

---

8 Il s'agit alors généralement d'un ancien bâtiment de ferme – ou d'une partie de bâtiment – trop petit pour être utilisé autrement que comme un lieu de stockage de petits outils, de matériaux, ou comme lieu aménagé.

9 Sur la séparation du domestique et du professionnel dans l'agriculture et les GAEC, voir : BARTHEZ Alice, « GAEC en rupture... », *op. cit.*, p. 211-213 et encadré p. 214-215.

retraités<sup>10</sup> encore impliqués dans l'exploitation familiale après leur retraite<sup>11</sup>. On notera aussi que ce sont généralement les femmes qui participent à ce type de travail. C'est le cas de Christian et de Patrick – même si dans sa situation, sa mère fait très peu d'administratif, cela représente quand même un gain de temps –, dont les parents n'habitent pas très loin.

Ma mère me donne un petit coup de main... Alors, c'est vraiment un coup de main faut le dire, mais... C'est elle qui archive toutes mes factures. Elle s'est toujours occupée de ça, donc c'est toujours son petit truc, ça. Donc quand il faut emmener au centre de gestion, bah c'est elle qui emmène... Elle va faire des courses en même temps et puis voilà. (*un temps*) C'est un... Ouais, c'est bien, ça m'empêche de... Parce que le problème, tu vois... ça aussi c'est une nouvelle facette de notre métier, quand on a une structure assez importante, moi, comme la mienne, j'ai beaucoup de trucs... Faudrait que... J'ai pas le temps de me dégager du temps, tellement, dans la journée, pour dire : "Voilà, cet après-midi, je fais une après-midi papiers." (**Christian**)

Entre guillemets, la compta, je suis ça, mais c'est elle qui me classe encore toutes les factures, c'est tout, au niveau de l'exploitation et tout ça. Sinon, si elle vient... Si, on a un bureau au niveau du GAEC, là, c'est elle qui fait le ménage ou tout ça, ou... Si, si, on peut dire qu'elle nous donne un sacré coup de main, quand on est... en chantier d'ensilage tout ça, le repas, c'est elle qui fait ça. Donc... C'est que nos femmes, elles travaillent à l'extérieur. Donc... voilà. (**Patrick**)

Le travail qui prend cette appellation administrative, disions-nous, témoigne d'une plus grande importance des enjeux financiers et de gestion des exploitations agricoles, ainsi que d'un contrôle des manières de faire (contrôles sanitaires et vétérinaires, de la qualité des productions, installations spécifiques) et des effets de l'agriculture sur l'environnement – c'est-à-dire ses externalités, dans le vocabulaire économique. Ceci pose encore la question de l'autonomie des agriculteurs dans leur travail. Parce qu'ils produisent de l'alimentation et que leur activité a des effets sur les environnements voisins, le travail des agriculteurs revêt une importance qui dépasse le groupe professionnel et est tout de même nettement contrôlé – au travers de leurs relations commerciales et des institutions publiques, malgré leur indépendance – et sujet à des jugements sociaux<sup>12</sup>.

---

10 En particulier par les mères, là encore parce que les pères préfèrent le travail manuel ou en extérieur. On retrouve encore ici une dimension genrée issue de l'organisation de l'unité domestique.

11 Nous reviendrons plus longuement sur le travail des membres de la famille dans le chapitre suivant.

12 ROULET Thomas et VALIORGUE Bertrand, « Malaise dans l'agriculture française », *op. cit.*

## L'intensité du travail, entre régularités et variations

Le travail agricole est aussi connu pour son coût en termes de temps. Si le travail agricole comporte son lot de tâches quotidiennes, une partie des journées de travail est dédiée à des travaux plus intermittents, épisodiques, tandis que les travaux saisonniers imposent des périodes de travail intensives. Les temporalités du travail agricole, et son intensité, oscillent entre régularités et irrégularités. Les journées sont généralement bien remplies, même s'il est possible dans une certaine mesure de modeler son emploi du temps. En contactant Luc par téléphone pour négocier un entretien avec lui, alors que je m'excusais de le déranger en plein travail, il me répondit : « Bah, tu sais, on a toujours du boulot ! Faut bien s'arrêter par moments ». Isabelle ne se met pas non plus la pression sur son temps du travail.

[La traite, c'est toute une organisation] matin et soir, ouais... C'est une contrainte quand même. Après, nous, on n'est pas... On n'est pas du tout exigeants sur les horaires de traite, hein. On n'est pas du tout exigeants. On essaie d'être à peu près aux mêmes heures... on commence qu'à huit heures le matin, mais par contre, le soir qu'à 18 heures, donc on finit tard le soir. On est plus du soir. Donc après, si un dimanche, on est parti, moi, ça va pas me gêner, ça ne va pas nous gêner, de rester à la soirée, et de revenir qu'à 19h30. On ne va pas rentrer comme certains : "C'est 16 heures, c'est 16 heures."... Les vaches, elles en disent pas plus que ça, et ça se passe bien. J pense qu'il faut... enfin, nous on est partis là-dessus. Notre travail, c'est une chose, mais la vie de famille c'est, encore plus important. Enfin, ce sera la priorité, toujours. Donc, le week-end, on lève le pied le dimanche. Le dimanche on fait essentiellement le travail d'astreinte, le matin, et puis le dimanche après-midi, mais qu'on ait rien de plus. (*vers Louis* :) Bon, bah, le dimanche, vous avez bossé un petit peu parce que vous aviez envie, mais sinon, on se promène... **(Isabelle)**

Le travail d'élevage nécessite une attention quotidienne : il faut tous les jours donner les aliments, entretenir les lieux de vie, prodiguer des soins<sup>13</sup>, observer le troupeau ou encore récolter la production des animaux. Ce travail d'astreinte est une routine quotidienne, chronophage et étalée sur la journée. L'amplitude horaire du travail dans les élevages est généralement large. Mais certains élevages sont beaucoup moins contraignants temporellement. Rappelons ici ce que disait Luc, éleveur laitier, à propos des élevages de volaille :

La volaille, c'est un très bon complément en termes de revenus. T'as pas trop de travail le week-end, contrairement au lait. Et puis... bah, ça fait du fumier pour les cultures. Donc, ça s'imbrique bien dans une exploitation, un hors-sol. Si tu veux, c'est peut-être la production,

---

13 Dans le vocabulaire agricole, le verbe « soigner » est souvent utilisé pour désigner ces trois actions (alimentation, lieux de vie, soins).

aujourd'hui, qui paye le plus par rapport au temps de travail. Que le lait, c'est... si tu commences à compter tes heures, tu vas te faire du mal. (**Luc**)

Si le travail agricole est régulier – du moins dans l'élevage –, ses temporalités sont bien évidemment marquées par des variations saisonnières, en particulier lors des périodes de travaux des champs, ou encore quand il faut préparer un poulailler ou une porcherie avant qu'ils accueillent de nouveaux animaux. Dans les périodes intenses, le travail régulier et quotidien se cumulant avec le travail saisonnier, le temps libre est alors rare. De même, parce que l'entraide concerne surtout les travaux de récolte – qui nécessitent plusieurs tracteurs et remorques –, ces moments saisonniers sont des périodes intenses en travail et en entraide.

C'est vrai, nous aussi c'est... quand c'est les ensilages, c'est vrai qu'il y a pas mal de boulot là, parce qu'il y a aussi pas mal de vèlages, il y a des veaux et tout ça. [...] C'est vrai que c'est des journées qui sont dures, parce qu'il faut décoller de bonne heure le matin. (**Jean**)

Le travail agricole est également affecté par des imprévus, qui avancent ou reportent tout ou partie de certains travaux, en particulier ceux d'extérieur. La météorologie affecte l'organisation du travail (on ne travaille pas les champs quand il pleut) et ses résultats (les récoltes). L'intensité du travail agricole et l'organisation quotidienne ne sont donc pas des invariants. Il est parfois assez difficile de prévoir le travail à l'avance. Le quotidien est aussi marqué par des petites urgences et des imprévus.

Nous, l'élevage, t'as toujours une merdouille un matin. En bovins, c'est la vache qui a sauté chez le voisin, faut refaire un bout de clôture... Nous, c'est un tuyau qu'est arraché par un cochon parce que c'est usurié comme y a pas. Bon bah, le dimanche matin on y va... (**Éric**)

Luc : Tiens, Laurent... que tu connais peut-être, il élève des Charolaises. Il fait des vèlages groupés [à certaines périodes de l'année]. (*un temps*) Un jour de Noël, il a eu sept vèlages ! Il a jamais été à Noël. (*rires partagés*)

Florence : Il a jamais pu aller à Noël chez ses parents. Et ses parents, ils habitent à trois kilomètres de chez lui, hein !

Luc : Il a dit : "Non, mais j'ai pas vu le jour... Pas vu le jour..."

Les temporalités du travail agricole se confondent aussi avec d'autres temporalités, notamment celles de la famille. Voici la journée-type de Delphine :

Delphine : Alors... on se lève à six heures... six heures et demie. Enfin, le réveil sonne à 6h30. À sept heures, après le déjeuner, on monte en porcherie. Donc moi je fais le boulot pendant... une heure, donc... en gros, je soigne les maternités. Elles sont soignées à la main. Donc... parce que à huit heures pile, faut que je sois là pour lever les filles, les faire déjeuner et... pour qu'elles soient à l'école à neuf heures. Éric lui, pendant ce temps-là, il continue le boulot. Entre deux, je dépose la plus petite [chez la nourrice]... enfin, après l'école, je la dépose. Je reviens à 9h15, je remonte là-haut [en porcherie] jusqu'à... jusqu'à, allez, 12h30. Éric... soit il est en élevage, soit il est sorti pour les cultures, tout dépend de la saison. Après, on mange à 13 heures. Donc moi entre 12h30 et 13 heures, souvent... c'est là que je vais... je cuisine. (*un temps*) Et vers 13 heures à 14 heures, on remonte à nos occupations, en fait... Donc moi jusqu'à... jusqu'à 16h30, parce que je m'arrête chercher mes filles... je m'arrête, je vais chercher mes filles, et je remonte après en porcherie à... de 17 heures à 18h30, pour faire le travail quotidien. Sachant que j'étais en porcherie de 14 heures à... à 16h30, pour... pour faire... ce qu'il y aurait à faire. Après, tout dépend de la semaine où... je suis, quoi. Et puis sinon, ça m'arrive que je reste là, à la maison, à laver un peu de linge... et faire des papiers. Pendant ce temps-là, Éric passe l'après-midi aux champs ou en porcherie. Après, il y a beaucoup de réparations ou d'entretien à faire dans une porcherie. Donc... l'hiver c'est plus destiné à ça et puis... l'été je le vois pas beaucoup en porcherie... enfin... arrivé avril-mai, je le vois moins en porcherie. (*un temps*) Et du coup, pour moi, la journée se termine vers 18h30, parce qu'après, de toute façon, il faut que j'aille chercher la petite chez la nourrice...

Enquêteur : Après, c'est que les tâches domestiques ou ménagères ?

Delphine : Ouais, voilà. (*réfléchit*) Les leçons. Les leçons des enfants... et puis après... mon mari lui, il va rentrer vers 19h30... 20 heures, comme il peut arriver à 18h30 aussi, quoi. L'hiver, bah... l'hiver ouais, il va rentrer vers 18h30. Après nous, encore, ce qui est bien c'est que c'est vachement... C'est fixe. La semaine prochaine, je sais que lundi, mardi et mercredi on donne un bon coup de collier, mais jeudi et vendredi ça va être plus souple. Et si ça se trouve, moi, de 14 heures à 16 heures, je rentrerai pas en élevage quoi. Je pourrai m'occuper de ma maison, ou voir de mes espaces verts, enfin... (*un temps*) Après, la semaine mise-bas, bah c'est mercredi, jeudi et vendredi, et la semaine sevrage... la semaine sevrage ce serait plus... lundi, mercredi, jeudi, quoi. Donc c'est... Bon, il y a toujours quelque chose à faire, mais... vraiment, il y a ces journées-là, par semaine, ou c'est vraiment... bien rempli, ouais.

La description de son emploi du temps par Delphine montre un mélange de deux temporalités : celle de l'élevage – auquel elle participe comme conjointe-collaboratrice, donc un statut de travailleur secondaire –, et celle de la vie domestique – où elle est la principale active. Ne s'occupant pas des travaux des champs, son emploi du temps n'est pas bouleversé aux moments où il faut préparer les sols, semer, entretenir les cultures et récolter. De plus, les élevages de porcs – et plus largement les élevages hors-sol – ayant été élaborés sur un modèle industriel, le rythme de

l'élevage (naissances ou arrivée des animaux sur le lieu d'élevage, étapes de la vie de l'animal, départ de l'animal) et relativement contrôlé et prévisible à l'avance<sup>14</sup>. Néanmoins, si elle fait partie de l'exploitation porcine comme travailleuse à part entière, et qu'elle a effectuée une formation complète d'éleveuse porcine (jusqu'au CS porcs), elle occupe une position statutaire hiérarchiquement inférieure à celle d'Éric son conjoint. Sa situation est confuse entre sa spécialisation et son investissement professionnels et le travail domestique.

De son côté, Patrick doit gérer son travail du matin, avec la traite des vaches et les soins au troupeau, son frère s'occupant d'abord de l'élevage de porcs. En dehors des périodes de grands travaux, son emploi du temps est déjà assez chargé et il doit commencer la journée très tôt et aussi s'occuper de sa fille le matin.

Patrick : 5h30-8h, c'est la traite.

Enquêteur : 5h30, le matin ?

Patrick : Eh ben, c'est... (*petit rire*) c'est le week-end ça, parce que... je décolle plus tôt la semaine... parce que je m'occupe de ma fille le matin, donc... Avant, chez la nourrice, ça allait, mais maintenant c'est... bah... à huit heures, huit heures moins le quart faut que je sois à la maison, le matin, pour la préparer pour partir à 8h30 à l'école. Donc moi je me lève tous les... c'est 4h45 tous les jours, que j'me lève. Voilà. Donc... huit heures, huit heures moins le quart, la fin de traite... Après bah... 8h-9h, je suis avec ma fille... Après, je soigne les animaux... jusqu'à 10 heures. Après, en hiver, c'est... on fait de l'entretien, des papiers, ou des formations, tout ça... (*un temps*) Et puis, sinon... pour le soir on commence à, allez... à quatre heures... à 16h30, pour essayer d'être à 19h30 à la maison. (*un temps*)

Enquêteur : Tu prends des vacances régulièrement, ou des pauses ?

Patrick : Alors... moi je suis en GAEC avec mon frère. Après, c'est un peu... On... on n'a pas de week-end un sur deux, nous... voilà. Si on a besoin d'un week-end ou d'un truc comme ça, on... voilà. Mais on n'a pas un planning. Nous on aime bien, entre guillemets, le week-end où on fait le... le strict minimum. C'est parce que nos femmes travaillent à l'extérieur... Quand il y a pas les travaux des champs et les grosses périodes... allez, le samedi à partir de 10 heures le matin jusqu'à, allez... 16h30 le soir... et pareil le dimanche matin, faire le boulot le plus vite possible et puis... avoir le reste de la journée. Si on est tout seul, j'veux pas dire que c'est la journée mais... pas loin. C'est costaud... Donc on a toujours fait ça.

Toutes ces contraintes temporelles empiètent sur le temps que l'on peut consacrer à autre chose ou au temps pour soi (loisirs ou vacances) ou pour les autres. Pour ce faire, il faut souvent « forcer » les temporalités, malgré la charge de travail et son emprise sur le temps. Dans ces

---

14 Sur la transformation des élevages porcins, voir : NICOURT Christian, « La transformation de l'éleveur de porcs en entrepreneur », *Être agriculteur aujourd'hui*, op. cit., p. 111-152.



temporalités du travail, il semble aussi difficile de libérer du temps pour travailler avec les autres. Il est évidemment très difficile de rendre des coups de main dans des configurations temporelles où l'on est très occupé par son travail. La question du temps à accorder aux autres – ou du contre-don – est déterminante dans les relations d'entraide, elle précède même la négociation des modalités de l'entraide, car il est question de la possibilité même de s'entraider. Quand bien même le temps libéré pour aider son voisin n'est jamais calculé précisément (au mieux, à la journée voire à la demi-journée), il s'agit d'un bien très précieux qu'on évite de gâcher.

Et encore, l'ensilage... Là, ça se passe bien, mais... ça devient compliqué aussi... Parce que, les années comme l'année dernière : très bien, parce que... ça c'est super bien passé dans de très bonnes conditions. Mais l'année 2012... galère. Il a fallu je sais plus combien... Sur quatre jours et pour ensiler très peu. On a dérangé quand même, les agriculteurs, sur quatre jours. Et ils étaient là, ils attendaient, donc... pendant ce temps-là, ils travaillaient pas chez eux non plus, quoi. Donc, ça gêne un petit peu quelque part, quoi. (*un temps*) Je trouve ça dommage parce que c'est une bonne ambiance, cette entraide-là... (**Isabelle**)

## **Faire le travail**

Le travail agricole est aussi connu pour sa dureté physique. En particulier dans les élevages, notamment à cause du nombre d'opérations différentes à effectuer, de l'utilisation de machines et de la manipulation des animaux. C'est d'ailleurs dans les élevages bovins que les accidents de travail sont les plus fréquents<sup>15</sup>. Entre 2009 et 2013, chez les chefs d'exploitation agricole, plus de 40 % des accidents mortels ont concerné des éleveurs bovins, un tiers des accidents mortels étaient dus à l'utilisation des machines<sup>16</sup>. Les éleveurs sont exposés principalement à des accidents concernant la manipulation des animaux et l'utilisation des machines, mais sont aussi exposés à des troubles cardio-vasculaires. Le travail d'élevage est aussi psychologiquement engageant, car les pressions sur le travail et les injonctions économicistes ne prennent pas en compte l'économie affective entre l'éleveur et ses animaux<sup>17</sup>, qui occupent – en termes objectivants – la fonction de moyens de production.

Au-delà de ces chiffres, on peut aussi se demander dans quelle mesure les agriculteurs ne déclarent pas leurs blessures ou leurs accidents au travail. Car la dureté du travail agricole est quelque chose de bien connu, qui est d'ailleurs symboliquement et silencieusement valorisé dans le

---

15 « Bilan des conditions de travail 2017 », Ministère du Travail, 2018, p. 161.

16 « Bilan des conditions de travail 2014 », Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, 2015, p. 195.

17 SALMONA Michèle et DE VRIES H., « Pour une psychologie du travail agricole : résultats d'une étude psychologique de l'éleveur ovin et applications pédagogiques », *Économie rurale*, n° 101, 1974, p. 43-50.

groupe professionnel et vers son extérieur, et est parfois aussi une source de fierté pour les agriculteurs. Il est très courant que les agriculteurs ne se plaignent pas de leurs conditions de travail – ou du moins s’en plaindre très peu – et ne pas évoquer cette dureté qui paraît « normale ». Normal prend ici deux sens : d’une part, le travail agricole implique lui-même l’usage de la force physique et met le corps à l’épreuve ; d’autre part, l’effort et la douleur physique sont admises comme faisant partie intégrante du métier, et leur apprentissage fait partie de la socialisation au métier<sup>18</sup>. Ce rapport au corps évolue en fonction de l’âge et de la situation dans la trajectoire professionnelle. Les participants à l’enquête ayant dans les quarante ans, et étant donc à un moment décisif de leur carrière agricole – à mi-chemin entre l’installation et la retraite –, nous leur avons posé la question de leurs projets. Leur restant une vingtaine d’années à travailler, ils s’apprêtent à définir et à réaliser leurs derniers grands investissements et grandes décisions, ils sont aussi arrivés au stade où leur corps est expérimenté et vieillissant<sup>19</sup>.

Puis on va vieillir, donc faut peut-être se calmer aussi... Non, non, on a assez de boulot. (*un temps*) Non, non, maintenant, [le projet] ce serait de mettre ça au top, et puis d’être en roulettes quoi. (*un temps*) Est-ce qu’on peut être en roulettes, je sais pas, mais... Faut penser à... prendre des vacances, un peu plus... (*un temps*) Peut-être pas des vacances mais... être plus cool. (*un temps*) Peut-être qu’un jour, on aura deux salariés et on sera plus cool. [Parce] Que quand t’attrapes 55 ans, être agriculteur... bobo là, les genoux, les machins, les hanches... t’as du plastique partout... (**Luc**)

Dans une exploitation plusieurs phases. Tu as une phase où tu t’installes, t’es jeune... tu comptes pas tes heures... tu travailles. Donc c’est la phase d’accroissement en fait, de... de développement de l’activité. Après, une phase où... bah tu te poses un petit peu, t’arrives en mode croisière. Eh ben je pense qu’il y aura la phase, vers 50 ans, où tu commences à penser à la transmission et tu es un petit peu plus fatigué aussi. Enfin, quand tu te lèves à 6h30 tous les matins... pendant toute ta vie... j’pense qu’à 50 ans... mais je sais pas si on aura le même rythme, enfin, si on pourra tenir le rythme qu’on a aujourd’hui à 60 ans. Parce que je pense que là, notre retraite, ce sera qu’à 60... 63, 64, 65... Je sais pas si on pourra tenir ce rythme-là. Et même, je vois bien, mon père qu’avait, enfin, qui était en individuel avant de transmettre en GAEC, il a toujours dit : “En fait, le fait de se mettre en GAEC, ça... bon, certes, c’est un... un nouveau challenge, et puis... et puis c’est du travail le fait de... de l’accroissement, du développement [de l’exploitation agricole]...” Mais il dit : “Ça m’a permis aussi de me décharger de trucs, physiquement, qui étaient durs.” Il dit : “Physiquement, c’était peut-être moins dur que si j’étais resté tout seul quoi.” (**Antoine**)

---

18 Le rapport au corps et la place de l’usure du corps des agriculteurs au travail est semblable à celui des artisans, avec lesquels il est possible de faire des comparaisons. Voir à ce propos : CRASSET Olivier, « Construction et usure du corps au travail chez les artisans », in. CÉLERIER Sylvie (dir.), *Le travail indépendant. Statut, activités et santé*, Liaisons sociales, 2014, p. 201-223 ; [en ligne] HAL, <hal-02010978>.

19 *Ibid.*

Pour se séparer de la surcharge de travail et de la difficulté d'effectuer certaines tâches seul, certains agriculteurs n'hésitent pas à sous-traiter certains travaux. Le recours au travail externe est d'ailleurs plus fréquent à mesure que les agriculteurs sont moins nombreux<sup>20</sup>.

Un autre dimension du travail qui n'est pas toujours prise en compte est sa complexité. Le fait de travailler seul empêche de réaliser certaines tâches efficacement et augmente parfois le temps nécessaire à leur accomplissement. Mais la complexité du travail désigne surtout la question des compétences nécessaires pour utiliser tel ou tel outil. L'évolution de certains outillages pose parfois des problèmes à celui qui n'en maîtrise pas toutes les subtilités.

Ouais, oui. Toute façon, on en causait... à la réunion de la CUMA cette semaine. Là, ils sont en train de parler de changer la tonne à lisier, parce qu'il y a de nouvelles normes qui arrivent... Ils se posent la question de savoir s'ils vont continuer l'activité [tonne à lisier], parce que si ils achètent une nouvelle tonne, ça va être trop sophistiqué, et il y a un gars sur deux qu'est pas capable de s'en servir. Parce que... Là c'est le problème, c'est que c'est un outil que tu te sers une fois, deux fois dans l'année. Donc... t'as beau être pas plus con que la moyenne, mais y en a qui vont s'en servir très peu, ils vont arriver devant... il va falloir une demi-journée pour s'habituer donc... ils vont prendre le téléphone, ils vont appeler l'entreprise, c'est terminé. C'est... Et on a des outils aujourd'hui... ça devient... C'est des usines à gaz. C'est trop sophistiqué aujourd'hui. (*souffle*) Faut mettre des capteurs partout... J'veux bien mais... Il y a des matériels aujourd'hui, tu poses le tracteur dans le champ, tu règles l'ordinateur, tu fais plus rien. Ça se règle tout seul. (**Éric**)

À une autre époque, l'arrivée de l'informatique dans l'agriculture avait aussi révélé des mécanismes de sélection de la population agricole et d'imposition de pratiques et de conceptions techniciennes<sup>21</sup>, d'un côté par l'adaptation à l'outil informatique, de l'autre par les calculs de rentabilité permis par l'instrument.

Après les lois d'orientation des années soixante, ayant sélectionné les "exploitations professionnelles", d'autres clivages ont été instaurés par les prescriptions du travail. C'est ainsi que l'usage des outils de gestion constitue une nouvelle étape de la normalisation du travail agricole. Après le cadrage des contours du métier par les politiques publiques, ces outils façonnent le cœur du métier : les manières de travailler. Ces outils suscitent en effet une quête de performance en instaurant la comparaison des résultats techniques et économiques des pairs. Ils construisent une appréciation du travail de l'exploitation à partir de ses indicateurs chiffrés. Ils induisent une focalisation du travail sur ces repères et une normalisation des pratiques<sup>22</sup>.

20 « En 2016, des exploitations moins nombreuses mais plus grandes – Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2016 », *Agreste Primeur*, n° 350, juin 2018, p. 3. Nous reparlerons de la sous-traitance des travaux agricoles dans le chapitre 4.

21 Voir : Association Bernard Lambert, *Quelle modernité pour les travailleurs et les paysans du monde ?*, actes du colloque de Saint-Herblain (44) des 21 et 22 septembre 1985.

22 NICOURT Christian, *Être agriculteur aujourd'hui*, op. cit., p. 150-151.

Ici se pose la question du contrôle des résultats du travail des agriculteurs. Les outils mis en place par les centres de gestion comptable, par les organismes de contrôle de la qualité des productions ou par les prestataires en conseil cherchent à proposer une compréhension globale de l'exploitation agricole, sous ses traits économiques et sanitaires. Ces outils de gestion permettent ainsi de contrôler la qualité des productions, mais aussi de comparer les fermes, de les mettre en compétition, et contribuent à dessiner les traits d'une élite professionnelle.

C'est pour ça qu'il y a beaucoup moins de gens à vouloir faire du lait, parce que... ça reste quand même compliqué. T'as des contraintes de vêlages... la qualité du lait... t'en as plein, si tu laisses aller, tu pars en cellules<sup>23</sup>, tu finis par ne plus être collecté. Quand la laiterie elle dit : "Monsieur, on arrête..." Pourtant, quand t'arrêtes, c'est vraiment que t'as été dans le rouge un moment... Eh puis ta paye de lait elle baisse [avec la qualité du lait]. (Luc)

### *L'entraide habituelle*

#### **Les raisons de l'entraide**

Quelques enquêtés rappellent que l'entraide « d'autrefois » pouvait concerner n'importe quel type de travail. Les agriculteurs étant alors plus nombreux dans les campagnes, et les conditions de vie et de travail étant alors plus difficiles qu'aujourd'hui, la solidarité pouvait se manifester plus régulièrement. L'entraide semblait être une pratique de réciprocité assez fréquente, reposant sur la proximité géographique des entraidants et sur un esprit de solidarité entre eux, ce qui expliquait son caractère spontané et « naturel »<sup>24</sup>. Cette comparaison – plutôt facile – entre l'avant et le maintenant, sert implicitement à souligner l'importance des transformations de l'agriculture, qui ont rendu l'entraide moins fréquente et moins nécessaire au quotidien. Ce sont surtout les travaux de récolte d'été, moisson des céréales et ensilage du maïs ou de l'herbe, qui sont sujets à l'entraide, car il y a besoin de plusieurs personnes pour conduire des remorques et transporter les récoltes. Chez nos enquêtés, l'entraide concerne essentiellement ces travaux, les entraidants utilisent alors généralement leur propre tracteur pour aider leurs voisins. La simplification du travail par les évolutions techniques, allégeant les contraintes et diminuant les besoins en main-d'œuvre tout en augmentant la productivité, s'est traduite par une perte de *lieux* d'entraide, des moments et des

---

23 La quantité de « cellules » – c'est-à-dire de leucocytes, de globules blancs – est comptabilisée dans les analyses laitières. Un fort « taux » de cellules indique généralement qu'une vache est infectée par une maladie ou par un manque d'hygiène.

24 BARTHÉLÉMY DE SAIZIEU Tiphaine, « Les formes actuelles de l'entraide agricole dans une commune de Basse-Bretagne », *op. cit.*, p. 363-364.

espaces durant lesquels l'entraide existe et s'exprime. Christian Nicourt écrit, à propos d'une enquête auprès d'éleveurs de porcs des Côtes-du-Nord dans les années 1980, que

la restriction des collectifs de travail apparaît fortement corrélée à l'abandon des travaux de culture. Par ailleurs, leur mécanisation a considérablement réduit les exigences de main-d'œuvre. C'est notamment ce que constatent les agriculteurs qui ne sont pas totalement spécialisés dans l'élevage porcin. Pour eux, l'isolement dans le travail s'inscrit en contrepoint de tels travaux qui nourrissent des compétences et des solidarités, autant que le plaisir d'être ensemble au travail<sup>25</sup>.

L'entraide chez les éleveurs de l'Ouest aujourd'hui semble se réduire à quelques relations personnelles – avec des voisins amis sur qui on peut compter en cas de besoin ou d'urgence –, aux travaux de récolte et à la participation à des groupes d'entraide formalisée. L'autre entraide très répandue concerne l'accès au matériel agricole, avec l'adhésion à une CUMA<sup>26</sup>. Toutefois, pour les agriculteurs rencontrés, l'adhésion à une CUMA n'est pas forcément considéré comme de l'entraide, bien que le mouvement s'associe à l'entraide<sup>27</sup> et qu'il est souvent considéré comme tel. Les enquêtés insistent sur une définition de l'entraide comme échange de travail, de coups de main, et non pas un partage économique du matériel, ce qui témoigne d'un nouvel ordre des besoins. Cet enjeu de définition révèle l'importance qu'a en particulier le travail, comparé aux autres solidarités possibles. C'est que le travail humain est le facteur déterminant des interdépendances – donc des configurations – car il ne peut être remplacé par des machines que dans une certaine mesure. Durant l'entretien avec Isabelle, un dialogue est apparu subitement à ce propos avec son fils. Lors d'un moment court et confus, Isabelle et Louis échangent leurs conceptions et leurs arguments sur ce qui fait entraide :

- Enquêteur : Je sais plus si je vous ai demandé, si vous avez l'impression qu'il y a moins d'entraide, autour...
- Isabelle : Ouais. Oui, oui. À part l'ensilage... Je pense qu'il y a moins d'entraide. Si, si, il y a moins d'entraide. Enfin, moi, je le ressens comme ça.
- Louis : Plus (davantage) de CUMA.
- Isabelle : Plus de... (*vers Louis, début du dialogue* :) Oui, mais la CUMA, c'est pas de l'entraide.
- Louis : Oui, mais... la CUMA remplace un peu l'entraide. La CUMA c'est s'équiper plus et du coup l'entraide est moins de l'entraide.
- Isabelle : Oui. Mais la CUMA ça ne remplace pas la... ça remplace pas la main-d'œuvre.
- Louis : Ça remplace pas la main-d'œuvre, mais c'est un gain de temps.

---

25 NICOURT Christian, *Être agriculteur aujourd'hui*, op. cit., p. 118.

26 Voir « L'équipement et ses coûts », dans le chapitre 1.

27 D'ailleurs, la revue du mouvement CUMA et de ses composantes régionales ou départementales s'appelle *Entraid'*.

Isabelle : Parce que, la CUMA, c'est un gain de temps...

Louis : Au niveau du matériel.

Isabelle : ... au niveau matériel.

Louis : Par exemple, dans le champ, au lieu de passer en trois-mètres [de large], tu vas passer en cinq-mètres...

Isabelle : Ouais, mais là, c'est plus un gain de temps au niveau travail. Mais entraide... C'est pas de l'entraide.

Louis : Non, non... Mais ça l'a remplacé. (*un temps*)

Isabelle : Bah, je suis pas sûr... (*un temps*) Ça a remplacé parce que... bah maintenant, tu prends d'autres initiatives... oui, au lieu de prendre quelqu'un à t'aider, pour faire un travail, tu vas chercher le matériel...

Louis : Tu gagnes du temps...

Isabelle : ...mais comme [avec] le matériel, on n'est pas plus de main-d'œuvre... Bah... Papa, quand il est tout seul avec moi la semaine, on va pas aller chercher du matériel...

Louis : Non, mais... Tu as du plus gros matériel quand même qui permet...

Isabelle : Oui, mais...

Louis : Comme nous on s'est équipé plus, par exemple.

Isabelle : Oui, bah on s'équipe.

Louis : Ouais, bah les CUMA c'est la même chose.

Isabelle : Oui, on s'équipe, mais c'est pas... Bah, [ce n'est] plus l'entraide comme il y avait avant.

Louis : Ah bah non, c'est pas de l'entraide.

Isabelle : C'est s'équiper, pour...

Louis : C'est ce qui a... C'est ce qui a remplacé l'entraide. (*un temps*)

Isabelle : Si tu veux, mais moi, j'pense pas. (*fin du dialogue*) (*un temps*)

Enquêteur : Les gens participent plus aux CUMA et ont plus de copropriétés, de liens comme ça ?...

Isabelle : Oui, ouais...

Enquêteur : ...Mais moins sur le travail.

Isabelle : Ouais, moins d'entraide sur le travail.

Ainsi, pour Isabelle, la CUMA n'est pas de l'entraide dans la mesure où elle ne ressent pas de *besoin* de mécanisation du travail, mais des paires de bras, tandis que Louis considère la CUMA comme de l'entraide parce qu'elle est un instrument *collectif*<sup>28</sup>.

28 Nous pouvons étayer davantage cette explication :

Cet extrait d'entretien, assez confus en apparence, exprime plusieurs choses. Dans ce dialogue, Isabelle et Louis sont d'accord sur deux constats (3) : il y a moins d'entraide, et à l'inverse davantage de participation aux CUMA ou aux groupes d'agriculteurs ; les outils agricoles actuels permettent d'être plus efficaces, les CUMA permettant d'accéder à ces outils, les CUMA permettent donc d'être plus efficaces – en dehors des autres avantages que l'on pourrait leur trouver. À cela s'ajoutent deux désaccords. Le premier désaccord (1) (découlant du second) provoquant le débat est : les CUMA sont-elles de l'entraide ? Ou alors – pour reprendre la formulation de Louis – : les CUMA remplacent-elles l'entraide ? Le second désaccord (2) concerne l'équivalence entre l'échange de travail humain et le partage de matériel en commun : les machines valent-elles le travail humain ? Peut-on se contenter de la mécanisation pour faire le travail ?

Le problème qui se discute dans cet extrait d'entretien peut se résumer ainsi : si les machines agricoles sont efficaces (3), valent-elles le travail humain (2) et est-ce alors de l'entraide (1) ? En somme, ce qui est au centre de cet extrait d'entretien, c'est une question de définition de l'*objet* de l'entraide. Pour Isabelle, le travail humain n'est

## Groupes d'entraide et agriculture de groupe

L'entraide se pratique donc au sein de groupes d'agriculteurs et d'agricultrices qui décident d'accomplir ensemble certains travaux ou contribuent à un outil collectif et partagé. Ces groupes peuvent être informels ou formels et dans les deux cas, reposent sur des types de relations différents. Dans le premier cas, il s'agit d'une entraide qui n'existe pas « officiellement » dans la mesure où aucun document n'approuve ou est nécessaire à son existence. En France, l'entraide agricole est reconnue par une simple définition juridique<sup>29</sup>, qui sert à régler les éventuelles questions de responsabilité et d'assurance. Ces groupes rassemblent des personnes qui se connaissent personnellement et qui se sont entendues pour se porter assistance mutuellement. Ces relations de travail se calquent généralement sur des relations de voisinage, sur des réseaux amicaux et réunissent dans une moindre mesure des membres d'une même famille. À première vue, cette entraide semble donc avoir une finalité purement pratique (accomplir une tâche, acheter du matériel peu utilisé à plusieurs), et fédérer des personnes sur des critères géographiques et affinitaires<sup>30</sup>. Dans cette entraide « classique », les relations sont inscrites dans les principes de réciprocité<sup>31</sup>. Les dons en travail – car il s'agit souvent d'une transaction en travail – et retours de don sont comptés de manière imprécise, souvent à la journée, et engagent une relation qui dépasse souvent le travail en lui-même. Par sa relative imprécision, sa faible structuration et sa composante affective, c'est une relation qui évacue l'intérêt économique. Les groupes informels sont d'autant plus forts, parce que affinitaires et basés sur des ressemblances, qu'ils réunissent généralement des personnes qui partagent aussi des manières de faire. Les « équipes » d'entraide sont ainsi non seulement des groupes de travail, mais aussi des groupes de conception du travail et des manières de travailler. Ce sont des groupes très peu hiérarchisés d'agriculteurs coactifs, où les membres s'influencent et travaillent mutuellement, qui servent d'instances de production de normes<sup>32</sup>. Car contrairement aux

---

pas remplaçable, il est au fondement même de l'entraide. Pour Louis, le travail humain est certes indispensable, mais l'efficacité technique est intéressante et les CUMA peuvent donc légitimement être considérées comme de l'entraide. Or, si l'on peut considérer facilement que l'entraide est avant tout un échange de travail (de « main-d'œuvre »), on pourrait également opposer, à l'instar d'Isabelle, que l'entraide peut concerner n'importe quelle dimension du travail agricole en général. Aussi les CUMA sont-elles considérées, à certains endroits, autant comme des outils d'entraide que comme des outils de mécanisation par le collectif. Au fond, ce qu'expriment Isabelle et Louis, c'est une divergence entre d'un côté l'intérêt porté à la *satisfaction d'un besoin* d'une exploitation agricole, et de l'autre la *dimension collective* de l'action d'entraide ou de l'objet.

29 Code rural, articles L.325-1 à L.325-3. L'article L.325-1 dit : « L'entraide est réalisée entre agriculteurs par des échanges de services en travail et en moyens d'exploitation [...]. Elle peut être occasionnelle, temporaire ou intervenir d'une manière régulière. L'entraide est un contrat à titre gratuit [...]. »

30 BARTHÉLÉMY DE SAIZIEU Tiphaine, « Les formes actuelles de l'entraide agricole dans une commune de Basse-Bretagne », *op. cit.*, p. 370.

31 SABOURIN Éric, « L'entraide rurale, entre échange et réciprocité », *op. cit.*

32 DARRÉ Jean-Pierre, *La parole et la technique*, *op. cit.*, p. 29-40. Pour reprendre les mots de l'auteur : « *Le groupe professionnel local, défini comme coactif*, c'est-à-dire coactif au moins dans le domaine de la production des

pré-conçus mendrassiens, ce sont les réseaux d'agriculteurs et non les « leaders » agricoles, selon le principe-schéma de la « tache d'huile », qui produisent les normes et provoquent la diffusion massive de techniques<sup>33</sup>. Ces réseaux où les hiérarchies sont absentes ou quasi-absentes servent de support aux relations de réciprocité. Par là, ces réseaux rappellent que la pratique de l'entraide n'est pas automatique et dépend des cadres de sa pratique. Les relations de partage sont conditionnées par les modes de régulation économiques et sociaux, donc par les institutions ou les formes d'institutions qui sont concernées par ces relations et qui les encadrent<sup>34</sup>.

Autre cas, les entraides formalisées – c'est-à-dire ayant une existence juridique ou administrative –, sont généralement réunies sous l'appellation d'« agriculture de groupe »<sup>35</sup>. Ces formes reposent sur d'autres types de relations, moins affinitaires et répondant davantage à des critères de rationalité économique. Dans la mesure où les GAEC de nos enquêtés sont familiaux, nous ne pourrions parler que des CUMA.

Les CUMA reposent sur un calcul du temps, de la quantité de travail et de l'utilisation des machines. Cette comptabilisation exige donc une objectivation du travail et des échanges. Les échanges se font « donnant-donnant » et l'entraide tend à devenir un service. Même si les relations entre les participants à ce partage ne ressemblent pas – en apparence – à des relations mercantiles, et que des relations de réciprocité se maintiennent au sein des CUMA, les cadres institutionnels des échanges<sup>36</sup> leur imposent une forme calculée. Dès leur création, les CUMA insistent pourtant sur une définition solidaire de leur raison d'être : ce sont des outils collectifs qui s'opposent au salut individuel et à la concurrence, et qui se revendiquent en fusion avec les valeurs associées à l'entraide<sup>37</sup>. Toutefois, adhérer à une CUMA, ce n'est pas forcément adhérer à des valeurs, car les CUMA sont d'abord un moyen, un outil de mécanisation. Il est tout à fait possible d'être adhérent

---

normes, répond nécessairement aux deux conditions suivantes :

– ses membres accomplissent dans leur travail les mêmes tâches ou des tâches semblables, dans un même système technique

– et ils sont en interactions fréquentes, par sous groupes (actualisations). » (*Ibid.*, p. 29, c'est l'auteur qui souligne).

33 DARRÉ Jean-Pierre, LE GUEN Roger et LEMERY Bruno, « Changement technique et structure professionnelle locale en agriculture », *Économie rurale*, n° 192-193, 1989, p. 115-122.

34 « This should help to explain why in the economic sphere interpersonal behavior so often fails to have the expected societal effects in the absence of definite institutional preconditions. Only in a symmetrically organized environment will reciprocative behavior result in economic institutions of any importance; only where allocative centers have been set up can individual acts of sharing produce a redistributive economy; and only in the presence of a system of price-making markets will exchange acts of individuals result in fluctuating prices that integrate the economy. Otherwise such acts of barter will remain ineffective and therefore tend not to occur. Should they nevertheless happen, in a random fashion, a violent emotional reaction would set in, as against acts of indecency or acts of treason, since trading behavior is never emotionally indifferent behavior and is not, therefore, tolerated by opinion outside of the approved channels. » (POLANYI Karl *et al.* (dir.), *Trade and Market in the Early Empires*, *op. cit.*, p. 252).

35 Cette expression désigne, au sens large, les formes collectives qui existent juridiquement et qui réunissent plusieurs agriculteurs. C'est une dénomination qui regroupe notamment les CUMA et les GAEC.

36 POLANYI Karl, « XIII. The Economy as Instituted Process », in. POLANYI Karl *et al.* (dir.), *Trade and Market in the Early Empires*, *op. cit.*, p. 243-270.

37 CARNET Jean-Pierre, *Que sont les CUMA ?*, *op. cit.*



simplement pour l'intérêt économique<sup>38</sup>. D'ailleurs, les CUMA ne sont pas uniformes, elles changent en fonction de leur composition et de ce que leurs membres décident d'en faire. Certaines fonctionnent comme un simple service tandis que d'autres sont dites « intégrales » – c'est-à-dire que les adhérents se partagent presque la totalité de leur matériel, mais elles sont rares. De même, dans la CUMA de Luc, l'engagement est très variable entre les adhérents : il y a un « noyau » actif et des adhérents qui ne font qu'utiliser le matériel. Pour autant, malgré le comptage de l'utilisation du matériel et les différents usages des CUMA, Luc adopte un point de vue relativiste et concilie les différents bons points :

T'en as, un moment, avoir son matériel c'était un peu... un gage de réussite en agricole, si tu veux. "Moi, j'ai le plus gros tracteur..." Y a encore des gens qui sont comme ça... Nous, dans notre coin, moins, parce que tu te rends compte quand même... peut-être parce que c'est parce qu'on a des terres pas faciles, s'tu veux... donc... on gagne peut-être, je sais pas, moins d'argent que les gens du nord de la Mayenne... Bah, t'as pas le choix. Tu te rends compte quand même que ça coûte moins cher [d'adhérer en CUMA]. Après c'est aussi convivial. Bon, il faut s'entendre, voilà, quand il y a des pannes, tout ça, faut accepter des fois le matériel arrêté... bon. (*un temps*) Ça se passe bien à la CUMA. Nous, notre CUMA, ça se passe bien. **(Luc)**

La plupart des enquêtés font partie de groupes techniques, c'est-à-dire des groupes où des agriculteurs discutent de leurs manières de travailler et de faire leur production – ce qui les distingue de beaucoup d'agriculteurs. Ces groupes sont organisés en partenariat avec un prestataire de conseil agricole. Les agriculteurs adhérents se réunissent quelques fois dans l'année pour parler de ce qu'ils ont essayé sur leur exploitation et échanger à ce propos, le but étant que chacun puisse améliorer ses performances et ses conditions de travail. Ces groupes sont donc une version formalisée des groupes coactifs qu'a pu décrire Jean-Pierre Darré<sup>39</sup>.

Par ce qu'au groupe culture, on est au moins une trentaine et... en groupe lait on est moins nombreux, on est une quinzaine. On se voit régulièrement. Et puis ça permet d'avancer, d'échanger sur autre chose, parce qu'on n'est pas parfait, on essaie toujours d'améliorer les techniques. **(Jean)**

Nous, on est sur un groupe lait et un groupe cultures... il y a une boîte différente pour chacun... Donc le groupe cultures, nous... on est dedans depuis que je suis installé. On est

---

38 COCAUD Martine, « Un modèle de solidarité du monde agricole d'après-guerre : le mouvement des CUMA », *op. cit.*

39 DARRÉ Jean-Pierre, *La parole et la technique, op. cit.*, p. 29-40. Le groupe coactif agit dans la production des normes, et se caractérise d'un côté par une similarité du travail et des techniques des membres, et de l'autre par leurs interactions fréquentes (*Ibid.*, p. 29).

rentré... alors avant, c'était... un organisme de la Chambre d'Agriculture... qui a disparu avec une histoire de politique, enfin... on rentre dans la politique là... On est sur un organisme individuel aujourd'hui, donc c'est vraiment une prestation de conseils, et nous on trouve ça bien, parce que... on dissocie le... le produit et le conseil. Et eux, ils ont pas de marge à faire sur les produits. C'est vraiment : ils font leur marge sur le conseil et... Et nous, bon, on y va pour les coûts. Enfin, pour gagner en termes économiques, tout simplement, et aussi pour en discuter avec notre... notre conseiller de gestion. Eux, sans savoir qui est dans les groupes, rien que par rapport aux marges [économiques de chacun], ils arrivent à savoir qui y est, qui est adhérent du groupe ou pas. C'est là où c'est impressionnant, quoi. (*petit rire*) (*un temps*) Et le groupe lait, on y est allés un petit peu plus tard... parce qu'il s'est mis en place plus tard. Mais nous, vu la dimension... vu la dimension de [la production de] lait de l'exploitation, en gros, le lait nous, c'est 85 % de notre marge brute, donc c'est là où faut qu'on... qu'on soit bons, parce qu'on a pas le choix. Et le fait d'échanger sur des pratiques... Le groupe culture, enfin, la culture c'est un cycle court, c'est facile : en un an, on a fait le truc, on s'est trompé, on s'est trompé, un an après on recommence. Le lait, le cycle minimum, c'est... entre un élevage de génisses et un veau, enfin, c'est trois ans quoi. Donc... il faut essayer d'avoir les bons choix rapidement. Et puis le fait d'avoir un groupe mixte, assez... assez différent sur... sur, que ce soit les systèmes intensifs, extensifs, les races... ça permet de voir ce qui se fait ailleurs aussi. Et puis chacun a de bonnes idées à apporter, dans un groupe. Même si c'est bien, le groupe lait, c'est plus dur à mettre en place. Enfin, je trouve que c'est plus dur à mettre en place des... des échanges du fait de... de la diversité des choses, quoi. Donc dans le groupe lait, on a un gars qui est en bio... on a des gros qui sont super-intensifs, des gars en... des gens qui pensent que par l'agrandissement ou par le volume en UTH, des gens qui vont privilégier la... la marge économique importante, quoi, pas par le volume, mais par la qualité... Ouais, j pense qu'il y a plus de diversité. Parce qu'en fait, du blé, ça reste toujours du blé. Alors nous, dans le groupe céréales, donc c'est un... (*souffle*) On va dire que l'organisme de conseil... il est économique mais intensif à la fois. Donc celui qui est pas... qui veut pas faire des cultures... enfin, avec un peu de... qui ne veut pas les suivre comme il faut... ou qui ne cherche pas de rendement, eh ben en fait... il s'y retrouve pas. Il a pas intérêt à y aller, quoi. Il va avoir le conseil, mais ça va... C'est un conseil qui va lui coûter cher, sans qu'il le mette en place. (*un temps*) Enfin, c'est... c'est ce que j'en pense... Mais t'façon, tous ceux qui étaient plus ou moins... extensifs, dans le groupe cultures, aujourd'hui, ils sont sortis, quoi, en fait. Alors soit il y en a qui sont passés en bio et là, on parle plus de groupe cultures... Y en a d'autres qu'étaient plus ou moins extensifs qui ont arrêté... parce qu'ils s'y retrouvaient pas. (**Antoine**)

## **Des liens et des signes**

Les relations économiques entre agriculteurs se doublent, on l'a entraperçu, de relations sociales et symboliques. L'entraide n'est pas une relation impersonnelle et strictement pratique : elle relie des personnes entre elles dans un partage, mais elle est aussi un échange de sociabilités et de significations et de valeurs. L'entraide apparaît souvent comme une dimension productive, ou une dimension limitée au cadre strict du travail, en extension à une relation plus large. Par exemple – et en particulier –, on offre généralement le repas aux entraidants les jours de travaux. Ce don assez

banal va de soi, mais il est néanmoins très important, car il répond à des valeurs éthiques et sociales indissociables de la réciprocité.

Ces valeurs humaines ou éthiques sont mises en avant par les témoignages en termes de qualité des relations sociales. Elles sont ainsi à la fois le produit et le moteur des cycles de réciprocité. Elles correspondent également à un certain projet de société, selon que la priorité est accordée aux intérêts matériels individuels ou bien à la qualité des liens sociaux et au partage<sup>40</sup>.

Bah tu vois, quand t'ensiles ton maïs, t'es ben content que tes voisins viennent transporter le maïs par exemple. T'as... aujourd'hui, t'as des gens... ils font tout faire. Ils payent... (*un temps*) Je sais pas si ils payent plus cher ou moins cher que nous mais... bah nous on fait un repas d'ensilage. (**Luc**)

Très souvent, les entraidents ont des relations sociales régulières entre eux en dehors du travail. On se rencontre à l'occasion d'évènements locaux ou personnels, on se partage des repas, ou encore on s'invite mutuellement. Toutes ces actions créent les relations et le collectif, les affirment et les valorisent. Comme l'écrit Éric Sabourin :

Il y a bien obligation de rendre l'aide ou de participer aux travaux communs selon les principes identifiés par M. Mauss dans l'*Essai sur le don*. [...] En fait, le retour de l'entraide n'est pas obligatoire en termes contractuels ou dans l'absolu : il est attendu en termes de sociabilité et d'humanité. C'est l'une des différences entre l'échange et le principe de réciprocité. L'entraide est une relation symétrique, mais pas obligatoirement égalitaire : il existe une dévolution, mais sans comptage des prestations. On attend un retour du geste ou une participation aux travaux communs. Il peut [même] exister une concurrence entre les participants [...]<sup>41</sup>.

Un groupe peut avoir des significations fortes, parce que c'est un collectif, avec une proximité ou une pluri-proximité entre ses membres, où ont lieu des échanges de relations, de lieux matériels ou temporels, de dons ou encore de sociabilités. Les types de relations économiques ont des significations, mais surtout des objets variables, et ce qui est au centre d'une relation est déterminant dans la définition de la relation en elle-même.

---

40 SABOURIN Éric, « L'entraide rurale, entre échange et réciprocité », *op. cit.*, p. 211-212.

41 *Ibid.*, p. 202.

On utilise la valeur d'échange, mesurée par l'équivalent monnaie, pour les prestations d'échange et on a souvent recours à diverses formes d'équivalence matérielle ou symbolique dans le cas des relations régies par la réciprocité<sup>42</sup>.

Concernant les CUMA, Christian Nicourt souligne que « l'intensité des relations entre cumistes accroît leur distance sociale avec leurs voisins » et a créée dans les années 1960 et 1970 une vraie distinction entre les cumistes et les autres<sup>43</sup>. La CUMA étant un groupe doté d'une existence juridique et administrative, et engageant des moyens financiers, il y a une force symbolique dans l'affichage de la dimension collective plus forte qu'avec des groupes invisibles. Dans la même période, « les exigences formalisées du travail en CUMA et les postures sociales des cumistes [ont conforté] leur développement en *collectifs d'égaux* fonctionnant en réseaux, aux dépens des *collectifs de proximité*<sup>44</sup> » et font des CUMA des « regroupement[s] d'agriculteurs relativement homogène d'un point de vue économique<sup>45</sup> ». De ce fait, et même si leur but est avant tout économique, les CUMA effacent certaines distinctions tout en créant d'autres.

Les réseaux d'agriculteurs, construits à partir de projets communs et de situations socio-économiques compatibles, formalisent leurs relations, pour en faire des outils de compétitivité, accentuant encore les distinctions sociales à l'œuvre<sup>46</sup>.

Le passage entre une dominance des relations de réciprocité et une dominance des relations formelles ont aussi une influence sur ces instances. La dimension servicielle des CUMA tend à rendre facultative la proximité relationnelle entre ses adhérents.

Enquêteur : Mais y en a qui viennent à la CUMA que pour... que pour le côté pratique ?

Luc : Ouais, bah oui. (*un temps*) Après, tout le monde est content de se voir, je pense. Après, il y a toujours des rivalités, on a des gens, quand on mange à table, on ne les met pas face-à-face. (*petits rires partagés*) Sinon, on peut se parler. Y en a c'est un peu tendu entre eux, mais... Voilà, moi je trouve que c'est bien la CUMA. Ça fait faire des économies et c'est convivial. Donc on peut résumer ça comme ça. (*un temps*) Mais c'est un peu de travail pour le président. (*sourire exagéré*)

De plus, les CUMA ne sont pas forcément homogènes, et diffèrent des relations d'entraide reposant sur les principes de réciprocité en cela que les participants aux échanges ne sont pas

---

42 *Ibid.*, p. 208.

43 NICOURT Christian, *Être agriculteur aujourd'hui*, *op. cit.*, p. 91-93.

44 *Ibid.*, p. 93. C'est nous qui soulignons.

45 *Ibid.*

46 *Ibid.*, p. 76.

nécessairement égaux. Il faut donc faire avec la tension entre les inégalités – économiques – relatives et les principes d'horizontalité (« un adhérent, une voix ») des CUMA.

Nous [...] c'est une petite CUMA. Nous, quand on veut acheter un matériel, tous ceux que ça intéresse, on se réunit autour d'une table, et tout le monde parle. Après... il y a des concessions à faire, parce que t'en as un qui a [un tracteur de] 100 CV et puis l'autre en a un de 200, on prend quoi comme matériel ? L'autre il veut un six mètres [de large], l'autre il veut un trois mètres. Bon, bah, on prend un quatre mètres cinquante. On essaie de s'arranger. On est dans cette philosophie-là, nous. Après... on peut pas plaire... enfin, on essaie de concilier tout le monde. C'est pas toujours évident. Mais ça se passe pas mal... Après, quand tu commences à décider pour les autres, tout ça... ça commence à être compliqué. Là, tout le monde dit son mot, on écoute tout le monde, faut pas... Le petit et le gros, on l'écoute pareil. Même si des fois, celui qui fait 100 hectares, puis l'autre qui en fait 20, on a tendance à écouter un peu plus celui qui fait 100. C'est lui qui l'utilisera le plus, il a quand même plus de poids... (Luc)

## Chapitre 3 : Les solidarités familiales

La participation des membres de la famille dans le travail agricole est une pratique informelle mais pourtant bien connue. L'économiste russe Alexandre Chayanov (1888-1937) montrait en son temps que la démographie des familles paysannes était déterminante pour comprendre leur situation sociale et économique<sup>1</sup>, car c'est d'abord entre les membres du foyer que s'organise le travail, et aussi parce que les stratégies de reproduction de la force de travail et du groupe<sup>2</sup> reposent sur d'autres logiques que celle du profit. La plupart des exploitations agricoles s'organisant en premier lieu à partir de l'état de la force de travail déjà présente, l'embauche d'un travailleur salarié est toujours comprise comme un complément ou main-d'œuvre supplémentaire. Si le travail des membres de la famille est souvent invisible – à moins d'être spectateur des scènes de travail –, il existe des statuts officiels pour les travailleurs familiaux (aide familial et conjoint-collaborateur notamment). En Mayenne, l'aide familiale qui se formalise au travers de ces statuts est même plus importante que le salariat<sup>3</sup>, alors qu'au niveau national le travail des conjoints et des autres actifs agricoles non-salariés diminue plus vite que le nombre d'exploitants<sup>4</sup>.

Dans l'agriculture, la confusion que l'on peut facilement remarquer entre unité domestique (ou l'unité familiale) et unité de production – parce que les agriculteurs habitent généralement là où ils travaillent – favorise le travail informel et l'appel à la famille pour des travaux qui lui sont pourtant extérieurs. Alors que l'agriculture est maintenant professionnalisée et où les productions agricoles sont destinées principalement au marché et à l'industrie, vu aussi la revendication d'indépendance des agriculteurs portée par le syndicalisme agricole dans les années 1960 et 1970<sup>5</sup>

---

1 Se basant sur une ethnographie économique des familles paysannes en Russie, Alexandre Chayanov remarque que ces dernières n'utilisent pas de main-d'œuvre salariée, mais uniquement les membres de la famille dans un impératif de reproduction domestique. À contre-courant des points de vue dominants à l'époque, néoclassiques ou marxistes, il explique que les familles paysannes ont une organisation spécifique qui repose sur l'autonomie, la stabilité, l'autosuffisance, des modes de relations et une culture particulière (voir : GARCIA Renaud, *Alexandre Chayanov. Pour un socialisme paysan*, Le passager clandestin, 2017). Voir : CHAYANOV Alexander V., *The Theory of Peasant Economy*, THORNER Daniel, KERBLAY Basil et SMITH R. E. F., 1966, où sont repris – en anglais – les textes « Sur la théorie des systèmes non-capitalistes » (1924) et *L'organisation de la ferme paysanne* (1925).

2 L'étude de la démographie des familles permet d'analyser les stratégies de succession et la formation ses membres à l'activité économique du foyer. Voir à ce propos, pour une application plus contemporaine de Chayanov : DELBOS Geneviève et JORION Paul, *La transmission des savoirs*, Éditions de la MSH, 1984.

3 « Recensement agricole 2010 : Mayenne – Premières tendances », Agreste Pays de la Loire, septembre 2011.

4 « Bilan annuel de l'emploi agricole (BAEA) – Résultats 2016 et estimations 2017 », tableau p. 7. La diminution annuelle est d'un peu plus de 7 %, mais l'imprécision de ces statistiques empêche de saisir et d'interpréter ce phénomène.

5 Dans le nord de la Mayenne dans les années 1970, Patrick Champagne a décrit la dureté de certaines successions dans les familles paysannes, parallèle aux changements de conceptions du métier d'agriculteur et de l'organisation

et la redéfinition de l'exploitation standard à 2 UTH autonomes, on pourrait s'attendre à ce que domestique et professionnel soient distingués et beaucoup moins confus, l'exploitation agricole étant familiale simplement parce que ses membres travailleurs sont issus d'une même famille ou en forment une. Or, cette indépendance entre travail et famille a le plus souvent été souhaitée et prédite que factuelle<sup>6</sup>. De plus, les multiples pressions que connaissent les agriculteurs sur leur travail les amènent plus facilement à se tourner vers leur cercle familial pour faire l'appoint en travail, ce qui redonne d'autant plus d'importance aux liens familiaux. Il s'agit donc dans ce chapitre de décrire la place qu'occupe la famille dans les configurations du travail chez les éleveurs et ce qu'exprime ce travail familial en termes sociaux.

### *Les formes du travail familial*

#### **Les enfants au travail**

En raison de l'âge moyen des agriculteurs rencontrés pendant l'enquête – *grosso modo* entre quarante et cinquante ans –, la moitié d'entre eux seulement ont des enfants adolescents ou plus âgés. Toutefois, on retrouve dans ces familles des rapports différents entre les enfants et le travail de ferme, ainsi que différentes « utilisations » de leur travail. Le travail des enfants – et des membres de la famille normalement non-liés à l'exploitation – est généralement secondaire, accessoire ou occasionnel, mais il peut parfois être régulier et non-négligeable, vu le gain de temps qu'il permet. Patrick, Antoine et François, Éric et Delphine ne peuvent pas bénéficier de l'aide de leurs enfants, car ils sont trop jeunes. En revanche, la situation d'Isabelle est « exemplaire » dans le sens où elle bénéficie de l'aide de ses fils et de ses beaux-parents, aides qui sont décisives dans la tenue de l'élevage.

C'est clair que si on est tous les deux [mon mari et moi] tout le temps... On le voit bien le week-end, il suffit que les garçons n'aident pas ou soient pas là, qu'on soit que tous les deux, on passe notre matinée aux bovins. Le dimanche, ça va être notre matinée entière. (**Isabelle**)

Dans la situation d'Isabelle, les enfants sont beaucoup mobilisés pour les travaux de la ferme. Étant chargée de travail, sachant qu'il est plus difficile pour elle de s'entraider<sup>7</sup> et que ses fils

---

de la famille effectué à cette époque. Voir : CHAMPAGNE Patrick, « Jeunes agriculteurs et vieux paysans », *op. cit.*

6 BESSIÈRE Céline, GIRAUD Christophe et RENAHY Nicolas, « Introduction. Famille, travail, école et agriculture », *Revue d'Études en Agriculture et Environnement*, vol. 88, n° 3, 2008, p. 5-6.

7 Voir chapitre 4.

peuvent aider, certaines tâches sont programmées à des jours où ces derniers sont présents, afin qu'ils puissent aider et faciliter le travail – et donc, gagner du temps.

Maintenant, nous, on va être mal pris... on va essayer de trouver une solution, mais qui ne va pas être celle de l'entraide, pour... par exemple, manipuler des animaux. On va se dire "bah tiens, on va attendre que les enfants soient là ce week-end pour le faire", ou... ou on va attendre de le faire à un moment où c'est moins gênant parce qu'il y a moins de travail. Mais on ne va pas spontanément aller chercher quelqu'un pour nous aider. Enfin... plus maintenant. Ou alors ça va se limiter aux grands-parents. Là, à la rigueur, mon beau-père, ma belle-mère... Si on veut vraiment qu'ils viennent nous aider pour manipuler des animaux, là, on va les chercher. On va leur dire : "Est-ce que c'est possible de venir cet après-midi, aider à... à faire ça ?" Mais... La prophylaxie, rien que ça... on a fait en sorte qu'elle ait lieu pendant les vacances, de façon à ce que les enfants soient là pour aider... Parce qu'il faut prendre des notes, faut passer... Bah après, ils n'auraient pas été là, on aurait réussi à le faire. Mais... ça aurait été plus difficile quoi, plus contraignant. **(Isabelle)**

Christian, sans en être dépendant, peut également compter sur ses filles pour effectuer tout ou partie des tâches régulières de la ferme. Elles ont appris le travail simplement parce qu'il le leur a appris.

Enquêteur : [Vos filles,] elles vous filent des coups de main de temps en temps ?

Christian : Ah oui, oui. Énormément. Mais je les ai toujours habituées à ça. Quand y sont à la fac ils sont des fois quatre mois sans travailler. Alors des fois, quand... elles travaillent pas... Y'en a une qui était l'été dernier à la laiterie, et l'autre elle était quasiment tout le temps avec moi à la ferme. Elles adorent ça.

Enquêteur : Donc les week-ends, les vacances... Y'a pas de soucis, quoi.

Christian : (*par-dessus la réplique*) Ah oui, puis... elles peuvent faire la traite, elles peuvent tout faire. Ouais. Elles savent tout faire. C'est des filles, mais elles savent tout faire. Tourner les tracteurs, tout. Ouais.

Autre situation, Luc et Florence, mais aussi Frédéric et ses frères, ne bénéficient pas de l'aide de leurs enfants parce que ces derniers ne se sont pas assez « imprégnés » du travail ou ne l'ont pas appris tout court.

Florence : Il y a qu'au poulailler [que les filles viennent aider].

Luc : Plus au poulailler, ouais, parce que c'est du boulot, je dirais... [plus simple et opératoire<sup>8</sup>] Peut-être aussi parce qu'on n'a pas pris la patience non plus... Moi, j'suis pas le gars à trimballer mes gamins sur le tracteur, à prendre la patience de

---

8 Voir : NICOURT Christian, « La transformation de l'éleveur de porcs en entrepreneur », *Être agriculteur aujourd'hui, op. cit.*, p. 111-152.



- les descendre, de les monter, donc... C'est peut-être ça aussi. Après... ç'aurait été des garçons, ça aurait peut-être été différent, mais...
- Florence : Au poulailler, elles viennent remonter... remonter les gamelles [d'alimentation]. Elles font ça depuis toutes petites... À deux-trois ans elles venaient.
- Luc : C'est pas physique. C'est pas physique de porter des gamelles, et les monter...
- Florence : Et y'a pas de danger particulier... à venir quand on le fait.
- Luc : Souvent, c'est chauffé, donc il fait pas froid.
- Florence : Ouais, voilà. (*un temps*) Donc elles ont toujours été habituées toutes petites à venir.
- Luc : Et... elles rechignent pas trop pour...
- Florence : Elles savent ce qu'elles ont à faire, quand elles viennent...
- Luc : Voilà, puis elles aiment ça... (*un temps*) Donc c'est ce que je leur dis moi, quand elles seront (*se coupe*) Si elles sont au chômage, bah on montera deux poulaillers. (*petits rires partagés*)

### Les parents retraités actifs

Chez tous les agriculteurs rencontrés, les parents retraités donnent encore des coups de main, qu'ils soient réguliers ou occasionnels. Pourtant, ces derniers sont retraités, donc « inactifs », et séparés de fait de l'exploitation familiale. Hormis ceux de Jean (décédé), Luc (mal séparés), Éric et Delphine (encore actifs), les pères – agriculteurs retraités – des enquêtés travaillent encore, à degré variable, sur les exploitations de leurs enfants. À l'exception de Frédéric, qui déclare le travail de son père au cas où il serait victime d'un accident, le travail des parents n'est pas déclaré et donc n'existe formellement pas.

De même, la division genrée du travail que l'on peut repérer dans l'agriculture s'observe plus facilement encore chez les parents âgés : les pères retraités s'activant encore sur le travail à valeurs « masculines » (la mécanique, la force physique), les hommes ayant généralement été formés à l'utilisation des machines et se réservant habituellement le travail dur. Ainsi, tous les pères retraités des agriculteurs que nous avons rencontrés aident aux travaux des champs. En général, ces derniers font de la conduite de tracteur, c'est-à-dire l'activité la plus simple. Les mères des enquêtés participent moins après leur retraite, dans la mesure où elles changent de fait de groupe domestique.

Pour Christian, l'aide de ses parents est moins fréquente, même s'il fait quand même remarquer son importance. Patrick a du mal à refuser l'aide de son père qui, bien qu'il soit âgé, est d'une grande d'aide.

J'ai été associé pendant plus de douze ans mes parents. Et maintenant ça fait une dizaine d'années que je suis tout seul avec un salarié. Et avec un projet d'embauche d'un autre salarié. Voilà. Parce qu'en fait, quand on a des salariés, on s'aperçoit que... que ce qu'on pouvait faire avant, à plusieurs associés... On a du mal parce qu'il y a des congés, il y a des

week-ends, et il y a tout. Donc... moi, mon système en fait, il faut qu'on soit toujours deux en permanence. De façon à pouvoir se dégager du temps libre et tout. Aujourd'hui, c'est un peu le point faible de... de l'exploitation, ça. Du temps libre. Donc moi, j'ai de la chance... j'ai mon papa, là [qui habite tout près], qui est en pleine forme et qui adore l'élevage. Donc, quand mon salarié, il est parti [en vacances, ou qu'il est absent], c'est lui qui fait l'appoint. Mais c'est pas une solution d'avenir. **(Christian)**

J'ai encore papa qui vient... il fait ce qu'il veut, il... Mais bon, c'est sa vie, hein... Bah j'veux dire... Tous les jours il vient, mais il vient faire son tour et il a obligation de rien. Bah au début, quand ils sont partis [à la retraite], il venait comme si il était toujours agriculteur, mais... ça se fait naturellement. Et puis l'âge est là aussi, donc... Pour nous c'est très important, parce que, il va... là, les bêtes qu'on va retrouver dehors, dans les herbages, c'est lui qui va... Voilà, il prend la voiture et puis bah, il va voir aux bêtes et pendant ce temps-là, nous, on fait autre chose donc... Puis, il aime ça. Mais il a aucune obligation et... il fait ce qu'il veut de toute façon, donc... Après, c'est vrai qu'on lui proposait, on veut pas l'écarter donc... Je sais que les semis de maïs, il aime ça. C'est vrai qu'il va avoir... il va avoir 72 ans et... cette année c'est encore lui qui va semer le maïs, hein. Pis il fait ça... *(fait une grimace disant qu'il le fait très bien)* Et puis ouais, de la surveillance [de troupeau]. Puis des bricoles, c'est, voilà, c'est des p'tits trucs, mais qui sont importants. C'est tout bête, aller au... centre véto, nous on y va presque jamais, on lui dit : "Tiens, bah il nous faut ça..." Bah pour nous, c'est des gains de temps tout ça... Dix minutes par ci, dix minutes par là, c'est... à la fin de la journée, c'est énorme. [...] Entre guillemets, la compta, je suis ça, mais c'est [ma mère] qui me classe encore toutes les factures, au niveau de l'exploitation et tout ça. Sinon, si elle vient... Si, on a un bureau au niveau du GAEC, là, c'est elle qui fait le ménage ou tout ça, ou... Si, on peut dire qu'elle nous donne un sacré coup de main. Quand on est en chantier d'ensilage, le repas, c'est elle qui fait ça. Parce que nos femmes, elles travaillent à l'extérieur... **(Patrick)**

On retrouve ici la situation d'Isabelle, où l'aide des parents est un gain de temps important, sur laquelle le travail quotidien compte beaucoup. Mais au-delà du travail quotidien, en filigrane, c'est également les perspectives à long terme qui l'inquiètent.

Et puis sinon, j'ai ma belle-mère qui vient aider, ponctuellement aussi, qui est à la retraite, qui vient aider à la traite, matin et soirs, quand elle peut. Elle vient, pas les week-ends, pas certains soirs. Mais dès qu'elle peut elle vient m'aider. Donc là par contre, ça enlève une bonne épine du pied mais... Faut se dire qu'un jour elle va p't'être me dire : "Bah, là, j'arrête, parce que j'peux plus." Là, ça fera drôle... C'est clair que si on est tous les deux [mon mari et moi] tout le temps... On le voit bien le week-end, il suffit que les garçons n'aident pas ou soient pas là, qu'on soit que tous les deux, on passe notre matinée aux bovins. Le dimanche, ça va être notre matinée entière. Donc... Que la semaine, là ça va, Mamie venant, mon mari fait autre chose pendant ce temps-là. Sinon, c'est lui qui viendrait aider à la traite. **(Isabelle)**

Luc et Florence, à l'inverse d'Isabelle, ne connaissent pas les problèmes du travail des parents retraités. Ils acceptent l'aide du père de Florence, mais ils peuvent tout aussi bien s'en abstraire.

- Luc : Sur l'exploitation, non, mes parents ils ne m'ont jamais donné de coups de main. (*vers Florence* :) Et tes parents, ils viennent...
- Enquêteur : Jamais du tout ?
- Luc : Non, jamais. Non, on s'est mal séparé. (*un temps*) Tes parents, ils viennent...
- Florence : Papa, il vient aux ensilages, c'est tout.
- Luc : Si, il est toujours à la moisson. Il roule la benne de blé, des fois. (*réfléchit*) Une journée aux ensilages d'herbe et une journée aux ensilages de maïs, ou deux jours aux ensilages de maïs. (*un temps*) Il vient trois-quatre jours par an, ton père. (*un temps*) Mais c'est tout ce qu'on a comme main-d'œuvre... bénévoles. Sinon, quand on a besoin, on paye un salarié ou un apprenti.

### **Des conjointes plus que collaboratrices**

Historiquement, les conjointes d'agriculteurs – même agricultrices de formation et de métier – ont toujours été associées à l'espace domestique, si bien que très souvent « leur participation à la production marchande, quand elle s'exerce dans la famille, reste invisible<sup>9</sup> ». Les statuts qui ont été accordés aux femmes dans l'agriculture reposent sur cette affiliation à la famille, et l'organisation de l'exploitation familiale s'inspire de l'organisation de l'unité domestique. Ainsi, « l'agriculture fait partie des Indépendants et "l'exploitation familiale", forme l'archétype de la négation du travail des femmes<sup>10</sup> ». Très longtemps, et très souvent, les conjointes d'agriculteurs occupent alors une position secondaire dans le travail agricole.

Les membres de la famille du chef d'exploitation qui travaillent régulièrement dans l'entreprise agricole sont des « aides familiaux ». Pour la plupart, ce sont les épouses et les enfants du chef d'exploitation. Le mot d'« aide » souligne le rapport de dépendance au chef d'exploitation, le mot « familial » traduit le caractère gratuit du travail. [...] La légitimité de l'homme chef d'exploitation et de son épouse « aide familiale », « coexploitante » ou encore « agricultrice », c'est-à-dire non chef d'exploitation, repose sur une analogie avec le secteur industriel et sa division du travail social qui est aussi une division sexuelle : la femme affectée en priorité à la famille, au travail ménager et à la reproduction, l'homme à l'entreprise et au travail de production. L'agriculture n'est pas discordante avec l'organisation de l'ensemble famille-travail du secteur salarié et sa division sexuelle correspondante. Mais une telle organisation des rapports de sexe dans l'agriculture ne s'explique pas uniquement par analogie au secteur salarié[, puisque] l'unité de production

---

9 BARTHEZ Alice, « Devenir agricultrice : à la frontière de la vie domestique et de la profession », *op. cit.*

10 *Ibid.*

prend [ici] appui sur la formation d'un couple et sur les rapports de générations à travers l'héritage et la succession<sup>11</sup>.

Le statut de conjoint-collaborateur est par là une bonne illustration d'un rôle secondaire dans l'unité de production dans la mesure où il accorde une protection sociale minimale sans reconnaître de compétences ou de droits sur l'exploitation agricole<sup>12</sup>. De cette manière, la possibilité depuis 2010 de créer des GAEC à un couple est une forme de reconnaissance que les agricultrices peuvent être considérées comme des professionnelles de leur métier, y compris quand elles exercent au sein d'une unité domestique.

La division du travail sur les exploitations agricoles montre souvent cette différence genrée entre ce que font les hommes et ce que font leurs conjointes qui, par exemple, sont moins associées aux travaux mécanisés. Cette division du travail technique est aussi le résultat d'un apprentissage du métier très différencié entre les sexes<sup>13</sup>.

Isabelle représente à la fois un exemple mais aussi un cas limite : elle n'est pas issue d'une famille agricole et a été contrainte de s'installer à cause du départ en retraite de ses beaux parents et ex-associés de son mari sur l'exploitation familiale, alors même qu'elle n'avait initialement aucune formation agricole (elle prépare et obtient un BPREA au moment de leur départ en retraite).

Enquêteur : Donc quand ils sont partis à la retraite, vous les avez remplacés, en quelque sorte.

Isabelle : Oui. Alors, remplacé ma belle-mère, parce que... mon beau-père était déjà parti quelques années avant, mais il continuait d'aider... comme ça. Il donnait le coup de main, puisse que, sa femme étant encore sur l'exploitation... Mais après, oui, j'ai remplacé... en fait, les deux. **(Isabelle)**

N'ayant pas une formation agricole de longue date, Isabelle n'a donc pas incorporé des pratiques et des manières de faire qui s'apprennent avec le temps, souvent depuis l'enfance. La longueur de cet apprentissage contribue à lui donner cette impression que le travail agricole – et plus largement, le travail qui demande un *sens pratique*<sup>14</sup> – est aussi, d'une certaine manière, une

---

11 BARTHEZ Alice, « Femmes dans l'agriculture et travail familial », *Sociologie du travail*, vol. 26, n° 3, 1984, p. 258-259.

12 Rappelons que chez nos enquêtés, seule Delphine travaille sous ce statut alors qu'elle est la seule à avoir une formation agricole et débuté directement dans le métier, toutes les autres agricultrices rencontrées ont accédé au métier après avoir travaillé à l'extérieur – d'ailleurs, toutes à l'exception d'Isabelle occupaient dans un métier du tertiaire en lien avec l'agriculture.

13 De nombreux auteurs, mais aussi des enquêtés comme Isabelle, Christian ou Luc, soulignent le fait que les garçons sont bien plus souvent emmenés sur les lieux de travail des fermes pour accompagner leur père. Voir *infra*.

14 BOURDIEU Pierre, « Chapitre 3. Structures, habitus, pratiques », *Le sens pratique*, Les Éditions de Minuit, 1980, p. 87-109.

question de don, de capacité innée à faire. Contrairement à Joël, son mari, et ses fils, qui sont issus de l'agriculture et y ont grandi. Isabelle occupe donc une position secondaire dans la division du travail, et ce manque de compétences l'empêche également d'aider en dehors de la ferme.

Isabelle : Vous parliez des origines du métier. Moi n'étant pas originaire du métier... Y a ça aussi, je ne me verrais pas aller demander à quelqu'un, de l'aide, parce que je maîtrise pas assez le... le sujet. Et... après je me dirais : "Mince, je suis incapable, moi, dans l'autre sens, d'aller les aider." Je vois notamment au niveau de l'exploitation chez nous, tout ce qui est matériel... Je sais conduire un tracteur, mais je sais pas... manipuler... ce qu'il y a derrière. Si c'est en marche avant, ça va, mais que de la marche avant. Bah par exemple, si je devais demander à quelqu'un, ça m'embêterait parce qu'après, si moi, dans l'autre sens, on me demandait de le faire : je suis incapable de le faire. Les vêlages, je les fais pas, ou alors j'aide à le faire, mais je suis incapable de vêler une vache toute seule. [...] J'pense que quand on n'est pas à l'aise dans... enfin, quand on n'est pas à l'aise dans un métier... Enfin, moi, je suis... je m'y plais bien, c'est pas un souci, je regrette pas de m'être installée, mais il y a des choses que je ne sais pas faire et que je ne saurais jamais faire. Bah je me verrais pas demander à quelqu'un de le faire à ma place, alors que moi-même je sais pas le faire.

Fils : Bah justement... je sais pas, mieux vaut demander à quelqu'un de le faire.

Isabelle : Oui, mais je suis incapable de donner un conseil. [...] Par exemple, des soins sanitaires, comme une pique à l'animal avec... Je suis incapable de faire une piqûre, un vaccin, non.

Fils : C'est pas que tu peux pas, c'est que t'as pas envie de... T'as pas envie, t'aimes pas ça.

Isabelle : Non, parce que j'ai peur de faire mal à l'animal. (*petit rire*) Je suis dans le bien-être animal. (*petit rire*) [...] Mais, donc, c'est pour ça aussi peut-être que, quand... Mon mari demanderait peut-être plus facilement, lui, y'a pas de soucis, mais... Quoi qu'il a du mal à déléguer, mais... Il demanderait plus facilement. Quand on maîtrise le métier...

### *La position ambiguë de la famille*

La famille occupe donc une position bâtarde dans les configurations du travail agricole. Elle oscille entre la fonction de main-d'œuvre gratuite et celle de « bouche-trou ». Mais elle est surtout un moyen de « tromper » les configurations en déplaçant la dépendance aux pairs vers la famille, qui ne demande généralement pas – ou alors beaucoup moins – de retour de l'aide. Cette participation familiale illustre des pratiques profondément ancrées et pose des questions problématiques aux agriculteurs à propos de ces pratiques.

## Les habitudes de la reproduction sociale

La confusion entre l'unité domestique et l'unité de production perdure malgré la professionnalisation des agriculteurs et les injonctions à l'évacuation des affects et des liens non marchands du domaine du travail<sup>15</sup>. La famille participant à l'activité économique du ménage parce qu'elle circonscrit l'activité en elle-même, en cas de besoin, on peut facilement utiliser le travail de ses membres. Mais la participation aux travaux entre aussi dans une logique de reproduction du groupe domestique – et par extension, du groupe professionnel, car la famille est un lieu de formation au métier<sup>16</sup>, et cette formation est particulièrement centrale dans l'insertion dans le métier. Céline Bessière, dans ses enquêtes sur les familles de viticulteurs du Cognac, a rencontré la question de la « vocation » agricole<sup>17</sup>. Elle souligne que cette vocation repose sur trois choses :

[Il y a] trois dimensions constitutives de la vocation agricole : la transmission du patrimoine productif en fonction de la place dans la fratrie sexuée (*hériter*), la *reprise* de l'entreprise familiale en tant que chef d'exploitation, mais aussi l'*apprentissage* du métier et du goût pour la viticulture. Dans tous les cas, la question de la rémunération ou de la compensation financière du travail effectué, et donc la circulation de l'argent dans la famille, est centrale<sup>18</sup>.

L'apprentissage du travail est une conséquence de la reproduction de pratiques de reproduction sociale, alors même que les cadres juridiques et sociaux de l'agriculture définissent l'agriculture comme un secteur d'activité comme un autre. Les enquêtés savent bien que le travail familial, s'il est très répandu, se situe à la limite de la légalité, mais la participation des enfants au travail est néanmoins une habitude.

Isabelle : Là je suis allée à une réunion MSA, il n'y a pas très longtemps, sur la sécurité au travail. Et ils ont bien parlé de ça, de l'aide *soi-disant* bénévole...

Fils : Et occasionnelle...

Isabelle : ... Et occasionnelle. Pour eux, une aide bénévole, c'est une aide qui est voulue par la personne qui va aider, et qui est très occasionnelle. Par exemple, j'ai la visite du Papi, de la Mamie, par hasard, qui sont là, et j'ai un vêlage : "Ah bah attends, on va t'aider", parce qu'ils sont là. Mais c'est pas : je les appelle pour venir m'aider au vêlage ou à la traite le matin, quoi. Donc ça on le sait. Et même les enfants... ils en ont parlé, les enfants devraient être déclarés, comme aides familiaux. Bah, ils devraient être déclarés pour des raisons de sécurité, s'il

15 Voir : BARTHEZ Alice, « GAEC en rupture... », *op. cit.*, p. 212-213 et encadré p. 214-215.

16 DELBOS Geneviève et JORION Paul, « Chapitre 3. La transmission du travail et l'acquisition du savoir », *La transmission des savoirs*, *op. cit.*, p. 105-145.

17 BESSIÈRE Céline, « 8. Une profession familiale : les trois dimensions de la vocation agricole », *in*. WEBER Florence *et al.* (dir.), *Charges de famille*, *op. cit.*, p. 237-273.

18 *Ibid.*, p. 242. C'est l'auteure qui souligne.

arrive un accident. Après, s'il s'avère qu'ils aident ponctuellement, mais bon, après, *les gens sont pas dupes, ils savent très bien que c'est pas une aide ponctuelle*. Quand ils sont là le week-end, ils aident tout le temps. Pratiquement tout le temps.

Enquêteur : C'est surtout en cas d'accident que...

Isabelle : Bah c'est cela, ouais. Puis, bah, forcément... On mélange un petit peu tout parce que c'est l'aide, plus l'accident qui pourrait être éventuel avec des animaux, mais ça, ça va encore mais... Les tracteurs. La législation des tracteurs, donc... *Comme tout fils d'agriculteur, ils conduisent des tracteurs*. C'est comme avec les stagiaires... C'est dangereux. Sauf que... bah ils ont pas l'âge de conduire. (Isabelle)

Comme on l'a vu plus tôt, Isabelle « utilise » largement ses fils pour faire le travail. Pour Frédéric, c'est l'inverse : n'ayant pas habitué ses enfants à participer au travail, ces derniers n'y participent pas plus en étant plus âgés et ne semblent pas être intéressés par l'agriculture.

Enquêteur : Vous travailliez régulièrement sur la ferme [quand vous étiez jeune] ?

Frédéric : Ouais, très régulièrement, ouais. Et je pense que c'est... sans doute... Alors après... on a 20 ans d'installation... avec le recul qu'on peut avoir et l'entourage qu'on a... Après, on a des enfants pas motivés pour l'instant, peut-être aussi parce que, j'ai envie de dire, on vit comme... comme tout un chacun, c'est-à-dire... on est agriculteurs mais c'est comme si on avait un travail, j'ai envie de dire, quelconque, quoi. Et j'ai envie de dire, nos enfants... même si moi j'habite sur le site principal, mais... c'est comme si j'allais au boulot [sur un lieu extérieur] quoi, en fait. Et donc... le recul que l'on peut avoir par rapport aux autres agriculteurs qu'on peut voir où les enfants sont motivés, c'est plus des... carrément, le couple est dedans, et j'en envie de dire, bah si ils veulent être avec leurs parents, ils sont aussi dehors, ils sont aussi à la ferme. Nous c'est pas forcément le cas. Après, c'est sans doute pas la seule raison, hein. Mais... je pense qu'une de ces raisons-là, c'est que, j'en envie de dire, on... on arrive à avoir des vacances, on fait un week-end sur trois... on vit un peu comme une... une profession, j'ai envie de dire, autre. Et c'est peut-être ça aussi qui fait que... nos enfants ont peut-être moins de... goûts ou moins de... Ils ont eu la possibilité ou le choix de... voilà, de faire autre chose et puis de, de... (*cherche ses mots*) de faire tout comme des gens qui... qui vivent à l'extérieur quoi. Bah après, c'est sans doute pas que celle-là, mais...

En arrière-fond, le discours de Frédéric semble exprimer une déception, parce que ses enfants n'ont pas été imprégnés du métier. Luc aussi insiste beaucoup sur l'apprentissage du métier lors de l'enfance, et explique qu'il s'agit, selon lui, de ce qui est le plus important dans le devenir agriculteur. Détail intéressant : il précise que le fait que Florence n'ait pas été agricultrice – jusqu'à récemment – a été déterminant dans le non-choix de ses filles à travailler dans l'agriculture, et que

l'apprentissage durant l'enfance permet de développer des compétences – qui relèvent des techniques – qui se travaillent plus qu'elles ne s'apprennent.

Luc : Parce que, souvent, ce qui se passait dans les exploitations, comment j'ai vu ça chez mes parents... Moi, j'ai mon grand-père... paternel, il venait pas tous les jours chez mes parents, mais... bon, l'été, si. L'hiver il allait à la chasse, donc on le voyait un peu moins. Mais... après, quand mon grand-père il a vieilli, eh ben c'est moi le fils, qui commençait à... arriver d'âge pour donner un coup de main. Donc ça lui a relayé comme ça. Il y a beaucoup de fermes, c'est ça. Mais aujourd'hui, les enfants... même si c'est des garçons, ils sont pas forcément passionnés d'agriculture. (*un temps*) T'as le fils à Jérôme... faut pas lui parler de tracteurs et tout ça. (*un temps*)

Enquêteur : Parce qu'il a pas été habitué, parce que...?

Luc : Je pense. Parce qu'il a pas été forcé (*se coupe*) Nous, on n'avait pas le choix, quand t'es gamin, "Tu viens nous aider...", machin, les petites bottes... hop, les ranger dans le grenier, tout ça... Des fois on en chiait... Puis on a été bercé là-dedans, c'est aussi pour ça qu'on est agriculteur d'ailleurs. Et aujourd'hui, bah tu sais les gamins quand ça arrive à 10-11 ans, entre la tablette, le portable, l'ordinateur, machin, ça reste à la maison. Bah, nous on voit, on a des filles, c'est ça. Jamais elles viennent... Alors bon, des fois... je dis à la petite, elle huche, hein... elle dit "Non, je ferais pas agricultrice." Bon après, elle a le choix, j'dis ça pour rigoler. (*un temps*) Mais, on les a peut-être pas non plus imprégnés. [...] Donc voilà, après, pas plus que ça nous, elles, elles sont... On les a pas baignés dedans... Mais on a rien contre, à la rigueur, qu'elles fassent métier là-dedans mais... ça les intéresse pas plus que ça. (*un temps*) (*vers Florence* :) Peut-être aussi parce que toi t'étais pas dedans [quand elles étaient jeunes]. (*un temps, elle acquiesce*) Quand la femme elle est dedans, t'sais... bah les enfants ils ont tendance plus à suivre, quand même, la maman.

Enquêteur : Parce qu'il y a les deux parents sur la ferme...

Luc : Ouais, aussi, y'a plus personne à la maison.

Florence : Ouais, parce que plus petits, quand ils sont quatre-cinq ans ils suivent, quoi.

Luc : Ouais, et là, ils s'imprègnent. (*un temps*) Et t'as... Et quand y'a pas ça, de toute façon, t'as du mal à... Ou des fois c'est des gens de l'extérieur, leurs parents sont agriculteurs, qui s'imprègnent chez un voisin, un tonton, ou des choses comme ça... Ça arrive aussi, ça. Mais après, d'être... de but en blanc devenir agriculteur, quand t'es pas né dedans, c'est compliqué. Ça se fait, mais c'est compliqué, c'est plus compliqué. Parce que malgré tout, quand t'es dedans, quand t'es petit, t'acquiert une expérience, un œil... (*un temps*) Tu sais faire des choses en fait. Tu sais conduire le tracteur... Quand t'as quelqu'un de l'extérieur qui vient, qu'a jamais conduit un tracteur... ça s'- ça s'improvise pas, conduire un tracteur. Une bagnole encore, mais pas un tracteur. Alors un tracteur tout seul... [ça va.] Un tracteur avec une benne, une tonne à lisier... c'est déjà plus gros. (*un temps*) Mais un tracteur c'est pas fait que pour conduire, t'as plein de... la prise de force, le distributeur hydraulique... le relevage, tout ça c'est... t'en a des boutons. (*un temps*)



## Une génération pivot dépendante

Le maintien du travail des parents sur les exploitations agricoles contredit le mouvement de “sortie” des parents des fermes reprises par les enfants. Ce mouvement, lié à la professionnalisation du métier et des transformations de la famille, a été décrit par Patrick Champagne<sup>19</sup> en Mayenne dans les années 1970. Les parents retraités sont invités à quitter l’espace domestique et à s’installer ailleurs, et à respecter la qualité de chef d’exploitation acquise par leurs descendants et repreneurs en ne s’immisçant plus dans les affaires de l’exploitation familiale. Or, aujourd’hui, des parents retraités sont maintenus sur la ferme, car on a besoin de travail et celui des parents est gratuit. Dans notre corpus d’entretien se trouvent plusieurs enquêtés qui utilisent toujours l’aide de leurs parents. Dans certains cas, l’aide d’un parent peut paraître bénigne et sembler être un mélange de plusieurs choses : satisfaire l’envie de « bricoler » ou de « faire un peu de tracteur » d’un côté, donner un petit coup de main ou aider pour une tâche simple de l’autre.

Toutefois, le paradoxe s’accroît quand on pense en termes de dépendance : alors que les enquêtés font normalement partie de la génération pivot<sup>20</sup>, c’est-à-dire celle qui est dans une position où elle vient en aide aux générations plus âgées et plus jeunes, ce rapport semble s’inverser dans la production agricole, provoquant ainsi une sorte de retournement de la dépendance. La configuration du travail tient difficilement sur un équilibre domestique qui n’est plus et menace de s’effondrer subitement.

La difficulté d’être remplacé sur une exploitation agricole, et l’apport important en travail des parents, est souvent déterminant dans l’avenir d’une activité, car il n’y a pas assez de travailleurs pour la maintenir. Isabelle cite le cas d’un voisin et ami qui a installé un robot après le départ prévu des parents. Elle ajoute plus tard qu’à l’avenir, avec Joël, ils vont peut-être robotiser eux aussi.

[On a un ami,] bah... Et lui, par contre... pareil, il était en situation de GAEC avec ses parents, tous les trois... Le papa a pris la retraite, la maman va la prendre l’année prochaine... Donc là, il est en train de monter un robot [de traite]. Parce qu’il s’est posé la question du salariat ou... le robot... Et il a pris l’automatisation. Donc là, il est en train de monter un robot, là. (Isabelle)

Dans certains cas, quand la génération au travail – agricole – est en difficulté, ce sont les parents âgés et anciennement actifs dans l’agriculture qui apportent la plus grande aide, parfois au

---

19 CHAMPAGNE Patrick, « Jeunes agriculteurs et vieux paysans », *op. cit.*

20 Cf. ATTIAS-DONFUT Claudine (dir.), *Les solidarités entre générations. Vieillesse, familles, État*, Éditions Nathan, « Essais & Recherches », 1995.

point de devenir déterminants dans l'activité professionnelle de la génération au travail. Le travail des parents devient déterminant pour l'existence de l'exploitation agricole tout court.

Luc : Alors nous, on n'a pas de parents ou de... grand-père, hein, tu sais, qui vient... donner un coup de main...

Enquêteur : Parce qu'ils arrivent pas à s'arrêter ?

Luc : Ah non... Je sais pas si c'est rendre service des fois, à l'agriculteur, de toujours avoir son père...

Florence : Ils ne se rendent pas compte de la... du coup de main qu'ils donnent.

Luc : Et des fois, ils évoluent pas sur certaines choses, j'trouve. Parce qu'ils sont habitués que Papi fait ça. Et puis un jour, Papi... il a un cancer, où il est malade... "Ah oui, je suis débordé."

Florence : Ils se rendent pas compte... Ils ne voient pas la dimension de leur exploitation, et ils se rendent pas compte que... qu'ils sont pas capables de faire leur travail tout seul. (*un temps*) C'est vraiment ça, c'est... Tu regardes chez un voisin, c'est le cas...

Enquêteur : La question de l'autonomie...

Luc : L'autonomie, ouais... On a un voisin, où son père il est décédé subitement chez lui. Depuis qu'il a plus son père... c'est parti en vrille. Quand je te dis en vrille, je sais pas si ça va réussir jusqu'à la retraite. (*un temps*) Et il a très mal vécu d'avoir perdu son père, chez lui en plus. Il a fait un AVC... Donc là, tu vois, c'est parce qu'en fait Papa il disait : "Bah tiens, il va peut-être être temps de préparer la charrue pour labourer..." "Tiens, il va peut-être être temps de faire ça..." Enfin... en fait, ça le... ça le boostait. Maintenant qu'il y a plus son père... bah il fait plus rien. Il se laisse aller, je pense... Est-ce que c'est de la dépression, je sais pas, après, on voit bien que ça va pas. Il a une ferme comme ça... Y'en a un autre là, chez Franck, il était en GAEC avec ses parents. Bon bah, t'sais, toi t'étais encore en train des fois, de travailler la terre, il passait en vélo avec son fils, sur la route, quoi. "Bon bah ça va ? – Bah oui, tu travailles ? – Bah oui... je suis rentré à sept heures..." Il disait pas ça, mais ça voulait dire ça. Aujourd'hui, son papa il a eu un cancer, donc il... du jour au lendemain, il a été obligé d'arrêter. Sa maman est partie en retraite. Ils ont arrêté le lait. Elle a dit : "Bon bah, c'est bon... Moi j'ai fini et je suis en retraite." (*un temps*) Eh ben du coup, il est débordé. Il a mal anticipé, parce que c'était une habitude en fait. Nous on n'a pas eu cette habitude-là, nous. Quand on a du boulot... Après, tant mieux pour eux, hein. Ils ont de la main-d'œuvre gratuite... mais, des fois, j'pense que nous, en voyant de notre fenêtre... c'est pas forcément une bonne chose. Et des fois t'évolues pas parce que, "bah, t'façon, c'est Papa qui fait ça..." (*un temps*) Tu vois, par exemple... "Raboter les taurillons, c'est Papa qui fait ça, on va pas mettre de racleur... Hmm, Papa il est plus là, putain, on y passe du temps..." (*un temps*) Il y a des évolutions comme ça qui se font pas, parce qu'il y a Papa. [...] À côté de chez nous, ils ont... 120 hectares de céréales à semer. Bah ils sont deux, parce qu'il y a encore Papa. "On sème comme d'habitude nous. Le semoir rapide de la CUMA, on n'en veut pas." Y'aurait pas Papa, peut-être que le semoir rapide, il viendrait plus vite. (*un temps*) Après... le père, il est dévoué aussi au niveau de la CUMA, parce que... le déchaumeur rapide, il avait un problème... Il aime bien la mécanique, c'est

lui qui va réparer ça. Il va peut-être passer deux jours là-dessus, bénévolement, pour la CUMA. Donc il est pratique quand même le Papa... (*un temps*) Mais je pense que des fois, c'est pas... Financièrement, si le père, il représente un salarié à mi-temps... c'est quand même ça de gagné, quoi.

### **Aux frontières du droit et de l'acceptable**

Le travail des membres de la famille n'est pas problématique qu'au regard des liens de dépendance dont elle peut témoigner, il peut aussi être dérangeant autant qu'il est souterrain, c'est-à-dire non déclaré et non couvert en cas d'accident. Certains enquêtés se sentent parfois dérangés par le travail de leurs parents et les risques auxquels ces derniers sont exposés dans le travail agricole. Nos enquêtés ayant la quarantaine, leurs parents sont pour la plupart septuagénaires voire octogénaires. Les dispositions juridiques et assurantielles demandent à ce que tout travailleur soit déclaré sur l'exploitation agricole, comme Isabelle l'expliquait précédemment. Car effectivement, quand le travail est déclaré, c'est surtout pour des questions d'assurance et de protection sociale. Pourtant, le travail des membres de la famille est toujours utilisé – parfois très largement –, et dans notre corpus, seuls Frédéric et ses frères déclarent le travail de leur père, qui vient régulièrement pour la moisson ou pour bricoler ici ou là. Toutefois, les enquêtés sont conscients des risques du travail agricole, tout en maintenant la pratique.

Enquêteur : Ton père, il vient aux ensilages pour tasser [le maïs d'ensilage dans les silos] ou pour... ?

Patrick : Ouais... Ouais, juste tasser maintenant. On veut plus le faire conduire sur la route. C'est pas qu'il a... Maintenant ça va être les bennes et tout ça, ça va... voilà. Tasser, ouais. Bah pareil, ce jour-là, bah il suit, il surveille les animaux, tout ça, donc... Mais ouais... depuis quelques années, il est toujours là, les journées d'ensilage, il est toujours là, mais... il ne conduit plus, ni rien.

Isabelle : Donc au départ, mon beau-père venait aider un peu. Tout ce qui est travaux ponctuels, travaux des champs... labours... labours, des choses comme ça. Mais maintenant il vient plus. Déjà par l'âge, nous, niveau sécurité, ça nous gêne un peu. Et puis... Bah il y a les enfants maintenant qui... qui ont pris le relais, donc...

Enquêteur : C'est plus bénéfique de les faire travailler, du coup, plutôt que les grands-parents...

Isabelle : Voilà ! Ouais.

Louis : (*en même temps qu'Isabelle* :) Ouais.

Isabelle : Après, on sait qu'on n'est pas dans la légalité, hein. (*un temps, et petit rire*) Que les enfants, même que ma belle-mère vienne m'aider... C'est pas dans ma légalité mais, bon, après, voilà... On le sait. (*petit rire*)

Cet extrait de l'entretien avec Isabelle illustre une autre particularité : on s'inquiète des risques du travail sur les parents, mais pas forcément concernant les enfants. Il est souvent demandé aux enfants de participer au travail, ce qui constitue du travail informel, aux limites du droit. Car si la loi autorise de conduire un tracteur qu'à partir de 16 ans, les enfants d'agriculteurs manipulent des machines sans permis, et sont initiés bien avant. Ce que montre l'extrait précédent, c'est que le travail des enfants est toléré et beaucoup plus préférable car cela entre dans leur formation d'enfants d'agriculteurs. D'où l'approbation de Louis quand on a dit, en prenant conscience après-coup, qu'il était « bénéfique » de faire travailler les enfants plutôt que les grands-parents.

Ceci pose la question des risques du travail agricole, qui sont tolérés et considérés comme partie prenante du métier, tout comme sa difficulté<sup>21</sup>. Si l'aide des parents crée une gêne, c'est parce qu'il est plus difficile de tolérer ces risques vu leur âge et le stade qu'ils occupent dans leur carrière d'agriculteurs, c'est-à-dire le stade de la retraite et de la coupure avec les risques du métier. Les risques du travail sont tolérables quand on considère qu'une personne est en capacité de les surmonter. Ainsi, pour Jean, il n'est pas choquant de faire appel à un ami qui ne travaille pas dans l'agriculture, dans la mesure où ce dernier est fils d'agriculteur et qu'il connaît le travail.

Enquêteur : Il y a des personnes qui ne sont pas dans l'agriculture et qui vous filent des coups de main pour... pour la paille, pour l'ensilage ?

Jean : Ouais, ouais, ouais... j'ai un copain qui est issu du milieu, lui travaille pas dans l'agriculture mais ça lui plaît de revenir, comme ça.

Enquêteur : Et c'est pour des travaux réguliers ? L'été, ou en cours d'année pour faire de la bricole ?

Jean : Ouais, faire du bois, tout ça. Il aime ça. (*un temps*) Aujourd'hui avec le matériel, il est si compliqué aussi... tu peux pas prendre n'importe qui pour venir t'aider. Faut pas qu'il arrive des conneries non plus, parce que... Déjà, je sais pas si on a trop le droit...

Enquêteur : Par rapport aux accidents de travail ? Est-ce que la MSA reconnaît ou pas ?

Jean : Ouais, ouais... Faut faire gaffe.

Enquêteur : Vous avez déjà eu des soucis par rapport à des accidents ?

Jean : Oh, non, non...

Enquêteur : Dans le coin, vous savez si il y a déjà eu des cas de... d'accidents, ou... ?

Jean : Non, pas spécialement... (*un temps*) Bah, de toute façon, faut pas mettre quelqu'un qui n'a pas d'expérience non plus. Parce que si il le fait, et si il maîtrise autant comme moi, qu'il a travaillé en entreprise agricole et tout avant, alors... il y a pas de risque.

---

21 Cf. CRASSET Olivier, « Construction et usure du corps au travail chez les artisans », in. CÉLERIER Sylvie (dir.), *Le travail indépendant, op. cit.*

## Chapitre 4 : Quand les situations se compliquent

Les transformations de l'économie agricole dans ont créé une situation générale où d'importantes pressions s'exercent sur la situation économique de la plupart des agriculteurs et sur les conditions de pratique de leur travail. Quand les relations établies se bouleversent, c'est que les configurations sont en mouvement, que le *processus* de configuration<sup>1</sup> est actif : du fait notamment des tendances démographiques, les rapports sociaux entre agriculteurs sont en changement, les pratiques collectives sont bousculées. De même, l'entraide est de plus en plus difficile à maintenir, parce qu'il faut plus qu'une relation amicale pour entretenir une relation de réciprocité. Si ces pressions sont ressenties individuellement, elles sont aussi discutées entre pairs. Toutefois, le collectif propose peu d'issues à ces pressions et les solutions pour lesquels optent les agriculteurs sont très souvent individuelles. Le recours à des relations strictement servicielles, l'organisation de la force de travail chez soi, mais aussi la rationalisation de son travail et de son espace. Nous verrons dans un premier temps que l'entraide repose sur des règles *a priori* non-écrites, et la sortie des relations d'entraide. Les tentatives de solution individuelles, chez soi, seront vues ensuite.

### *Les difficultés à s'entraider*

#### **Les conditions implicites de l'entraide**

L'entraide repose sur des conditions non-écrites, sur des équilibres qui peuvent paraître évidents. Il y a une « proximité pratique » que l'on a déjà entraperçu plus tôt, car les groupes de travail sont des groupes de production des normes<sup>2</sup> : les entraidants sont en accord sur les manières de faire et sur leurs conceptions relatives aux manières de travailler et de produire. On admet aussi que l'entraide est surtout géographique, elle rassemble le voisinage, comme cela a pu être souligné à plusieurs reprises<sup>3</sup>. De plus, il est donc plus facile de s'entraider avec quelqu'un qui a une ferme de taille équivalente. L'entraide souffre de l'agrandissement, car les différences de tailles rendent difficile la réciprocité. Mais ce dernier point est décisif, simplement parce qu'il doit y avoir un

---

1 ÉLIAS Norbert, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, *op. cit.*, p. 158.

2 DARRÉ Jean-Pierre, « Chapitre 2. Une forme particulière de division du travail : le partage des rôles entre le groupe professionnel local et l'unité de production », *La parole et la technique*, *op. cit.*, p. 26-40.

3 BARTHÉLÉMY DE SAIZIEU Tiphaine, « Les formes actuelles de l'entraide agricole dans une commune de Basse-Bretagne », *op. cit.*

équilibre relatif entre l'aide que l'on apporte et celle que l'on reçoit. Étant davantage compliqué de rendre le coup de main quand les pressions sont fortes sur le travail, de même l'agrandissement des exploitations agricoles, parce qu'elle augmente la quantité de travail sur une exploitation donnée, rend plus difficile le contre-don. Par un effet cumulatif, la charge de travail augmentant, on dispose de moins de temps pour rendre la réciprocité. Pour Isabelle, c'est bien l'agrandissement est le principal frein à l'entraide.

Non, l'entraide, c'est de moins en moins, enfin... C'est toujours le même problème, c'est la grosseur des exploitations, quoi. (*un temps*) Le fait d'avoir des exploitations tellement grandes, à partir du moment où on accepte l'aide chez nous, il faut redonner... de l'aide, et on est déjà assez débordés chez soi. (**Isabelle**)

Le problème, c'est que tu vas voir une exploitation, ils font 60 hectares de maïs, puis l'autre elle est restée à 20... Donc le 20 (ha) il va pas... Donc il faut aussi que la grosse exploitation, elle s'équipe aussi. Parce que sinon, le petit il va plus vouloir venir... Le "petit" entre guillemets, hein... Il va plus vouloir aller chez l'autre. Donc il y a tous ces... ces équilibres à trouver si tu veux. (**Christian**)

Si l'évocation de l'entraide est déjà difficile, le fait de demander de l'aide l'est également, car on anticipe la réponse de son voisin, qui d'un côté ne peut pas refuser, mais de l'autre est bien embêté.

Maintenant on n'a... On ne se pose plus de questions et puis on sait bien que tout le monde est surbooké, donc... Si on demande, ils vont gentiment dire oui pour ne pas nous froisser, mais... Après... on sait bien que ça les gêne. (**Isabelle**)

Karl Polanyi insiste sur le fait que la réciprocité suppose un agencement d'unités symétriques entre elles<sup>4</sup>. Les agriculteurs qui veulent échanger des coups de main ne peuvent le faire qu'en étant relativement égaux, ou alors la relation est déséquilibrée et l'un des entraidents se sentira floué. Isabelle, parce qu'elle est concernée par une charge de travail importante, exprime facilement sa gêne par rapport aux déséquilibres dans les relations d'entraide.

Pour dire... l'entraide, ça devient compliqué par rapport notamment... à la contrepartie, et à la grosseur des exploitations. Même s'il y avait pas de contrepartie, parce qu'il y a des voisins très gentils, y a pas de danger, on leur demanderait, ils viendraient spontanément,

---

4 « Reciprocity, then, assumes for a background symmetrically arranged groupings » (POLANYI Karl, « XIII. The Economy as Instituted Process », in. POLANYI Karl *et al.* (dir.), *Trade and Market in the Early Empires*, op. cit., p. 250.

sans qu'en contrepartie on y aille... Mais on sait que quelque part, on les dérange, parce que... bah ils ont trop de travail aussi. La plupart sont... à part... il y a un GAEC, mais sinon, autrement, les autres voisins... Il y [en a un] qui est tout seul... Donc, si on lui fait appel... Il va quitter son exploitation, personne ne... ne va faire à sa place quoi, donc... Donc, j' pense que l'entraide... enfin, je sais pas si c'est général partout, mais pour nous, ça diminue. À part l'ensilage. (Isabelle)

Les enjeux financiers entrent également en compte dans cette fébrilité à l'égard de la demande d'aide. Les transformations du métier et des conceptions de l'entreprise agricole et de l'économie rendent plus compliquées l'acceptation de l'aide du voisin.

Donc j' pense que ça aussi ça nous freine. La sécurité et puis... bah les problèmes. Un vèlage, autrefois, j' pense que les gens n'étaient pas avec la mentalité qu'on a maintenant. Il se passait mal, le vèlage, on avait demandé à un voisin de nous aider, il se passait mal, il se passait mal. Maintenant... c'est tellement un enjeu, l'exploitation agricole est tellement un enjeu financier important... Donc si on a un vèlage qui se passe mal, qu'on a fait nous-mêmes... On n'a plus qu'à s'en prendre à nous-mêmes. Si on l'a fait avec un voisin... On peut très bien se dire : "Ouais, m'enfin, il a pas fait à la manière dont je souhaitais... Puis, ça s'est mal passé", quoi. C'est pour ça que tout à l'heure, je disais : "Moi, j'me pose plus la question, je vais appeler le vétérinaire..." Je ne vais même pas appeler un voisin pour m'aider, hein... Ouais... Même une bête qui est en divagation... (*souffle*) je sais pas si j'appellerais un voisin. Je sais pas. (Isabelle)

À cause des pressions agissent sur le travail agricole, il est plus difficile de donner de son temps pour les autres et même de demander de l'aide à son voisin. Les réciprocités qui ont lieu habituellement sont plus complexes à organiser. La réciprocité tend alors à prendre les traits d'un échange<sup>5</sup>, c'est-à-dire une relation plus mesurée, voire calculée ou rétribuée, car justement on cherche à équilibrer le plus possible la transaction.

Enquêteur : Vous pensez que ça a évolué comment l'entraide, d'une manière générale, dans le coin ? Parce que vous, du coup, vous avez encore du monde autour de chez vous qui vous aide pour les travaux réguliers, mais vous avez une idée de comment ça se passe chez les autres ?

Jean : Bah, il y en a qui ont du mal. Il y en a où il y a plus d'entraide, c'est tout fait par l'entreprise. Bon, il y en a aussi parce qu'ils ont beaucoup de boulot et puis... ils peuvent pas forcément rendre les journées. C'est vrai, nous aussi c'est... quand c'est les ensilages, c'est vrai qu'il y a pas mal de boulot aussi là, parce qu'il y a pas mal de vèlages, il y a des veaux et tout ça. Mais bon, j'me dis moi, si il y a plus d'entraide, on voit plus personne non plus. On est comme des couillons dans nos fermes. Ça permet de voir autre chose. Et puis ça change un

---

5 SABOURIN Éric, « L'entraide rurale, entre échange et réciprocité », *op. cit.*

peu. C'est vrai que c'est des journées qui sont dures, parce qu'il faut décoller de bonne heure le matin.

## Faute d'entraide, accentuer la division du travail

La sous-traitance des travaux – ou la spécialisation des tâches – à des ETA est souvent une conséquence de la perte ou de l'absence d'entraide, de l'absence de la possibilité de s'entraider – voire, du choix de ne pas recourir à l'entraide si l'entraide est possible. Dans le monde agricole, le travail externe est de plus en plus utilisé<sup>6</sup>. La délégation d'une partie des tâches à des entrepreneurs sous-traitants est aussi un choix « facile » pour celui qui ne veut pas se compliquer. Comme dirait Éric : « Tu passes un coup de téléphone et tu reçois la facture. » Cependant, face à charge de travail, plusieurs de nos enquêtés parlent de la nécessité de savoir déléguer.

Tu sais, on est toujours... notre gros problème, c'est qu'on manque toujours de temps. Et... aujourd'hui, c'est... c'est un problème dans l'entraide, dans les relations avec tout le monde. Tu t'aperçois que tout le monde a beaucoup, beaucoup de travail, et... l'entraide est... est... Par exemple, on va reprendre... une équipe d'entraide, qui existait depuis 15 ans, quand tu as une ou deux personnes qui s'en vont en retraite, elles sont pas souvent remplacées. Souvent, bah tu fais appel à l'entreprise pour compenser une ou deux bennes, on le voit partout ça.  
(Christian)

Isabelle : On est dans une perspective où mon mari, il a du mal à déléguer. (*un temps*) Donc il fait tout. (*petit ricanement, puis petits ricanements collectifs*) La seule chose qu'il délègue... Il fait tout, il est débordé, mais il fait tout.

Louis : La récolte. On délègue la récolte.

Isabelle : Il délègue la récolte. Moissons... et puis ensilage, l'ensileuse. Et encore, l'ensileuse... après bah les bennes, c'est pas l'entreprise, c'est de l'entraide avec des voisins. [...] Qu'est-ce qu'il faut encore en délégation... ?

Louis : Bah rien. C'est comme le terrassement...

Isabelle : Rien d'autre. Ouais. Rien d'autre puisqu'il a acheté une pelleteuse (*ricanements de Louis*) et maintenant il fait le terrassement en plus... (*petits rires collectifs*)

Louis : Comme si il avait pas assez de boulot...

Isabelle : [Uniquement] pour nous-même, hein. (*en riant*) Pas pour ailleurs. Il y a assez de travail chez nous sans aller ailleurs. Donc ouais, il délègue pas, donc finalement tout ce qui est fenaison... en plus on laboure, donc... labours, tout, tout... mise en place des cultures... Récoltes... Ouais, c'est... tout par lui-même.

---

6 « En 2016, des exploitations moins nombreuses mais plus grandes – Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2016 », *Agreste Primeur*, n° 350, juin 2018, p. 3.



Les habitudes de travail freinent parfois la délégation de travaux, mais l'avantage économique de la sous-traitance est souvent persuasif.

Le pressage aussi, on n'est pas équipé en [machine à faire des] rounds. (*un temps*) T'façon, je préfère faire faire des fois que d'investir... [que de perdre] mon temps. (*un temps*) Quand on est tout seul on peut pas être partout. (*un temps*). (**Jean**)

Antoine : Aujourd'hui nous, on est chargé en travail, par exemple il y a des trucs qu'on a délégués. On se pose plus la question, aujourd'hui, l'entretien matériel, que ce soit... vidange, tout ça... on n'y touche plus, on a délégué, et voilà... c'est... c'est fait, ça nous évite des pannes... Même si ça a un coût, mais au moins c'est fait en temps et en heure et... c'est pas oublié quoi.

Enquêteur : Ok... Les travaux de mécanique, ça, c'est sûr.

Antoine : Ouais. La mécanique pourtant, moi j'aime ça la mécanique, je m'y connais un petit peu, mais à partir du moment où ça devient... faut faire sur une urgence, c'est... c'est pas fait dans les délais, il vaut mieux savoir déléguer. Même nous... bon, pas encore en ce moment, mais on a encore mon père qui vient en... en occasionnel, qui conduit encore un tracteur, mais on sait qu'à 72 ans... y'a un moment donné où il arrêtera aussi, quoi. Et... si il faut un jour déléguer... à une ETA, parce qu'on est débordé, on le fera, quoi. (*un temps*) Parce qu'il faut mieux faire... Je pars du principe qu'il vaut mieux faire les travaux en temps et en heure, plutôt que de laisser... courir le temps et... et perdre de l'argent quoi. (*un temps*) Et puis on est sur... Alors, on est sur un GAEC aussi où... on est tous assez exigeants, enfin, pointilleux. On va dire maniaques, sans... enfin, on aime bien, quand même, ne pas laisser le bordel, laisser des choses partout, être en retard, donc... Il vaut mieux savoir déléguer que... Que d'accumuler les choses, quoi. (*un temps*) Par exemple, il y a des parties qu'on a délégués. Avant, le pressage de... de paille, on faisait tout nous-mêmes quand s'est installé, parce qu'on avait moins de... moins de besoins en paille, moins de volume d'activité, et on avait le temps de tout presser. Aujourd'hui, on se pose plus la question, on presse juste ce qu'il nous faut pour... une partie round-ballers pour nos génisses, parce qu'en termes de logistique, c'est plus simple... mais pour tout ce qui est vaches, on fait ça en bottes carrées, et c'est l'ETA qui intervient, quoi. (*un temps*) Aujourd'hui, enfin nous, la moisson, c'est 40 hectares, enfin... 35-40 hectares. C'est fait en deux jours. Ça veut dire que la paille, elle doit être pressée, enfin... 40 hectares de paille à presser en... si les conditions météo sont pas là... (*un temps*) on préfère déléguer. (*un temps*) Et puis, on a la chance d'avoir des ETA qui sont performantes aujourd'hui, enfin... faut le dire... toutes les ETA se sont développées... et c'est efficace, quoi.

Si la délégation des travaux est réfléchié aujourd'hui, plusieurs enquêtés se posent autrement la question : dans quelques années, avec les départs en retraite de nombreux agriculteurs, avec l'arrêt définitif de l'aide des parents retraités, est-ce qu'il faudra faire appel aux à des entrepreneurs

agricoles pour réaliser une plus grande part des travaux ? Certains disent que de toute manière, quand il manquera de la main-d'œuvre l'été, ils demanderont aux entrepreneurs d'amener un salarié pour aider au transport des récoltes. Le problème s'étend aussi aux techniques employées dans le travail, en particulier concernant l'automatisation des certaines tâches.

On a deux retraités : mon père et le père de Sylvie, qui sont... qui sont encore chauffeurs. Donc le jour où eux nous diront : "J'veux plus le faire..." Bah t'façon on... on fera de l'ETA. L'ETA pour ces chauffeurs-là, parce que... (*réfléchit*) En fait, nous, les chantiers d'ensilage, c'est super... c'est super lourd, en termes de travail... parce qu'aujourd'hui, tous les chantiers d'ensilage, c'est 7h, ou... 7h30-8h [de travail par jour] quoi. Nous, en astreinte, on a presque... minimum, deux heures et demie... d'astreinte, donc t'imagines comment... Faut commencer de bonne heure. (**Antoine**)

### *Chercher des solutions individuelles*

#### **Rationaliser le travail**

Les pressions sur le travail, le productivisme et ses idées, et les injonctions à la rentabilité et de compétitivité poussent beaucoup d'agriculteur à trouver des solutions sur leur propre exploitation. Les exigences de productivité imposées dans l'industrie et les services<sup>7</sup> se sont aussi appliquées dans le monde agricole. Le temps et l'énergie doivent être rentabilisés selon un comportement rationnel.

Dans l'après-guerre, le bon travail agricole est celui dont la productivité répond aux exigences alimentaires, selon des critères quantitatifs et des prescriptions issues des références industrielles. L'agriculteur nouveau est façonné en faisant table rase des acquis. Le modèle de l'entrepreneur a visé à délier les soubassements sociaux des manières de travailler. Dans ce contexte, la figure de l'éleveur-entrepreneur s'est révélée rapidement une contrainte dans le travail : notamment lorsqu'elle s'est appliquée à diviser plutôt que d'envisager globalement l'élevage, de chasser les temps "improductifs" plutôt que de s'interroger sur leur existence<sup>8</sup>.

Dans ce sens, l'introduction des outils de gestion qui

contribuent en effet à une prise de recul sur la pratique quotidienne en fournissant une appréciation distancée du travail, parce qu'elle est objectivée par des chiffres. [Ces outils] permettent donc d'évaluer le travail de chacun et de s'interroger sur ses manières de faire. En

---

<sup>7</sup> Voir : LEFEBVRE Bruno, *La transformation des cultures techniques*, op. cit.

<sup>8</sup> NICOURT Christian, *Être agriculteur aujourd'hui*, op. cit., p. 150.

cela, [ces outils] participent au mouvement de constitution d'un "éleveur professionnel", capable d'envisager l'organisation de son élevage et de son travail d'un point de vue rationnel. Ces outils de gestion prétendent rendre obsolètes les manières de travailler construites sur la durée et au cœur des échanges sociaux territorialisés entre pairs, pour leur substituer l'autorité d'un même artefact, présenté comme juge et prescripteur. Ils suscitent aussi l'usage d'un vocabulaire permettant une nouvelle compréhension mutuelle. Ce vocabulaire ne repose pas sur le débat concernant les manières de travailler, mais sur une appréciation et une comparaison des résultats : ceux des indicateurs de l'outil de gestion. Dès lors, le travail, réduit à ces repères chiffrés, montre surtout une juxtaposition de similitudes et de distinctions, qui soulignent les carences d'échanges techniques et sociaux entre éleveurs. Seuls des chiffres semblent donner du sens à leur travail réduit en miettes<sup>9</sup>.

On a vu que beaucoup d'enquêtés font partie de groupes techniques, organisés par une structure de conseil agricole, où le but est d'améliorer son efficacité en invitant les agriculteurs adhérents de parler de leurs pratiques de travail, de leurs techniques d'élevage et de culture. D'autres outils sont mobilisés à ces fins pour mettre en place une organisation du travail plus rationnelle et performante, marquée d'une gestion « scientifique » du travail par le conseil agricole et le calcul à la marge. Antoine parle longuement d'un programme des fédérations des CUMA qui permet de calculer précisément ses coûts de production, ou encore des interventions de conseillers de son centre de gestion qui peuvent venir observer le travail quotidien et proposer ensuite des aménagements permettant de gagner du temps ou d'améliorer le confort de travail.

Antoine : Quand on discute avec notre conseiller de gestion, en fait... parce que... le dernier thème qu'on a abordé lors de la remise comptable, on voulait parler... parce qu'on fait des efforts sur toute la partie technique, enfin... marge brute, coût alimentaire, tout ça... et on voulait parler sur le gros poste qui est aujourd'hui dans l'exploitation, la mécanisation. Et en fait, en une heure de traction, on est partis sur... un truc de "Mécaflash", c'est un programme CUMA, qui a été développé par les CUMA. Et en fait, malgré nos sites [d'élevages éloignés], parce qu'on a quand même trois sites distincts, on a... n'a pas parlé de ça mais... nous, on a un site lait, là, sur place, on a un site génisses qui est éloigné à trois kilomètres, et on a le site chez nous là, où on a aussi les petits veaux de 0-6 mois. Donc on a quand même trois sites distincts avec du transport... Et en fait, en heures totales de tracteurs, on est presque moins élevé que... que les barèmes qui sont pris en compte dans l'optimisation du truc Mécaflash... Et nous on l'explique un petit peu pour ça... Du fait qu'on soit en CUMA, et le fait d'avoir de la... d'avoir de plus grandes largeurs avec des outils qui ont aussi du débit de chantier, que ce soit... des déchaumeurs rapides... (*un temps*) Et puis, on essaie d'optimiser le temps. (*un temps*) Alors ça, c'est du fait qu'on a aussi du volume d'activité, donc on essaie d'optimiser le temps, du fait qu'on ait aussi des enfants qui... bah qui sont jeunes, donc...

---

9 *Ibid.*, p. 129-130.

moi, entendre des fois ma fille qui me dit : “Papa, tu travailles tout le temps”, bah faut faire attention, quoi. (*un temps*) Donc voilà. Donc on a fait... on a fait la démarche il y a trois ans... parce qu’en partant avec le CER France, parce qu’ils étaient en train de développer l’activité, donc on a travaillé sur un... ils sont venus sur l’exploitation à deux conseillers... Et en fait, ils ont... ils ont fait le travail avec nous, une matinée, pour savoir ce qu’on pouvait améliorer, les petits détails... les petits détails à prendre. Et en fait, leur démarche est... enfin, moi, je trouve ça super important. Parce que nous, on est... on est toujours... on est dans la routine en fait, et on ne voit plus ce qui ne va plus, en fait, quoi. C’est du quotidien, c’est... Donc on fait ça... on fait ça comme ça, et... voilà, c’est... c’est du travail journalier, on n’a plus d’œil objectif. (*un temps*) Donc en fait, ce qui nous on fait faire, parce qu’on a fait des investissements, leur démarche, c’était de... faire faire de petits investissements, qui vont te faire gagner des fois, cinq minutes, dix minutes... Bon, on les travaille déjà, hein... ça a conforté ce qu’on faisait... Et... en fait, aujourd’hui, on a gagné du temps. Et le temps qu’on a gagné, ça nous a permis de redévelopper l’entreprise. (*un temps*) Donc on a repris... Enfin, dernièrement, c’est 150 000 litres de lait qu’on a acheté, on a repris 16 hectares... et du temps de travail, on passe plus de temps que... Donc on va dire que cette méthode de travail nous a permis d’optimiser... de moins perdre du temps, on va dire, et nous a permis de reprendre, enfin, de sécuriser la partie économique de l’exploitation.

Enquêteur : D’accord. (*un temps*) Et du coup, c’était quoi comme... comme gain de temps, comme petits investissements ?

Antoine : Bah... Par exemple, on a refait un... Bah ils ont conforté tout ce qu’on disait, mais par exemple, on a investi 5000 € dans un... dans un silo qui charge les aliments tout seul dans la désileuse, chose qu’on faisait à la main. Alors... Bon, on n’y réfléchissait, parce que... c’est moi qui chargeais l’aliment à la main tous les jours dans la désileuse, en passant... plus de 100 tonnes d’aliments... par an. Donc... au bout d’un moment, tu poses des questions, et quand... enfin, à 35 ans, t’as mal nulle part, à 40 ans, tu te dis : “Faut que j’y réfléchisse...”, à 50 ans, t’as mal partout. (*petit rire*) Donc voilà...

Enquêteur : Ça peut arriver vite, ouais...

Antoine : Donc on a fait ça... on a, on a refait la salle de traite. Donc là où... on a gagné énormément de temps, parce qu’avant on était... on était à 2h30 presque de traite, matin et soir. Là on est redescendu à deux heures en ayant une augmentation de cheptel. (*un temps*) Donc on est passé... toi qu’est dans le milieu agricole, tu connais un petit peu, mais on est passé [d’une salle de traite] de 2×6 à 2×10 [donc on traite plus de vaches en même temps], on a équipé un... on a équipé une barrière poussante. En fait, on ne va quasiment plus chercher les vaches qu’elle rentre sur les quais.

Enquêteur : Une commande qui fait reculer...

Antoine : Une commande électrique ouais, qui fait que... pousser vaches, et au retour, en plus, elle nettoie le parc. ’Fin, c’est un racleur hydraulique avec une barrière dessus, et au retour elle rabote, quoi. (*un temps*) Donc ça reste des petits détails... On a refait un... petit box de préparation veaux, enfin... préparation du lait, tout ça, pour les petits veaux... enfin, tout est à proximité, en fait quoi.

Enquêteur : D’accord. Plein de petits gains à la marge, comme ça...

Antoine : Des petits gains, ouais. Tu vois, on a fait... avant... bon, ça je l'avais déjà pris en compte avec Sylvie, on nettoie les cabanes à veaux après chaque vêlage... Donc, 140 vêlages par an, donc c'est 140 cabanes à laver. Donc on les emmenait, on faisait tout le tour de l'exploitation presque, pour les emmener au Karcher. Donc 140 par cinq minutes, on a fait le calcul par... donc ça commence à faire des minutes tous les ans, puis, c'est des minutes de tracteur ça, parce que tu les emmènes avec le tracteur donc... même si cinq minutes plus cinq minutes, c'est pas grand-chose pour un tracteur, mais sur une carrière, ça peut faire quelques heures. (*un temps*) Donc là, en fait, on a créé une petite plate-forme où on a acheté un Karcher et puis fait une petite dalle bétonnée qui fait 20 mètres carrés et c'est juste à proximité des... des cabanes à veaux, quoi. Donc, pour en discuter avec les gars qui ont fait l'étude... eux, ils disent qu'il y a énormément de temps à gagner sur une exploitation sur des petits détails, quoi... d'organisation, et... bons après, tu connais ça, mais ils appellent ça le... le *lean management*, en fait, quoi. Donc c'est que ça, mais nous, à petite échelle en fait, on se rend pas compte l'impact que ça peut avoir quoi. Et puis comme je te le disais, on est dans la routine, donc... comme toute personne de toute façon, quand t'arrives dans ta routine, tu... tu fais pas gaffe, quoi.

### **Partager chez soi : les GAEC à plusieurs ménages**

Chez les participants à l'enquête, il y a des GAEC à un couple (un couple de coexploitants) et des GAEC à plusieurs ménages (parents et enfants, ou frères-sœurs, ou entre amis). Pour ces derniers, le GAEC semble être un bon compromis pour répartir la quantité de travail au sein de l'exploitation entre les associés, dans la mesure où (pour reprendre des termes utilisés précédemment) l'unité de production est partagée par plusieurs unités domestiques. Ce qui semble créer un autre niveau dans les relations de partage, cette fois à l'intérieur des GAEC à plusieurs ménages. Jean, en GAEC seulement avec sa compagne, en parle à propos des remplacements, pour les vacances. Mais Patrick, à cause de la surcharge de travail, ne peut pas se libérer des week-ends avec son frère.

Le problème, comme nous là en couple, c'est bien mais... pour se remplacer, c'est pas le top. L'avantage du GAEC... le mec qui est en GAEC à plusieurs, quand t'es en week-end ou en vacances, bah t'es tranquille... Que nous c'est pas évident. Puis, c'est de plus en plus dur de se faire remplacer. (**Jean**)

Alors... moi je suis en GAEC avec mon frère. Après, c'est un peu... On... on n'a pas de week-end un sur deux, nous... voilà. Si on a besoin d'un week-end ou d'un truc comme ça, on... voilà. (**Patrick**)

Dans les GAEC qui ne connaissent pas de gros problèmes de temps, le partage des tâches et la libération du temps est envisageable. Le GAEC de Frédéric et ses frères en est un exemple, tout comme celui d'Antoine :

Alors chacun a ses... chacun a son domaine. Moi je m'occupe de la partie laitière essentiellement. Et aussi de l'administratif... en grosse partie. Mais après, chacun sait tout faire, j'ai envie de dire. La journée on travaille... ensemble ou pas, mais... On se voit tous les jours, à peu près. Pour te donner une journée-type, le matin... donc moi je trais tout le temps, sauf si je suis pas là, les soirées, les week-ends, les vacances, mais... moi je trais tout le temps. Donc Pierre s'occupe, comme il habite pas loin, des vaches allaitantes, il a le désilage à faire. On a des taurillons, donc on engraisse aussi les mâles, donc il y a les petits veaux à nourrir, donc... on a une heure et demie d'astreinte le matin, en général. Deux heures l'hiver. Et après... chacun fait ses... Enfin, comme on bricole beaucoup... On a quasiment tout construit, tous nos bâtiments, depuis qu'on est installés. Donc voilà, on a toujours des choses à faire quoi. Donc voilà la journée-type. Après ça dépend... Là, cette après-midi, faut qu'on fasse du béton, donc on a des choses à préparer. Voilà, mais... Y a pas de journée-type... Enfin, ça dépend aussi de la météo, de... Bah là par exemple, y a des clôtures à refaire. Pierre, il a pas mal d'entretien matériel, donc il y passe beaucoup de temps quand même. Bertrand, s'occupe principalement des cochons, des porcs, et un peu des vaches allaitantes, alors surtout la partie naissage, et après l'engraissement est ici, donc nous on fait plutôt la partie engraissement. Donc lui, on le voit un peu moins, quoi. (**Frédéric**)

## Conclusion

Du fait des transformations de l'agriculture, démographiques, sur les dimensions des moyens de production, de l'intensité du travail, et du fait que l'entraide repose sur des configurations particulières et des équilibres, il est de plus en plus difficile de s'entraider et la pratique de l'entraide régresse. D'autres moyens d'avoir de la main-d'œuvre sont employés afin de se libérer du temps, du poids quotidien, ou encore d'effectuer entièrement le travail. Il s'est, de cette façon, passé un changement dans les types de liens dominants entre agriculteurs. Les rapports inspirés du modèle de l'échange calculé tendent à devenir dominants, aux dépens des relations de réciprocité<sup>1</sup>.

Dans cette situation, il est difficile de remettre en cause des phénomènes que les agriculteurs connaissent individuellement. Seules les contraintes normatives et les relations économiques sont contestées collectivement. Mais le modèle agricole, les moyens de production investis, l'organisation du travail, le but, ne le sont pas publiquement, ou du moins de façon minoritaire ou extra-agricole. Quand on rencontre des problèmes, on s'attarde généralement sur son cas, et les difficultés sont renvoyées à leur individualité. La construction des agriculteurs comme chefs d'entreprise, et les valeurs qui y sont associées, renforce l'idée que les problèmes sont individuels et rend ainsi difficile une critique collective du travail en tant que tel et de ses transformations et des rapports économiques. Il est d'autant plus difficile de prendre conscience individuellement des conséquences sociales du modèle agricole dominant sur les agriculteurs eux-mêmes, tant les conditions d'exercice du travail agricole sont naturalisées par le sens commun et la réussite ou la difficulté associées aux individus seuls<sup>2</sup>. Il y a situation collective et situation individuelle : les situations individuelles ne sont pas publiques, mais privées, et il est difficile de passer de l'épreuve à l'enjeu<sup>3</sup>, de faire le pont entre l'individuel et le collectif. L'agriculture s'étant construite avant tout comme un secteur économique à partir de l'après-guerre, et la vision dominante considérant que les agriculteurs sont intégrés à la communauté nationale – et urbaine – et n'ont donc de sectoriel que ce qui est strictement sectoriel, les coûts sociaux du travail agricole ne sont pas évalués<sup>4</sup>, d'où la

1 SABOURIN Éric, « L'entraide rurale, entre échange et réciprocité », *op. cit.*

2 Cette vision, sorte de darwinisme économique, faisait partie intégrante des politiques de modernisation au moment des lois d'orientation de 1960 et 1962 et a été rapidement intégrée par les militants du CNJA (Cf. GERVAIS Michel *et al.*, *Histoire de la France rurale. Tome 4, op. cit.*, p. 638-639).

3 MILLS Charles Wright, « 1. Le grand espoir des sciences sociales », *L'imagination sociologique*, La Découverte, 2006 [1959].

4 POLANYI Karl, *La grande transformation*, Gallimard, 1983 [1944].

prégnance de l'économicisme dans le monde agricole et l'absence de question proprement sociale de l'agriculture.

La pratique de l'entraide et les conditions de sa pratique peuvent ainsi être des indicateurs des valeurs de chacun, mais son absence peut aussi témoigner des rapports sociaux entre agriculteurs – quelles inégalités, différences dans les manières de faire, leurs relations envers leurs pairs ? – ou simplement de la possibilité ou non de s'entraider. Cette dernière perspective, plus objectivante dans ses perspectives et ses indicateurs, car elle concerne les conditions mêmes de la pratique, amène à en dire sur la situation des agriculteurs dans leurs rapports économiques et la manière de percevoir et d'envisager leur situation ; Associons ici une analyse qui regarde les conceptions, les jugements et les perspectives. La focale se porte sur les conditions économiques des agriculteurs et leur combinaison avec leurs valeurs, car l'entraide se situe et interroge ces deux déterminants.



## Bibliographie

- « 9 tableaux clés – Agreste 1988-2000 », <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>, (sans date).
- « La valeur vénale des terres agricoles entre 1997 et 2010 : Une dynamique différente selon le statut locatif », *Agreste Primeur*, n° 265, août 2011.
- « Recensement agricole 2010 : France métropolitaine – Premières tendances », *Agreste Primeur*, n° 266, septembre 2011.
- « Recensement agricole 2010 : Mayenne – Premières tendances », *Agreste Pays de la Loire*, septembre 2011.
- « L'équipement des exploitations agricoles », *Agreste Primeur*, n° 334, février 2016.
- « Indice des prix d'achat des moyens de production agricoles (IPAMPA), France et DOM », *Agreste*, 2016 (tableur), <http://agreste.agriculture.gouv.fr/thematiques/prix-indices-887/>.
- « En 2016, des exploitations moins nombreuses mais plus grandes – Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2016 », *Agreste Primeur*, n° 350, juin 2018.
- « Bilan annuel de l'emploi agricole (BAEA) – Résultats 2016 et estimations 2017 », *Agreste Chiffres et données – Série agriculture*, n° 253, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, septembre 2018 (mise à jour de février 2019).
- « Valeur vénale des terres en Pays de la Loire en 2018 » (carte), DRAAF Pays de la Loire, 2018, <http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/Valeur-venale-des-terres-en-Pays>.
- « Chiffres clés 2019 », FNCUMA, 2019 (brochure, 20 p.).
- Association Bernard Lambert, *Quelle modernité pour les travailleurs et les paysans du monde ?*, actes du colloque de Saint-Herblain (44) des 21 et 22 septembre 1985.
- ATTIAS-DONFUT Claudine (dir.), *Les solidarités entre générations. Vieillesse, familles, État*, Éditions Nathan, « Essais & Recherches », 1995.
- AUDIER Serge, *L'âge productiviste. Hégémonie prométhéenne, brèches et alternatives écologiques*, La Découverte, 2019.
- BARTHÉLÉMY DE SAIZIEU Tiphaine, « Les formes actuelles de l'entraide agricole dans une commune de Basse-Bretagne », *Ethnologie française*, T. 14, n° 4, 1984, p. 363-376.
- BARTHEZ Alice, *Famille, travail et agriculture*, Economica, 1982.

- BARTHEZ Alice, « Femmes dans l'agriculture et travail familial », *Sociologie du travail*, vol. 26, n° 3, 1984, p. 255-267.
- BARTHEZ Alice, « Devenir agricultrice : à la frontière de la vie domestique et de la profession », *Économie rurale*, n° 289-290, 2005, p. 30-43.
- BARTHEZ Alice, « GAEC en rupture : à l'intersection du groupe domestique et du groupe professionnel », WEBER Florence, GOJARD Séverine et GRAMAIN Agnès, *Charges de famille. Dépendance et parenté dans la France contemporaine*, La Découverte, « Textes à l'appui / Enquêtes de terrain », 2003, p. 211-236.
- BECKER Howard S., « Préface », in. DEMAZIÈRE Didier et GADÉA Charles (dir.), *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*, Éditions La Découverte, 2009, p. 9-12.
- BESSIÈRE Céline, « 8. Une profession familiale : les trois dimensions de la vocation agricole », in. WEBER Florence, GOJARD Séverine et GRAMAIN Agnès, *Charges de famille. Dépendance et parenté dans la France contemporaine*, La Découverte, « Textes à l'appui / Enquêtes de terrain », 2003, p. 237-273.
- BESSIÈRE Céline, GIRAUD Christophe et RENAHY Nicolas, « Introduction. Famille, travail, école et agriculture », *Revue d'Études en Agriculture et Environnement*, vol. 88, n° 3, 2008, p. 5-19.
- BESSIÈRE Céline, BRUNEAU Ivan et LAFERTÉ Gilles, « Introduction. Les agriculteurs dans la France contemporaine », *Sociétés contemporaines*, 2014/4 (n° 96), p. 5-26.
- BESSIÈRE Céline, GOLLAC Sibylle, « Travailleurs indépendants », in. CHAUVIN Pierre-Marie, GROSSETTI Michel et ZALIO Pierre-Paul (dir.), *Dictionnaire sociologique de l'entrepreneuriat*, Presses de Sciences Po, « Références », 2014, p. 537-550.
- BOLTANSKI Luc et ESQUERRE Arnaud, *Enrichissement. Une critique de la marchandise*, Gallimard, « NRF Essais », 2017.
- BOSSUET Luc et TORRE André, « Le devenir des ruralités. Entre conflits et nouvelles alliances autour des patrimoines locaux », *Économie rurale*, n° 313-314, 2009, p. 147-162.
- BOURDIEU Pierre, « Une classe objet », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 17-18, 1977, p. 2-5.
- BOURDIEU Pierre, *Le sens pratique*, Les Éditions de Minuit, « Le sens commun », 1980.
- BOURRIGAUD René, *Paysans de Loire-Atlantique. 15 itinéraires à travers le siècle*, Nantes, Éditions du Centre d'Histoire du Travail, 2001.
- CARNET Jean-Pierre, *Que sont les CUMA ?*, Éditions L'archipel, « L'information citoyenne », 2005.
- CHAMBOREDON Jean-Claude, « Maurice Agulhon et Maryvonne Bodiguel, *Les Associations au village* », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 39<sup>e</sup> année, n° 1, 1984, p. 52-58.
- CHAMPAGNE Patrick, « Jeunes agriculteurs et vieux paysans. Crise de la succession et apparition du "troisième âge" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 26-27, 1979, p. 83-107.

CHAYANOV Alexander V., « On the Theory of Non-Capitalist Economic Systems », [1924], repris dans *The Theory of Peasant Economy*, édité par THORNER Daniel, KERBLAY Basil et SMITH R. E. F., Homewood (Illinois), Richard D. Irwin INC., 1966.

CHAYANOV Alexander V., *Peasant Farm Organisation*, [1925], repris dans *The Theory of Peasant Economy*, édité par THORNER Daniel, KERBLAY Basil et SMITH R. E. F., Homewood (Illinois), Richard D. Irwin INC., 1966.

CHIVA Isac, « Avant-propos », in. DARRÉ Jean-Pierre, *La parole et la technique. L'univers de pensée des éleveurs du Ternois*, L'Harmattan, 1985, p. 5-9.

COCAUD Martine, « Un modèle de solidarité du monde agricole d'après-guerre : le mouvement des CUMA », in. ANTOINE Annie et MISCHI Julian (dir.), *Sociabilité et politique en milieu rural (Actes du colloque organisé à l'Université Rennes 2 les 6, 7 et 8 juin 2005, organisé par le CRHISCO)*, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 159-168 ; [en ligne] HAL-SHS, 2006, <halshs-00008091>.

Commissariat général du Plan, *Rapport général sur le premier Plan de modernisation et d'équipement*, novembre 1946-janvier 1947.

COURLEUX Frédéric et TROUVÉ Aurélie, « Une politique agricole si peu commune », *Le Monde Diplomatique*, octobre 2018, p. 13.

CRASSET Olivier, « Construction et usure du corps au travail chez les artisans », in. CÉLERIER Sylvie (dir.), *Le travail indépendant. Statut, activités et santé*, Liaisons sociales, 2014, p. 201-223 ; [en ligne] HAL, <hal-02010978>.

DARRÉ Jean-Pierre, *La parole et la technique. L'univers de pensée des éleveurs du Ternois*, L'Harmattan, 1985.

DARRÉ Jean-Pierre, LE GUEN Roger et LEMERY Bruno, « Changement technique et structure professionnelle locale en agriculture », *Économie rurale*, n° 192-193, 1989, p. 115-122.

DEFFONTAINES Nicolas, *Les suicides des agriculteurs. Pluralité des approches pour une analyse configurationnelle du suicide*, Thèse de doctorat, Université de Bourgogne Franche-Comté, 2017.

DELBOS Geneviève et JORION Paul, *La transmission des savoirs*, Éditions de la MSH, 1984.

DEMAZIÈRE Didier et GADÉA Charles, « Introduction », in. DEMAZIÈRE Didier et GADÉA Charles (dir.), *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*, Éditions La Découverte, 2009, p. 13-24.

DESROSIÈRES Alain et THÉVENOT Laurent, *Les catégories socio-professionnelles*, La Découverte, « Repères », 2002 [1988].

DEVERRE Christian, « Robert Redfield et l'invention des "sociétés paysannes" », *Études rurales*, n° 183, 2009, p. 41-50.

ÉLIAS Norbert, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, La Tour-d'Aigues, Éditions de L'Aube, 1991.

- GARCIA Renaud, *Alexandre Chayanov. Pour un socialisme paysan*, Éditions Le passager clandestin, collection « Les précurseurs de la décroissance », 2017.
- GERVAIS Michel, JOLLIVET Marcel et TAVERNIER Yves, *Histoire de la France rurale. Tome 4 : La fin de la France paysanne depuis 1914*, dirigé par DUBY Georges et WALLON Armand, Éditions du Seuil, collection « Points Histoire », 1977.
- GRIGNON Claude, « Le paysan inclassable », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 4, 1975, p. 82-87.
- GRIGNON Claude et WEBER Florence, « Sociologie et ruralisme, ou les séquelles d'une mauvaise rencontre », *Cahiers d'économie et de sociologie rurales*, n° 29, 1993, p. 59-74.
- LAFERTÉ Gilles, « Des études rurales à l'analyse des espaces sociaux localisés », *Sociologie*, 2014/4 (vol. 5), p. 423-439.
- LECLAIR Lucile, « La bagarre de l'hectare », *Le Monde Diplomatique*, juillet 2019, p. 22.
- LEFEBVRE Bruno, *La transformation des cultures techniques. Merlin Gerin 1920/1996*, L'Harmattan, « Logiques sociales », 1998.
- LEFEVRE Denis, *À l'ombre des machines. Les CUMA, 50 ans de solidarité locale*, Éditions Entraid', 1996.
- MACÉ Georges, « L'espace agricole mayennais vu à travers la méthode Bertin », *Norois*, n° 95, 1977, p. 405-413.
- MARESCA Sylvain, *Les dirigeants paysans*, Les Éditions de Minuit, « Le sens commun », 1983.
- MENDRAS Henri, *Les sociétés paysannes. Éléments pour une théorie de la paysannerie*, Gallimard, collection « Folio Histoire », 1995 [1976].
- MILLS Charles Wright, *L'imagination sociologique*, La Découverte, 2006 [1959].
- Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, « Bilan des conditions de travail 2014 », 2015.
- Ministère du Travail, « Bilan des conditions de travail 2017 », 2018.
- MOULIN Annie, *Les paysans dans la société française. De la Révolution à nos jours*, Éditions du Seuil, collection « Points Histoire », 1992 [1988].
- MULLER Pierre, « La politique agricole française : l'État et les organisations professionnelles », *Économie rurale*, n° 255-256, 2000, p. 33-39.
- NICOURT Christian, *Être agriculteur aujourd'hui. L'individualisation du travail des agriculteurs*, Éditions Quæ, « Nature et société », 2013.
- PAUGAM Serge, *Le lien social*, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2018 [2008].

- PINGAUD Marie-Claude, *Paysans en Bourgogne. Les gens de Minot*, Flammarion, 1978.
- POLANYI Karl, *La grande transformation*, Gallimard, 1983 [1944].
- POLANYI Karl, ARENSBERG Conrad M. et PAERSON Harry W. (dir.), *Trade and Market in the Early Empires. Economies in History and Theory*, Glencoe (Illinois), The Free Press & The Falcon's Wing Press, 1957.
- RALLET Alain et TORRE André, « Proximité et localisation », *Économie rurale*, n° 280, 2004, p. 25-41.
- ROULET Thomas et VALIORGUE Bertrand, « Malaise dans l'agriculture française », *La Vie des idées*, 22 mars 2019, [en ligne] URL : <http://www.laviedesidees.fr/Malaise-dans-l-agriculture-francaise.html/>.
- SABOURIN Éric, « L'entraide rurale, entre échange et réciprocité », *Revue du MAUSS*, n° 30, 2007, p. 198-217.
- SALMONA Michèle et DE VRIES H., « Pour une psychologie du travail agricole : résultats d'une étude psychologique de l'éleveur ovin et applications pédagogiques », *Économie rurale*, n° 101, 1974, p. 43-50.
- SALMONA Michèle, *Souffrances et résistances des paysans français. Violences des politiques publiques de modernisation économique et culturelle*, L'Harmattan, 1994.

## Table des matières

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Introduction.....</b>   | <b>3</b>  |
| Un objet d'étude discret dans des espaces ruraux en mouvement                        | 3         |
| L'entraide entre configurations, réciprocités et échanges                            | 8         |
| Une enquête localisée  | 9         |
| Voir la place du collectif dans les configurations du travail agricole               | 12        |
| <i>Les participant-e-s à l'enquête</i>   | 14        |
| <b>Chapitre 1 : Les transformations de l'agriculture et du travail agricole.....</b> | <b>17</b> |
| La modernisation de l'agriculture  | 18        |
| <i>L'agriculture et l'État</i>   | 18        |
| <i>Des rapports économiques radicalement changés</i>                                 | 22        |
| <i>Nouvelles conceptions économiques et corporatisme</i>                             | 26        |
| Des métamorphoses concrètes  | 30        |
| <i>La question démographique</i>   | 30        |
| <i>L'équipement et ses coûts</i>   | 34        |
| <i>Les fermes et leur morphologie</i>  | 37        |
| <b>Chapitre 2 : Les configurations habituelles du travail agricole.....</b>          | <b>39</b> |
| Le travail agricole au quotidien   | 40        |
| <i>Un métier, plusieurs travaux</i>  | 40        |
| <i>L'intensité du travail, entre régularités et variations</i>                       | 44        |
| <i>Faire le travail</i>  | 48        |
| L'entraide habituelle  | 51        |
| <i>Les raisons de l'entraide</i>   | 51        |
| <i>Groupes d'entraide et agriculture de groupe</i>                                   | 54        |
| <i>Des liens et des signes</i>   | 57        |
| <b>Chapitre 3 : Les solidarités familiales.....</b>                                  | <b>61</b> |
| Les formes du travail familial   | 62        |
| <i>Les enfants au travail</i>  | 62        |
| <i>Les parents retraités actifs</i>  | 64        |
| <i>Des conjointes plus que collaboratrices</i>                                       | 66        |
| La position ambiguë de la famille  | 68        |
| <i>Les habitudes de la reproduction sociale</i>                                      | 69        |
| <i>Une génération pivot dépendante</i>   | 72        |
| <i>Aux frontières du droit et de l'acceptable</i>                                    | 74        |

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Chapitre 4 : Quand les situations se compliquent.....</b> | <b>76</b> |
| Les difficultés à s’entraider                                | 76        |
| <i>Les conditions implicites de l’entraide</i>               | 76        |
| <i>Faute d’entraide, accentuer la division du travail</i>    | 79        |
| Chercher des solutions individuelles                         | 81        |
| <i>Rationaliser le travail</i>                               | 81        |
| <i>Partager chez soi : les GAEC à plusieurs ménages</i>      | 84        |
| <b>Conclusion.....</b>                                       | <b>86</b> |
| <b>Bibliographie.....</b>                                    | <b>88</b> |